



# **APRÈS L'UKRAINE, GAZA**

Perspectives stratégiques 2023-2







**RECOMPOSITIONS GÉOPOLITIQUES**

**PERSPECTIVES STRATÉGIQUES 2023-2**



## **L'INSTITUT FMES**

L'institut FMES est né il y a trente ans de la volonté de mieux faire connaître les enjeux et les perspectives du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient aux acteurs politiques, de l'éducation, de l'entreprise, des collectivités, des armées et des administrations.

Depuis quelques années, il a élargi son domaine de compétence aux enjeux maritimes internationaux et au développement de l'économie de défense dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont il est un centre ressources.

Il assure ses missions grâce à des cycles d'enseignement de haut niveau, des séminaires thématiques, des colloques, des études, des travaux de recherche et des publications.

Il est partenaire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), des universités de Toulon, de Nice Côte-d'Azur et d'Aix-Marseille, de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et du réseau euro-méditerranéen Euromesco.



## Table des matières

<b>PRÉFACE : L'HEURE DU RÉVEIL</b> .....	<b>9</b>
<b>LES ÉDITOS : RETOUR SUR LE SECOND SEMESTRE 2023</b> .....	<b>15</b>
<b>NOS ARTICLES</b> .....	<b>31</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : ENJEUX GÉOPOLITIQUES ET CONSÉQUENCES DES GUERRES EN COURS</b> .....	<b>33</b>
Vers une neutralisation de la flotte russe de la mer Noire ? .....	34
Le Hamas fait tout pour attirer Israël dans le piège d'une opération terrestre à Gaza.....	46
La Grèce face au conflit entre Israël et le Hamas .....	50
Oman toujours au cœur des recompositions régionales .....	74
De la nécessité d'une défense « au large » comme complément à la « défense de l'avant » dans un contexte de bouleversement stratégique européen .....	91
<b>DEUXIÈME PARTIE : ENJEUX MARITIMES</b> .....	<b>103</b>
« Les points chauds de l'espace maritime » .....	104
La protection de l'environnement en Méditerranée .....	111
Enjeux migratoires en Méditerranée .....	115
Le jeune câblé (Le Sophie Germain d'Orange Marine) et la vieille dame (La Convention de Paris de 1884) .....	121
Révolution silencieuse sous la mer : l'arrivée des sous-marins privés .....	127



## PRÉFACE : L'HEURE DU RÉVEIL

L'année 2023 a confirmé et accéléré les tendances qui structurent le nouvel ordre international, et que nous essayons de décrire semestre après semestre.

« L'orage approche » avions-nous titré dans notre préface de juin, en soulignant les tensions croissantes et les recompositions géopolitiques à l'œuvre, dont la guerre en Ukraine était à la fois l'illustration et l'un des moteurs.

Avec la guerre israélo-palestinienne, l'orage est plus proche que jamais de la France et de l'Europe. Cette guerre dépasse largement, dans les imaginaires, le statut d'un conflit national entre deux peuples pour une même terre. Elle est perçue, en particulier dans le monde arabo-musulman, comme un conflit civilisationnel contre les représentants de l'occident riche, colonisateur et oppresseur – du moins de leur point de vue.

Le conflit Ukrainien s'inscrivait à l'intérieur d'un premier champ de force Est-Ouest, qui se cristallise autour de la rivalité entre la Chine et la Russie d'un côté, et les Etats-Unis et les Européens d'un autre. Ce champ de force met en œuvre une opposition géopolitique pour la suprématie mondiale et voit les deux principaux rivaux engager des soutiens divers, guidés par l'intérêt, l'idéologie ou l'opportunité. La guerre déclenchée le 20 février 2022 est perçue par tous comme un test de la capacité de l'Europe à résister au défi du rapport de force entre Etats et de la menace militaire. En cela elle rappelle les pics de tensions de la guerre froide, la fiabilité du soutien américain en moins.

En comparaison, le conflit israélo-palestinien se situe à l'épicentre d'un second champ de force Nord-Sud, qui se structure autour de l'opposition entre nations riches et celles qui aspirent à le devenir tout en contestant le modèle politique libéral des Occidentaux. Cette polarisation est générée par la frustration ressentie par une large partie de la population exclue des bienfaits de la mondialisation, à la démographie souvent galopante et qui ressent douloureusement la domination - présente ou passée, réelle ou fantasmée - des pays riches, en particulier des plus anciens d'entre-eux : les Nord-Américains et les Européens. Au voisinage sud de l'Europe, la religion musulmane est un vecteur idéologique majeur pour donner sens à cet antagonisme à l'égard des voisins du Nord, caractérisés comme néocoloniaux, chrétiens, juifs ou athées.

C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la réaction très forte du monde musulman au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en soutien de l'attaque du Hamas du 7 octobre et en opposition à la riposte d'Israël. Celle-ci, pour terrible qu'elle soit au plan humanitaire, suscite une indignation sans commune mesure par rapport aux autres conflits récents dans la région. Les guerres en Syrie, en Irak et au Yémen ont chacune charrié leurs lots de désastres humanitaires (entre 400 et 500 000 morts chacune). L'originalité du conflit israélo-palestinien tient plus à sa nature qu'à ses conséquences : l'un des belligérants - Israël - est perçu comme une nation du nord. La violence de sa riposte, qui plus est sur une population du sud et en terre d'Islam, est dès lors perçue comme doublement scandaleuse et illégitime.

Ces guerres en Ukraine et en Israël, aux frontières de l'Europe s'inscrivent dans un contexte déjà chargé en termes de conflictualité : combats résiduels en Syrie et en Irak, nettoyage ethnique perpétré au Karabagh, guerres civiles meurtrières au Yémen et au Soudan, crises multidimensionnelles au Sahel. Elles

s'y distinguent par l'enjeu particulier qu'elles revêtent pour l'Europe. Dans les deux cas, un des belligérants est identifié comme son représentant : Ukrainiens et Israéliens sont perçus comme l'avant-garde de l'Occident, en terre russe ou en terre d'Islam. Les deux conflits cristallisent donc la représentation négative qu'ont d'eux les acteurs du Sud comme de l'Est.

C'est bien à ce titre que ces deux conflits représentent des défis majeurs pour les pays d'Europe. L'enjeu pour ces derniers est de contredire une image de nations repues et oisives, perçues comme décadentes et fébriles mais arrogantes et moralisatrices. Ce combat est d'autant plus fondamental que cette vision infuse, par capillarité, y compris au sein de nos propres sociétés. Le nombre croissant de résidants en Europe, originaires ou s'identifiant au Sud, et la vigueur de la guerre médiatique menée par la Russie, la Chine ou les Frères musulmans dans nos pays sont des vecteurs clés de cette diffusion.

Les rapports de force géopolitiques et le déchainement des passions sont donc de retour dans un monde qui, par effet de contagion, ne peut plus compter sur des règles agréées. L'emploi de la violence et la diffusion de la haine deviennent la norme dans notre voisinage et il serait illusoire de penser qu'il ne s'agit que d'une crise passagère qu'on pourrait surmonter avec de la patience, de la distanciation et de l'humanitaire. De vastes recompositions géopolitiques sont en cours. Les acteurs, globaux et régionaux, s'affairent à positionner leur pays, leurs réseaux et leurs intérêts pour profiter des opportunités qui s'offrent à eux. Cet activisme tous azimuts a pour cible prioritaire les intérêts européens perçus par de nombreux dirigeants de l'Est comme du Sud comme excessifs, illégitimes et faibles, alors que les Etats-Unis font encore peur. L'année 2024 pourrait apporter son lot d'aggravations géopolitiques dont aucune ne nous serait favorable : victoire de

Trump aux élections américaines, victoire de Poutine en Ukraine, chaos au Proche-Orient, au Soudan ou au Sahel, guerre à Taiwan, nouvelle pandémie...

Les Européens ne devraient pas considérer ces évolutions comme une crise passagère et attendre le retour au statu quo ante. Ce dernier ne reviendra pas. Nous devons prendre conscience que l'Europe et la France, telles qu'elles sont perçues, sont désormais les cibles de leurs voisins de l'Est et du Sud et que leur survie en termes de valeurs est en jeu dans le nouveau monde qui se met progressivement en place. Les illustrations sont nombreuses : l'agressivité redoublée de la Russie, en Ukraine bien sûr mais également en Afrique ou en Europe ; l'activisme des réseaux islamistes, fréristes ou salafistes, sur le territoire européen, qui vise à fragmenter les cohésions nationales. D'une manière générale, l'indifférence partagée par tous les acteurs internationaux à l'égard des positions européennes sur les événements dans le Caucase, au Moyen-Orient, au Levant ou en Afrique devrait nous alerter sur la place que nos interlocuteurs entendent accorder à l'Europe.

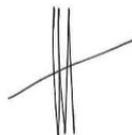
Pourtant le monde nouveau qui se dessine, s'il n'est pas celui que nous attendions, offre de nombreuses opportunités à l'Europe. La France, par son histoire, sa géographie et sa population, conserve un lien fort avec le Sud et le monde non-occidental, et donc une capacité unique pour mieux appréhender l'altérité qu'il représente. Cette originalité culturelle et politique qui nous différencie de nos partenaires a valu régulièrement à la France d'être suspectée d'anti-américanisme ou de manque de solidarité européenne, en particulier au tournant du siècle lorsque se profilait l'espoir d'un universalisme occidental, vite métamorphosé en cauchemar unipolaire où l'hubris des puissants multipliait les erreurs et les destructions.

Aujourd'hui, cette spécificité française pourrait devenir un atout considérable pour une Europe qui doit réorganiser sa relation avec les différentes composantes d'une communauté internationale qui revendique désormais d'être disparate. La France, à la fois pays européen et du sud doit dépasser - sans la renier - la simple solidarité atlantique et européenne et retrouver son exceptionnalité stratégique. Celle-ci pourrait lui donner - et apporter indirectement à l'UE - une capacité à comprendre le nouveau monde, à participer à la dynamique de son développement et à mettre en place une relation plus distanciée, désidéologisée et apaisée avec son voisinage sud.

L'effort de lucidité devient essentiel face à un monde structurellement en déséquilibre qui nous place désormais à la marge et nous considère sans bienveillance, et qui est marqué par un chaos croissant et une violence désinhibée. Il nous est indispensable de redéfinir les objectifs stratégiques pour notre pays et pour l'Europe et faire les choix, certains seront douloureux, pour les atteindre. Il nous faut enfin réaliser que nous entrons dans une période rude et complexe dans laquelle l'effort et le risque seront la norme et ne pourront être assumés collectivement que si les objectifs sont clairs et partagés au sein d'une communauté nationale restaurée.

*Le 10 janvier 2024*

Pascal AUSSEUR  
Directeur général de l'institut FMES





# **LES ÉDITOS : retour sur le second semestre 2023**

## *Juillet-août*

Le sommet d'élargissement des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) qui vient de se tenir à Prétoria (24 août) illustre l'accélération de la désoccidentalisation du monde, en particulier dans notre région de prédilection. L'Iran, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et l'Éthiopie rejoindront les BRICS le 1<sup>er</sup> janvier 2024. C'est un succès diplomatique pour la Chine et une démonstration de plus de l'autonomisation stratégique de notre Sud qui s'émancipe chaque jour davantage du bloc occidental sans qu'on puisse aujourd'hui déterminer le positionnement du curseur de son antagonisme à l'égard des États-Unis et de l'Europe. La posture de l'Inde est sur ce plan déterminante. Le Premier ministre Narendra Modi caractérise l'école du « multi-alignement » : il n'est pas hostile aux autocrates, il priorise le développement économique, il a besoin de la Russie tout en critiquant son invasion de l'Ukraine, il cherche enfin à échapper à la mainmise chinoise, tout en captant les investissements de Pékin et en maintenant de bonnes relations avec l'Europe et les États-Unis. Pour Téhéran, Le Caire, Riyad, Abou Dhabi et Addis-Abeba, intégrer les BRICS est donc une manière élégante d'adopter une posture à 360 degrés, sans mettre tous leurs œufs dans les paniers russe et chinois.

Pour la Chine et la Russie, la logique est plus confrontationnelle. Les BRICS, au-delà de leur utilité économique, constituent un outil très précieux qui leur permet de démultiplier leur posture stratégique continentale structurée aujourd'hui autour de l'Organisation de Coopération de Shanghai (qui intègre l'Inde, le Pakistan et depuis peu l'Iran) en s'immisçant au-delà des océans dans l'espace stratégique maritime traditionnellement contrôlé par les États-Unis.

D'autres signaux soulignent les recompositions géopolitiques au Moyen-Orient. Les Émirats Arabes Unis ont annoncé qu'ils allaient participer à des exercices aériens en Chine, au grand dam du Pentagone qui craint de voir fuiter certaines technologies militaires sensibles. L'Arabie Saoudite discute ouvertement de coopération nucléaire civile avec la Chine, probablement pour faire monter les enchères avec Washington, suscitant l'inquiétude d'Israël qui cherche toutefois à normaliser ses relations avec Riyad. Le gouvernement israélien fait face à une Intifada à bas bruit (les attentats se sont multipliés cet été) et aux manifestations de tous ceux qui contestent les réformes institutionnelles en cours, notamment une partie des réservistes qui refusent de servir dans l'armée. Ces évolutions semblent faire le jeu de l'Iran, mais aussi de l'Arabie Saoudite qui s'impose comme un acteur incontournable, comme en témoigne la réouverture réciproque des ambassades et consulats iraniens et saoudiens et les récents investissements saoudiens en Irak. Le Liban en profite pour sortir la tête hors de l'eau, espérant le retour des capitaux saoudiens. Dans cette atmosphère positive, le lancement officiel de l'exploitation des champs gaziers au large du Liban est une bonne nouvelle pour le pays du Cèdre.

L'été a également été l'occasion de démontrer que l'Afrique n'échappait pas au phénomène de découplage vis-à-vis de l'Europe et de la France. Ce qui pose une difficulté particulière en raison de la porosité croissante entre ce continent et l'Europe. Les dominos tombent les uns après les autres et les coups d'état au Niger et au Gabon nous imposent de revoir notre stratégie et de faire des choix.

Comme nous le laissions entendre dans notre éditorial de juin, Evguéni Prigojine n'aura pas survécu longtemps à sa tentative ratée de coup d'état en Russie. Vladimir Poutine s'est montré impitoyable tout en semblant anticiper les conséquences

collatérales de l'élimination de l'ancien chef du groupe Wagner. Pendant ce temps, l'armée ukrainienne grignote du terrain et multiplie les attaques de drones sur le territoire russe, accroissant la pression à l'encontre du Kremlin qui pourrait tenter une contre-offensive en diversion. Le combat s'enkyste et reste indécis. Il est difficile d'anticiper qui va prendre l'ascendant dans ce choc des volontés.

En attendant de voir comment les opérations tourneront, l'Institut évalue les ouvrages en lice pour son premier prix géopolitique FMES et se mobilise pour finaliser nos prochaines Rencontres Stratégiques de la Méditerranée qui se dérouleront à Toulon, au palais Neptune, les 9-10 novembre prochains au cours desquelles tous ces sujets seront abordés. Vous y êtes tous très cordialement invités.

Bonne rentrée !

## *Septembre*

Le mois de septembre a illustré une fois de plus le fait que le multilatéralisme a laissé place à une diplomatie mondiale néo-Bismarckienne fondée sur une approche transactionnelle qui privilégie les accords bilatéraux aux résolutions collectives d'une communauté internationale exsangue.

Aucun membre du P5, à part l'hôte américain, n'a jugé bon de se déplacer pour participer à la traditionnelle Assemblée générale de l'ONU. Celle-ci a été l'occasion d'arrangements bilatéraux entre les gouvernements américain et iranien qui se sont entendus pour échanger leurs cinq prisonniers politiques respectifs, alors même que les négociations sur l'accord nucléaire patinent ; Washington et Téhéran n'ont de toute façon pas la volonté de trouver une issue sur ce dossier qui irriterait forcément leurs franges conservatrices. Téhéran a récupéré au passage 3 500 tablettes achéménides, véritable trésor archéologique détenu par des musées américains, mais surtout 6 milliards de dollars d'avoirs gelés en Corée du Sud, soit un pactole de 1,2 milliard de dollars par otage ! De son côté, l'Arabie Saoudite fait monter les enchères entre Washington et Pékin pour l'obtention d'un programme nucléaire civil doublé d'un accord de défense en bonne et due forme, laissant entendre qu'une normalisation avec Israël était possible ; un ministre israélien s'est d'ailleurs rendu pour la première fois officiellement en Arabie saoudite, même si le prince héritier MBS rappelle que des concessions israéliennes substantielles aux Palestiniens sont un préalable.

Bachar el-Assad s'est pour sa part rendu à Pékin où Xi-Jing Ping lui a déroulé le tapis rouge, obtenant des investissements indispensables à la reconstruction de son pays, mais gagnant surtout un soutien de poids au Conseil de sécurité des Nations

unies qui lui permet de ne plus dépendre du seul veto russe. En échange, la Chine accroît son influence au Moyen-Orient et obtient désormais l'accès à la Méditerranée orientale via une route terrestre traversant la péninsule Arabique et le Croissant fertile.

De son côté, le premier ministre indien Narendra Modi cherche à rebaptiser son gigantesque pays de son nom ancestral de « Bharat », tournant définitivement la page du souvenir de la colonisation anglaise. Il s'impose à New York comme le champion du multi-alignement, là où ses prédécesseurs se revendiquaient comme ceux du non-alignement. Une chose paraît sûre, la sourde rivalité entre les trois géants du groupe des BRICS est en marche (voir notre précédent édit) et Narendra Modi ne souhaite pas voir Pékin et Moscou prendre le leadership du *Sud global*.

Une autre illustration de ce *chacun pour soi* international a été l'offensive éclair du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev – soutenu par son homologue turc R.T. Erdogan – lui permettant de récupérer la totalité du Nagorno-Karabakh au détriment des Arméniens, dans l'indifférence générale. Son coup de force réussi trace la voie pour d'autres candidats au *Fait accompli*, qui seraient sans nul doute renforcés si le Kremlin l'emportait en Ukraine, montrant que le recours à la force désinhibé est une option gagnante.

Le départ imposé des forces françaises du Niger, après le Mali et le Burkina Faso, marque également ce nouveau monde où les pays européens et les normes occidentales ne sont plus craintes ni respectées.

Rabat, en écho, a accepté l'aide de nombreux pays amis après le terrible tremblement de terre qui l'a affecté, notamment celle d'Israël et même celle du rival algérien, mais elle a ignoré la main

tendue par Paris, soulignant la difficulté de la France à redéfinir une politique globale lisible, audible et cohérente à l'égard de la rive sud de la Méditerranée. C'était l'un des thèmes abordés par Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie, qui a décrypté « l'énigme algérienne » à l'occasion de l'ouverture de notre nouveau cycle de conférences mensuelles que nous vous invitons à suivre régulièrement.

## *Octobre*

Le mois d'octobre a été marqué par la résurgence d'un ancien conflit qui, après l'Ukraine et le Haut-Karabakh, renforce la tension entre l'Europe et son voisinage sud. La nouvelle guerre qui oppose Israël au Hamas depuis le 7 octobre, déclenchée par le massacre de plus d'un millier de civils israéliens par des djihadistes infiltrés depuis la bande de Gaza, replace le conflit israélo-palestinien sur le devant de la scène internationale. Vous pouvez consulter les décryptages de nos experts dans la rubrique médias de notre site internet. Les dirigeants israéliens et leurs soutiens (Etats-Unis, Emirats Arabes Unis, Egypte, certains pays européens), qui estimaient que ce conflit pouvait être « géré » sur le temps long en achetant la paix à Gaza avec l'argent du Qatar et de l'Union européenne tout en colonisant la Cisjordanie, se sont lourdement trompés. Ils pensaient que le Hamas se satisferait du statu quo, qu'il ne tenterait aucune action d'envergure sans le soutien du Hezbollah et que les services israéliens disposeraient d'un préavis suffisant pour agir préventivement. Leurs prévisions ont été contredites. L'élargissement des accords d'Abraham était une hypothèse intolérable pour l'Iran et le Hamas, et à un moindre niveau pour le Qatar qui y aurait vu une marginalisation à l'égard de ses concurrents du Golfe. L'attaque du 7 octobre, en obligeant Israël à réagir, gèle ce rapprochement pour une durée qui dépendra de la durée de la guerre et de son impact médiatique sur les populations arabes.

En effet, cette guerre se déroule à la fois sur le champ de bataille pour l'instant limité à la bande de Gaza (avec des risques réels d'extension en Cisjordanie et à la frontière israélo-libanaise), mais aussi sur le front médiatique. Comme en juin 1982 lorsqu'elle était intervenue au Liban pour « éradiquer l'OLP » de Yasser Arafat et qu'elle avait mis le siège de Beyrouth, Tsahal assiege aujourd'hui

Gaza pour « éradiquer le Hamas », espérant qu'aucun acteur régional ne tentera de briser ce siège par la mer, au risque de provoquer une escalade incontrôlable.

Vue d'Europe, le gouvernement israélien cherche à restaurer sa posture dissuasive fortement écornée en rétablissant sur le terrain un rapport de forces qui lui soit favorable. Au bout du compte, il lui faudra tout de même négocier avec les Palestiniens, mais lesquels ? Ce ne sera certainement pas avec le cacochyme Mahmoud Abbas totalement démonétisé. Le retour au statu quo, espéré par la classe politique israélienne, ne semble plus aujourd'hui une option tenable. Peut-être cette guerre permettra-t-elle d'envisager la création d'un Etat palestinien dans une logique différente de celle des accords d'Oslo ?

Cette guerre questionne également la posture française au Levant. A cet égard, il faut se souvenir qu'il y a 40 ans (23 octobre 1983), en pleine guerre civile libanaise et face à l'armée israélienne, 58 soldats français furent tués lors de l'attentat du Drakkar à Beyrouth, alors que ceux-ci étaient missionnés pour s'interposer et assurer la sécurité des civils libanais, aux côtés de contingents américains, britanniques et italiens ; 241 Marines le furent également ce jour-là. Ce double attentat entraîna une double-riposte française (opération Brochet) et américaine (opération Staunch). Le cuirassé *USS New Jersey* et la chasse américaine pilonnèrent pendant plusieurs jours les positions pro-iraniennes au Liban. Les militants les plus âgés du Hezbollah s'en rappellent encore. La présence aujourd'hui de deux groupes aéronavals de l'US Navy au large du Liban n'est donc pas anodine. Elle rappelle à l'Iran et au Hezbollah que les Etats-Unis n'hésiteront pas à riposter de manière décisive, comme à l'époque, si ceux-ci venaient à cibler les soldats américains présents au Moyen-Orient ou s'ils venaient à bombarder massivement Israël.

Il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences de cette nouvelle guerre. Rebattrait-elle les cartes géopolitiques au Moyen-Orient et dans le bassin méditerranéen ? Ou bien en accélèrerait-elle les effets ? De prime abord, plusieurs acteurs bénéficient de ce nouveau conflit. Tout d'abord l'Iran qui voit le processus de normalisation entre l'Arabie Saoudite et Israël reporté aux calendes grecques et qui ne peut que se satisfaire de voir le gouvernement israélien affaibli et focalisé sur le front intérieur, alors même qu'il défiait l'Iran sur ses propres frontières en zone kurde, au Sud Caucase et en Asie centrale. Le Qatar ensuite qui orchestre la campagne médiatique hostile à Israël tout en ménageant ses partenaires américains et iraniens. La Russie enfin, qui bénéficie d'une heureuse diversion dans sa guerre en Ukraine, alors même que sa marine est à la peine en mer Noire.

De son côté, le président turc R.T. Erdogan a commémoré avec faste le centième anniversaire de la République turque ce 29 octobre, se présentant comme le défenseur des musulmans et des Palestiniens face aux Israéliens et aux Occidentaux, dans une surenchère verbale probablement destinée à damer le pion au régime iranien et à la monarchie saoudienne dans sa recherche de leadership vis-à-vis de l'Oumma. Ses discours enflammés le coupent durablement d'Israël avec lequel il s'était pourtant rapproché, et le contraindront sans doute à des contorsions douloureuses à l'égard de ses alliés otaniens et américains. Sa posture écarte toutefois le spectre d'une intervention militaire turque dans le corridor de Zanguezour en Arménie, car la Turquie ne pourra plus compter sur le soutien d'Israël et des Etats-Unis.

Au sein du monde arabe, de nombreux dirigeants se retrouvent écartelés entre leur détestation du Hamas et des Frères musulmans et la pression de leurs opinions publiques chauffées à blanc. Ce sont les voisins directs d'Israël qui risquent d'en pâtir le plus, qu'il

s'agisse du Liban otage du Hezbollah, de l'Égypte paniquée à l'idée d'accueillir deux millions de Gazaouis, et la Jordanie tétanisée par les réactions hostiles de sa population majoritairement palestinienne.

Ces questions et bien d'autres seront décryptées et débattues lors de nos Rencontres Stratégiques de la Méditerranée qui se dérouleront les 9-10 novembre à Toulon.

## *Novembre*

La guerre entre Israël et le Hamas entre dans sa neuvième semaine et il apparaît déjà qu'elle aura des conséquences durables sur la scène régionale, quel que soit l'avenir de la trêve. Les puissances régionales sont à l'œuvre, sous l'impulsion d'une Amérique décidément de retour. Chacun des protagonistes comprend qu'à l'issue de ce nouveau pic d'hostilités, le statu quo ne sera plus tenable et cherche à se positionner avantageusement. Les enjeux et les conséquences de cette guerre font l'objet de notre conférence mensuelle du 7 décembre 2023 à laquelle vous pouvez vous inscrire, mais aussi de notre article du mois.

Cette guerre impacte aussi nos sociétés occidentales de plus en plus divisées sur le conflit israélo-palestinien car de la lutte pour une terre et une reconnaissance nationale, celui-ci s'est mué en un conflit idéologique, culturel et religieux qui rentre en résonance avec la fracturation Nord-Sud qui s'accroît. La manière dont les opérations militaires et les négociations ont été conduites ces dernières semaines démontre une nouvelle fois que la guerre des représentations est aussi importante que celle sur le champ de bataille, au moins tant que l'opinion publique reste captivée par le sujet. Une fois son intérêt émoussé, la logique du rapport de forces reprend généralement le dessus, comme l'illustre la situation en Ukraine où la Russie semble reprendre l'ascendant, dans l'indifférence médiatique la plus complète.

Plus globalement, la rencontre entre les présidents américain Joe Biden et chinois Xi-Jing Ping le 15 novembre en Californie pourrait marquer une inflexion positive dans la manière dont les deux acteurs globaux gèrent leurs rivalités de puissance et déminent un certain nombre de dossiers, notamment celui du Moyen-Orient. Celui-ci reste crucial pour Washington et l'est devenu pour Pékin,

puisque c'est là que la Chine se fournit principalement en hydrocarbures. Est-ce un hasard si quelques jours seulement après cette rencontre, le président chinois a convoqué à Pékin le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, et plusieurs dirigeants arabes ? On aimerait savoir ce qu'ils se sont dit.

Une chose paraît sûre, ce nouvel épisode du conflit israélo-palestinien risque de relancer la pratique des prises d'otages à des fins politiques, car celle-ci se révèle au bout du compte bien plus payante qu'une simple agression militaire ou terroriste.

Le mois écoulé a également été marqué par la deuxième édition très réussie de nos Rencontres Stratégiques de la Méditerranée (9-10 novembre 2023) aux cours desquelles ces thématiques – parmi bien d'autres – ont été décryptées. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire sur vos tablettes la date de la prochaine édition qui se déroulera les 8-9 octobre 2024.

Le 16 novembre, la FMES a dévoilé les heureux vainqueurs ex-aequo de la première édition de notre prix littéraire « Géopolitique » ; vous pouvez découvrir le résultat. Nous vous invitons à lire ces deux excellents ouvrages, de même que tous ceux qui ont été présélectionnés et qui peuvent faire l'objet de cadeaux de fêtes de fin d'année en fonction des goûts de chacun.

## *Décembre*

En cette toute fin d'année 2023, la guerre entre Israël et le Hamas se poursuit à Gaza, clivant les deux rives de la Méditerranée tout comme nos sociétés. L'armée israélienne progresse et semble se rapprocher de ses buts opérationnels, même si les pressions très fortes principalement exercées par les Etats-Unis laissent imaginer la possibilité d'une trêve. Outre l'arrêt provisoire des combats et des bombardements, la négociation en cours cherche à répondre à d'autres questions clés du conflit israélo-palestinien : qui pour succéder à Mahmoud Abbas ? Quels Etats arabes pour participer à une force destinée à sécuriser la bande de Gaza pour permettre le retrait de l'armée israélienne ? Quel avenir pour la branche politique du Hamas ? En attendant, la bataille médiatique et celle des narratifs font rage de part et d'autre, chacun cherchant à démontrer qu'il est en passe d'atteindre au moins une partie de ses objectifs. C'était le sujet de notre conférence mensuelle que vous pouvez visionner sur notre chaîne YouTube.

Pour Israël, ce conflit prend une tournure existentielle qui rappelle la guerre d'indépendance de 1948-49 laquelle avait abouti à une redéfinition complète des frontières internationales définies par le plan de partage de l'ONU, pour aboutir à de nouvelles frontières nées du rapport de forces sur le champ de bataille. Pour l'autoproclamé « axe de la résistance », ce conflit constitue l'occasion d'isoler davantage Israël et d'affaiblir la présence occidentale au Moyen-Orient, comme l'illustre le regain de tensions en mer Rouge. Depuis le Yémen, les Houthis ont ainsi intensifié leurs tirs de missiles contre Israël, mais aussi contre le trafic maritime commercial, suscitant l'émoi des grandes compagnies maritimes et la mise en place de l'opération « Gardien de la prospérité » par les Etats-Unis, très heureux de détourner l'attention médiatique des bombardements à Gaza. Ils ont ainsi

réussi à fédérer la population yéménite déchirée par neuf années de guerre civile meurtrière et à participer à leur façon à la pression sur Israël, à l'image du Hezbollah libanais, même s'il est probable que leur parrain iranien – ainsi que son soutien chinois – s'assureront que ces attaques resteront sous le seuil de l'escalade. Sur le plan géopolitique, les conséquences de cette guerre apparaissent désormais clairement. Plusieurs acteurs en tirent profit : l'Iran, le Hezbollah et le Qatar qui s'est imposé au cœur du jeu diplomatique ; la Russie qui bénéficie d'un effet de diversion qui lui permet de reprendre l'ascendant en Ukraine dans l'indifférence quasi-générale. Le bilan paraît plus incertain pour la Chine et les Etats-Unis. La première, en refusant de condamner l'agression du Hamas, a accru sa popularité dans le monde arabo-musulman, mais son manque d'implication sur le dossier israélo-palestinien questionne sa capacité à s'implanter stratégiquement et durablement au Moyen-Orient. De leur côté, les Etats-Unis sont vilipendés par les opinions publiques arabes, mais regagnent en crédibilité auprès des dirigeants qui constatent leur capacité à manier le bâton quand cela s'avère indispensable. Ce jeu de puissance avait été bien détaillé lors d'une des tables rondes de notre récente édition des RSMed, que vous pouvez consulter sur notre chaîne YouTube.

Cette guerre souligne en revanche la fragilité des pouvoirs en place en Jordanie, au Liban et en Egypte, même si cette dernière a réussi à réinsérer le jeu diplomatique régional et même si le président Sissi a été réélu sans surprise, montrant qu'il avait su conserver la confiance du Conseil Suprême des Forces Armées. Elle illustre enfin l'attentisme d'autres acteurs, qui ont manqué le coche ou qui sont écartelés entre des intérêts divergents : la Turquie, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, ces derniers restant surtout préoccupés par le bon déroulement de la COP 28 qui s'est conclue chez eux le 13 décembre sur un constat très mitigé, malgré

l'annonce du « début de la fin » de l'ère des combustibles fossiles, une nouveauté bienvenue de la part des pétromonarchies du Golfe. L'Europe est, elle aussi, aux abonnés absents et ne sera sollicité que pour financer le plan qui s'élabore sans elle.

Au bilan, cette année 2023 aura été marquée par l'accélération des fracturations, de la montée des tensions et des recompositions géopolitiques. Nous continuerons à décrypter l'année prochaine l'émergence des nouvelles lignes de force à l'œuvre, non seulement dans notre région traditionnelle du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient, mais également sur tout le continent africain grâce au nouveau programme de la FMES, dirigé par Niagalé Bagayoko. En attendant, toute l'équipe de la FMES vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ! Pour ceux qui seraient encore en recherche de cadeaux, vous trouverez en conseils de lecture, sur notre site internet, nos recensions des deux ouvrages qui ont gagné ex-aequo notre Prix Géopolitique FMES 2023 le mois dernier.

## **NOS ARTICLES**



## **Première partie : Enjeux géopolitiques et conséquences des guerres en cours**

# Vers une neutralisation de la flotte russe de la mer Noire ?

Par Arnaud Peyronnet, chercheur associé à la FMES



## Résumé

Alors que la marine ukrainienne avait quasiment disparu le 24 février 2022 au déclenchement des hostilités avec la Russie, elle a mis en place depuis de puissants moyens de déni d'accès pour contrer la supériorité navale russe. L'utilisation croissante par Kiev de drones aériens, de missiles antinavires puis de drones navals lui a permis de mener une guérilla navale contre la flotte russe dans une grosse moitié du bassin pontique. La marine russe est aujourd'hui très vulnérable aux frappes ukrainiennes. Les pertes de bâtiments s'accroissent, tout comme les destructions de ses capacités de réparation alors que ses ports et son trafic en haute mer sont ciblés par les forces ukrainiennes. Face à l'érosion

*de ses capacités, la marine russe a subi des revers majeurs, tels que la perte en 2022 du croiseur Moskva, navire amiral de la flotte, ou plus récemment la frappe massive contre son quartier général de Sébastopol (septembre 2023). Elle n'est désormais plus en mesure d'assurer la maîtrise de la mer Noire et ne peut plus assurer un blocus naval efficace contre les ports ukrainiens. A moins d'un retournement des combats à terre en faveur de la Russie, cette évolution constitue un revers significatif pour Moscou.*

*Face à ces difficultés, la flotte russe de la mer Noire risque de devoir se réfugier dans le Nord-Est du bassin pontique, voire dans le fleuve Don pour échapper aux frappes ukrainiennes, n'effectuant des sorties que pour procéder à des frappes de longue distance. Ce recul opératif de la flotte russe devrait profiter, par défaut, à la marine turque en mer Noire qui privée de compétiteur immédiat va y accroître sa présence et son influence.*

Dès le début de l'invasion russe de l'Ukraine, les forces russes ont cherché à exercer un blocus de la région d'Odessa<sup>1</sup> pour isoler Kiev. La liberté de navigation commerciale y a été contrainte, plusieurs navires marchands étant ciblés dès les premiers jours du conflit. Parallèlement, des rumeurs de débarquement amphibie russe près d'Odessa ont émaillé les premières semaines du conflit, faisant peser une pression supplémentaire sur l'Ukraine. Si le trafic marchand s'est effectivement réduit dans cette région au profit des eaux roumaines et bulgares, suite aux menaces proférées par Moscou, les forces navales russes n'ont jamais été en mesure de maintenir un blocus total des ports ukrainiens. Pire, la perte d'unités précieuses et la stratégie de déni d'accès privilégiée très tôt

---

<sup>1</sup> Le trafic maritime marchand à destination de l'Ukraine a été l'objet d'avertissements massifs sur les dangers liés aux combats dans la région.

par Kiev ont conduit la flotte de la mer Noire à se replier au large de la Crimée. L'accord quadripartite de juillet 2022 sur l'exportation sécurisée des céréales ukrainiennes à des fins humanitaires via la mer Noire<sup>2</sup>, a consacré ce *statu quo*, gelant temporairement le conflit dans le bassin pontique.

## **Les difficultés du blocus naval russe vis-à-vis de l'Ukraine**

Le 17 juillet 2023, la Russie a mis unilatéralement fin à l'accord céréalier alors même que les frappes ukrainiennes sur la Crimée s'accroissaient. Moscou avait en effet menacé depuis plusieurs semaines de ne pas reconduire cet accord, se plaignant d'entraves à ses propres livraisons de produits agricoles et d'engrais, notamment vers les pays du Sud global ; la propagande russe souligne alors que les frappes ukrainiennes empêchent la livraison de céréales aux pays pauvres<sup>3</sup>. De plus, Moscou accusait l'Ukraine d'utiliser le couloir maritime ouvert dans le cadre de cet accord à des fins militaires, notamment pour des frappes contre la Crimée annexée. Outre la fin annoncée de cet accord, Moscou avait intensifié début juillet sa campagne d'attaques de drones contre le terminal céréalier d'Odessa, signifiant le raidissement de la position russe en mer Noire après une année de calme relatif sur le front maritime.

---

<sup>2</sup> Signé en juillet 2022 à Istanbul et reconduit tous les deux mois, l'accord permettait à l'Ukraine d'exporter ses céréales par la mer Noire. Il a permis d'exporter près de 33 millions de tonnes de céréales des ports ukrainiens entre juillet 2022 et juillet 2023, en dépit du conflit. Il garantissait en outre la sécurité du trafic des cargos en mer Noire au départ des ports d'Ukraine et imposait une inspection des navires par des représentants des signataires (ONU, Turquie, Ukraine, Russie). *Le Figaro*, 17/07/2023.

<sup>3</sup> Cette question n'est qu'une illustration de la guerre économique que se livre la Russie et l'Ukraine : la Russie est le premier exportateur de blé au monde et son objectif est d'affaiblir durablement Kiev, pour qui les exportations de céréales sont absolument vitales (5<sup>ème</sup> exportateur mondial de blé avant la guerre, les céréales représentant plus de 40% des exportations totales de l'Ukraine). *The Maritime Executive*, 08/11/2023.

Après avoir dénoncé cet accord, la Russie a mis en garde l'Ukraine contre ses velléités de poursuivre les exportations de céréales par la mer Noire, prévenant qu'il n'y avait plus de « garanties de sécurité après l'expiration de l'accord », faisant du nord-ouest de la mer Noire une « zone provisoirement dangereuse » pour le trafic marchand<sup>4</sup>. Joignant le geste à la parole, la Russie a effectué une démonstration de force, coulant « pour entraînement » la corvette ukrainienne *Ternopil* qui avait été capturée par la marine russe lors de l'annexion de la Crimée en mars 2014. Moscou a également arraisonné début août et pour une courte durée, le cargo *Sukru Okan* qui, battant pavillon de Palaos, devait se rendre au port fluvial d'Izmaïl dans la région d'Odessa, après avoir appareillé de Grèce<sup>5</sup>. La Russie avait annoncé le 19 juillet qu'elle considérerait comme cible militaire tout navire se dirigeant vers les ports céréaliers ukrainiens de la mer Noire, tout en envisageant le minage des ports ukrainiens<sup>6</sup>. Le 11 septembre 2023, le ministère britannique des Affaires étrangères a ainsi accusé un bâtiment russe d'avoir visé avec deux missiles de croisière de type *Kalibr* un cargo amarré au port d'Odessa<sup>7</sup>. Néanmoins, la flotte russe de la mer Noire n'a pas mené d'actions spécifiques contre la demi-douzaine de bâtiments marchands ayant fait fi des menaces russes pour transiter vers Odessa. Ces dernières n'ont également pas empêché l'Ukraine de rechercher des voies alternatives maritimes voire terrestres pour l'exportation de ses céréales, si possible sous escorte internationale<sup>8</sup>. L'Ukraine a donc mis en place de nouvelles routes pour ses exportations de céréales (depuis les ports d'Odessa, Chornomorsk et Pivdennyi, ainsi que les ports fluviaux d'Izmaïl et

---

<sup>4</sup> *Le Figaro*, 18/07/2023.

<sup>5</sup> *Opex360*, 14/08/2023.

<sup>6</sup> *AFP*, 20/07/2023, *Le Monde* 20/07/2023.

<sup>7</sup> *Opex360*, 12/09/2023.

<sup>8</sup> L'Ukraine a appelé à une opération militaire sous mandat de l'ONU, voire de l'OTAN. *Al Monitor*, 29/07/2023.

de Reni), violant le blocus naval affiché par les Russes. Des navires marchands quittent désormais au compte-gouttes<sup>9</sup> l'Ukraine pour se réfugier ensuite dans les eaux roumaines, puis longer la Bulgarie avant de franchir les détroits turcs, prenant soin d'éviter les eaux internationales et donc toute interception éventuelle par les forces russes. La faible réaction russe à ces transits de bâtiments marchands vers/depuis Odessa et donc la diminution du risque d'incident associé pourrait d'ailleurs inciter certains pays, notamment le Royaume-Uni<sup>10</sup>, à déployer des moyens aériens pour dissuader la Russie de toute aventurisme ultérieur contre ces navires, signifiant là encore le recul des capacités d'action russes.

De fait et malgré les menaces, le blocus naval russe en mer Noire montre aujourd'hui ses limites.

### **L'attrition constante des capacités navales russes et leurs conséquences**

En raison de l'attrition continue de ses moyens, la flotte russe de la mer Noire n'a plus les moyens d'imposer un blocus contraignant qui nécessiterait une permanence à la mer de nombreuses unités navales. Le déploiement de bâtiments dédiés au contrôle de ce blocus exposerait davantage la flotte russe aux représailles ukrainiennes via ses missiles côtiers et ses drones. La Russie ne peut donc que chercher à dissuader les navires commerciaux de se rendre en Ukraine, notamment par un discours très agressif, mais elle n'a plus les moyens de contrôler l'application d'un quelconque blocus.

---

<sup>9</sup> Une demi-douzaine de navires a ainsi emprunté depuis mi-juillet 2023 un couloir maritime temporaire mise en place par Kiev pour quitter les approches des ports ukrainiens.

<sup>10</sup> *Opex360*, 12/09/2023.

Depuis mars 2022, la flotte russe en mer Noire a en effet perdu près de 20 de ses bâtiments dont certaines unités majeures : navire amphibie *Saratov* amarré au port de Berdiansk le 24 mars 2022<sup>11</sup>, de même que le LST *Novocherkassk* et un autre bâtiment endommagé (*Kunikov*)<sup>12</sup>; croiseur *Moskva* atteint par des missiles antinavires de type Neptune le 14 avril 2022. Cet événement traumatique a conduit la marine russe à s'éloigner des côtes ukrainiennes de peur de subir de nouveau le même sort. Elle a dès lors privilégié les sorties à la mer pour des tirs de missiles *Kalibr* à longue distance ou des rotations logistiques au profit de ses forces terrestres. Elle a toutefois perdu le 17 juin 2022 la corvette *Veliky Ustyug* et le remorqueur de haute-mer *Vasily Bekh* par des tirs de missiles antinavires. Le 29 octobre 2022, c'est le chasseur de mines *Ivan Golubets* qui est endommagé par une frappe de drones. Plus récemment (24 mai 2023), le navire collecteur de renseignement *Ivan Khurs* a été attaqué et endommagé par trois drones de surface (USV<sup>13</sup>) à 70 nautiques au Nord du détroit du Bosphore.

La contre-offensive ukrainienne du printemps 2023, puis la fin de l'accord céréalier, ont entraîné une très nette accélération des attaques ukrainiennes à l'encontre de la flotte russe. Le 3 août 2023, c'est au tour de la base navale de Novorossiysk d'être ciblée par des drones ukrainiens, endommageant lourdement le LST *Olenegorsky Gornyyak*. Le 4 août, c'est le pétrolier-ravitailleur *Sig* qui a été détruit par un USV ukrainien dans le détroit de Kerch<sup>14</sup>. Le 12 septembre, la base aérienne de Saki en Crimée, qui accueille l'aviation navale russe et son 43<sup>e</sup> régiment

---

<sup>11</sup> *Al Monitor*, 22/04/2022.

<sup>12</sup> *The Maritime Executive*, 28/03/2023.

<sup>13</sup> *Unmanned Surface Vehicle*.

<sup>14</sup> *Opex360*, 14/08/2023.

d'aviation d'attaque est frappée par des missiles<sup>15</sup>. Le 13 septembre, le pétrolier *Yaz* et le navire civil *Ursa Major* sont ciblés par des USV en mer Noire<sup>16</sup>. Au même moment, des frappes de missiles de croisière sur la base navale russe de Sébastopol neutralisent le LST *Minsk* et le sous-marin *Rostov sur le Don*. Le 20 septembre, le 744<sup>e</sup> centre de communication de la flotte de la mer Noire à Verkhnyosadove est ciblé à proximité de Sébastopol. Le 22 septembre 2023, c'est cette fois un lieu hautement symbolique, le quartier-général de la flotte russe de la mer Noire, qui a été lourdement frappé par deux missiles de croisière<sup>17</sup>, tuant, selon les autorités ukrainiennes, l'amiral Viktor Sokolov, commandant de la flotte de la mer Noire<sup>18</sup>. Le pont de Kerch, vital pour l'approvisionnement de la Crimée puisqu'il sépare la mer d'Azov de la mer Noire, a été attaqué à plusieurs reprises (dernièrement le 17 juillet 2023) entraînant des dommages importants, très pénalisant pour les échanges logistiques entre la Russie et la Crimée.

La destruction prioritaire des navires amphibies russes réduit la menace d'une opération russe de ce type sur les arrières des lignes ukrainiennes, comme cela avait été envisagé par Moscou au début du conflit, et compromet le ravitaillement des forces terrestres russes au Sud de Zaporijjia en cas de percée ukrainienne. L'intensification et l'élargissement des frappes ukrainiennes, y compris en profondeur, coïncident avec une nouvelle stratégie ukrainienne qui considère six ports russes de la mer Noire comme des « zones de guerre » pouvant être indistinctement frappées,

---

<sup>15</sup> *Le Figaro*, 22/09/2023.

<sup>16</sup> *Naval news*, 14/09/2023.

<sup>17</sup> *Le Figaro*, 22/09/2022.

<sup>18</sup> La mort du Commandant en chef de la flotte de la mer noire reste encore non confirmée par Moscou.

outre les ports de Crimée et de la mer d'Azov<sup>19</sup>. Ce ciblage extensif des bâtiments et des infrastructures russes, de leurs capacités de réparations<sup>20</sup> ainsi que des flux logistiques par voie maritime vise à empêcher la Russie d'agir en mer Noire. L'attrition continue de la flotte de la mer Noire font dorénavant de celle-ci une *fleet in being*<sup>21</sup> qui a de plus en plus de difficultés à conduire des opérations en haute mer. Les transits logistiques vers la Syrie, potentiellement ciblés par l'Ukraine, pourraient également eux aussi être compromis, pénalisant la présence russe en Syrie. Le recul stratégique de la marine russe en mer Noire marque les difficultés de Moscou dans la conduite de la guerre avec l'Ukraine.

## **Un recul naval stratégique russe qui profitera à la Turquie**

La réponse apportée par les armées ukrainiennes à la suprématie navale initiale de la flotte russe en mer Noire, en misant sur des moyens asymétriques (missiles côtiers et drones navals et sous-marins), met en évidence la supériorité du déni d'accès et de la guérilla navale à l'encontre d'un ennemi supérieur dans un espace maritime fermé. La flotte russe de la mer Noire va devoir rapidement s'adapter pour ne pas disparaître, la seule option envisageable à ce stade étant de faire du nord-est du bassin pontique son nouveau bastion, densément maillé de moyens A2/AD<sup>22</sup>, tant navals qu'aériens, afin de sauvegarder ses unités

---

<sup>19</sup> Ports d'Anapa, de Novorossiïsk, de Guelendjik, de Tuapse, de Sotchi et de Taman. *New York Times*, 07/08/2023.

<sup>20</sup> Celles-ci étant historiquement faibles en mer Noire par rapport aux autres flottes.

<sup>21</sup> Flotte qui reste au port et qui affiche, par cette seule présence amarrée, une forme de dissuasion, sans pouvoir forcément se projeter au-delà.

<sup>22</sup> *Anti access/Area Denial*.

précieuses<sup>23</sup>. De fait, l'abandon de Sébastopol pour se réfugier à l'Est de la mer Noire, sur le fleuve Don voire même en mer Caspienne, aurait du sens malgré l'échec symbolique que cela représenterait pour Moscou. L'annonce, le 5 octobre 2023 de la création d'un port militaire russe à Ochamchira, en Abkhazie, va dans ce sens<sup>24</sup>. Ce repli pourrait permettre à la flotte russe de conduire des frappes de précision, via ses missiles *Kalibr* (1 500 à 2 500 km de portée) et ultérieurement ses *Zircon* (missiles hypersoniques d'une portée de 1 000 km), depuis ces bastions. Les unités précieuses russes et les convois logistiques disparaîtraient ainsi de la haute mer (limitant leur ciblage par les USV ukrainiens), la flotte de la mer Noire se transformant peu à peu en une flotte semi-continentale qui ne prendrait la mer que ponctuellement pour des salves de tir massives, associées à des frappes de drones guidés. La portée des armements employés permettrait à la marine russe d'atteindre l'ensemble des côtes du bassin pontique, même en restant à l'intérieur des terres. La guerre navale deviendrait alors dans cette région un simple duel d'artillerie à grande distance. La marine russe achèverait dès lors sa transformation en une « marine continentale »<sup>25</sup> déjà initiée il y a quelques années. Cette stratégie du duel à distance a déjà commencé comme en témoignent les attaques russes récurrentes contre Odessa ou les ports fluviaux d'Izmaïl et Reni. Depuis août 2023, la Russie aurait ainsi frappé plus de 120 fois les ports ukrainiens<sup>26</sup>.

Ce recul de la flotte russe va profiter à la marine turque qui va se retrouver privée de son principal compétiteur, alors même qu'elle était déjà en nette progression via un processus de

---

<sup>23</sup> Sous-marins de type Kilo et unités lance-missiles de croisière qui sont à sauvegarder pour peser ultérieurement dans une perspective post-conflit.

<sup>24</sup> *Reuters*, 05/10/2023.

<sup>25</sup> La Russie développe un concept de « puissance navale continentale » ; Pierre Rialland, *Revue Défense Nationale* 2016/5 (N° 790).

<sup>26</sup> *Le Figaro*, 22/09/2023.

« modernisation en profondeur »<sup>27</sup>. La marine turque, essentiellement équipée de frégates légères et de patrouilleurs, ambitionne en effet de devenir une véritable marine hauturière apte à jouer un rôle régional majeur. Les programmes nationaux de construction et de modernisation s'enchaînent, tant pour développer sa flotte sous-marine que sa flotte de surface (projets de frégates multi-rôles et de destroyers, sans compter celui, hautement symbolique du bâtiment amphibie porte-drones *Anadolu*). Le contraste est saisissant avec une flotte russe de la mer Noire désormais en plein désarroi et sur une trajectoire nette de recul. Dans ce contexte, la Turquie va sans doute accélérer le renforcement de ses activités opérationnelles en mer Noire, tant pour affirmer sa souveraineté sur le champ gazier *offshore* de Sakarya<sup>28</sup> que pour profiter du repli stratégique en cours de la flotte russe. La Turquie devrait en outre persévérer dans la fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles au prétexte de la guerre en cours. Cela lui permet en effet d'asphyxier tant la flotte russe de la mer Noire que les unités navales russes présentes en Méditerranée orientale en empêchant les transits et donc les relèves de bâtiments par ces détroits. Cet objectif d'affaiblissement massif des forces navales russes dans la région est partagé par l'OTAN et les Etats-Unis qui ne devraient donc pas s'opposer à moyen terme au maintien de la fermeture des détroits turcs tant que cela va dans le sens de leurs intérêts. Les circonstances lui étant favorables, la Turquie doit donc avancer rapidement pour favoriser une présence de plus en plus importante de ses forces navales dans la région voire territorialiser les espaces maritimes qui lui semblent les plus stratégiques, notamment à l'approche des détroits<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> Le réarmement naval dans le monde, *Etudes Marines*, CESM, janvier 2023.

<sup>28</sup> D'un potentiel de 540 milliards de m<sup>3</sup>.

<sup>29</sup> Quelles réponses apporter à la territorialisation des espaces maritimes ? *FMES*, mars 2023.

Cette nouvelle prédominance navale turque dans le bassin pontique pourrait s'illustrer également au travers de la protection, qui serait assurée par la marine turque, du trafic marchand pour l'exportation sécurisée des céréales. La Turquie, principale puissance à l'origine de l'accord céréalier, cherche en effet à faire revivre cet accord en y incluant la Russie. Ankara reste en effet un intermédiaire entre les deux blocs (via une « neutralité proactive »<sup>30</sup>) et la Turquie se dissocie du camp occidental en ne soutenant pas l'idée des routes alternatives pour l'exportation des céréales ukrainiennes. Ankara reste toujours très dépendante de Moscou pour ses importations de blé (65% des importations turques de blé viennent de son voisin russe<sup>31</sup>) et a donc intérêt à un accord régional avec la Russie. De fait, un nouvel accord céréalier sous surveillance navale turque pourrait satisfaire autant la Russie (qui bénéficierait d'une pause salutaire dans les actions ukrainiennes contre sa flotte) que la Turquie qui élargirait son influence en mer Noire. Cette situation semblerait diplomatiquement acceptable par Moscou qui dispose d'importants moyens de pression sur Ankara et qui pourrait profiter de l'occasion pour diviser le camp occidental sous prétextes humanitaires. Cette évolution ne pourrait que servir les ambitions de la Turquie à l'égard du bassin pontique et du Caucase comme en témoignent son activisme très fort en Géorgie, son soutien à la récente victoire de l'Azerbaïdjan au Nagorno-Karabakh et son projet d'axe terrestre turcique via le corridor de Zangezour.

## **Conclusion**

La flotte russe de la mer Noire n'est désormais plus que l'ombre d'elle-même. Ses grandes ambitions des années 2014-2022 ne sont

---

<sup>30</sup> *Al Monitor*, 28/08/2023.

<sup>31</sup> *Al Monitor*, 29/07/2023.

plus atteignables et elle est en passe de perdre l'Ouest de la mer Noire qu'elle voulait considérer comme son bastion. Pire, elle est durement frappée dans ses ports de Crimée et de la mer d'Azov ainsi qu'en haute-mer. De flotte offensive destinée à conquérir les mers chaudes (Méditerranée voire océan Indien), elle n'est plus qu'une *fleet in being* faisant face à une érosion systématique de ses capacités. Seul le repli vers l'est de la mer Noire, à l'abri d'une bulle de déni d'accès renforcée, semble à même de contrer ce phénomène afin de lui permettre de se concentrer sur un duel d'artillerie à très longue portée avec l'Ukraine. Ce repli signifierait toutefois l'abandon symbolique de la Crimée et de la mer d'Azov par la marine russe<sup>32</sup>, ce qui serait le symbole d'un échec naval retentissant. Cette situation profiterait alors à la marine turque qui, grâce à sa neutralité relative, comblerait opportunément le vide maritime laissé par Moscou pour s'imposer comme le seul arbitre naval du Pont Euxin.

La guérilla navale menée par l'Ukraine et les difficultés de la marine russe à y faire face montrent enfin que les « lacs maritimes » que sont devenues les mers fermées se transforment en pièges fatals pour les marines classiques créées pour la haute-mer. Ces espaces maritimes se territorialisent et risquent de faire l'objet d'un contrôle de plus en plus prégnant via l'utilisation massive de drones associés à des moyens classiques de déni d'accès, y rendant le principe de libre circulation maritime de plus en plus difficile à appliquer.

*Publié par l'institut FMES, le 10 octobre 2023*

---

<sup>32</sup> Un contrôle russe à distance via des frappes de missiles et de drones restant très probable.

## **Le Hamas fait tout pour attirer Israël dans le piège d'une opération terrestre à Gaza**

*Par Pierre Razoux, directeur académique et géopolitique  
de la FMES*

Il aurait pu s'agir du teaser d'une nouvelle saison de la série culte israélienne FAUDA, mais les images choquantes qui ont circulé samedi 7 octobre lors du déclenchement de la guerre entre le Hamas et Israël reflètent le drame bien réel qui se noue autour de Gaza. L'appareil sécuritaire et de renseignement israélien a été pris par surprise, expliquant le succès initial de l'offensive du Hamas et les pertes terribles subies par les civils israéliens. Nul doute qu'une commission ad hoc viendra en temps voulu enquêter sur les raisons de cet échec, comme la commission Agranat l'avait fait après la guerre d'octobre 1973. Le plus probable n'est pas que les experts israéliens n'aient rien vu venir, mais que leurs chefs et les décideurs politiques n'aient pas tenu compte de leurs avertissements. Pour l'instant, la population israélienne, toutes tendances confondues, se tient unie derrière son armée. Le Hamas, retranché dans Gaza, dispose d'une grosse centaine d'otages très certainement éparpillés et bien gardés, qui constituent autant de moyens de pression et de négociation face à Israël.

La mobilisation générale a été décrétée et les chefs de Tsahal, tout comme le gouvernement, doivent déterminer la riposte la plus appropriée pour affaiblir durablement le Hamas et libérer les otages. Ils font face à des dilemmes tactiques, pour limiter les pertes israéliennes, opératifs, pour choisir le mode d'action le plus efficace, et stratégiques, pour atteindre leurs buts de guerre en empêchant le Hamas d'obtenir les siens. Trois options semblent s'offrir à eux.

Tout d'abord, l'établissement d'un siège hermétique de la bande de Gaza qui étouffe le Hamas et ses alliés du Djihad islamique. C'est la solution privilégiée pour l'instant par Benyamin Netanyahou. L'avantage consiste à éviter les pertes du côté israélien, à affaiblir le Hamas et à donner le temps à Tsahal de peaufiner ses plans ; l'inconvénient est qu'un siège ne permet pas de récupérer les otages, qu'il risque d'isoler Israël sur la scène internationale et qu'il pourrait mettre en grande difficulté le gouvernement israélien si le Hamas mettait en scène l'exécution d'otages.

La seconde option repose sur un assaut terrestre massif sur l'ensemble de la bande de Gaza qui dégènerait en un combat urbain chaotique très meurtrier de part et d'autre, compliqué pour Tsahal par la présence d'otages pouvant être utilisés comme boucliers humains, et par le nombre de combattants du Hamas (au moins 35 000) retranchés, prêts à se sacrifier pour infliger un maximum de pertes à l'armée israélienne. C'est clairement l'option souhaitée par le Hamas qui tout fait pour attirer Tsahal dans ce piège. Les Israéliens devraient engager au moins 180 000 hommes pour espérer prendre le contrôle ponctuel de la bande de Gaza après avoir subi de lourdes pertes, sans garantie de pouvoir libérer les otages. Ils ne pourraient de toute façon pas occuper durablement ce territoire hostile et devraient s'en remettre ensuite à une faction palestinienne, mais laquelle, puisque le Fatah et l'OLP sont totalement délégitimés ?

Dernière option, l'enchaînement d'opérations « coups de poing » destinées à libérer des groupes d'otages dès que ceux-ci auront été localisés. Il ne s'agit pas d'une offensive terrestre massive, mais de raids ponctuels conduits par des forces spéciales hautement entraînées, appuyées par des colonnes blindées, de l'appui-feu et des assauts aéromobiles destinés à contrôler un secteur donné dans toutes ses dimensions (surface, toits, caves et tunnels) pour

prendre d'assaut un lieu de regroupement d'otages, quitte à ce que ceux-ci soient tués pendant les combats. Ce type d'opérations complexes entraînera forcément des pertes, mais il évite l'assaut massif recherché par le Hamas et correspond aux valeurs de Tsahal qui refuse d'abandonner à l'ennemi ses prisonniers et ses otages. Cette option, probablement la plus réaliste, est compatible avec un siège hermétique.

Une chose paraît sûre, face à la pression de la classe politique, le gouvernement et les responsables militaires vont devoir agir de manière décisive pour calmer l'opinion publique. Ils savent pouvoir compter sur l'appui des Etats-Unis et de plusieurs autocrates de la région qui vouent une haine farouche au Hamas et aux Frères musulmans. Pour faire diversion et contraindre Israël à maintenir une mobilisation générale coûteuse, le Hamas essaiera probablement d'ouvrir de nouveaux fronts en Cisjordanie et à Jérusalem, grâce à ses cellules dormantes.

Mais c'est surtout vers le Liban et le Hezbollah que regarde le Hamas pour étendre le conflit afin de desserrer l'étau israélien autour de Gaza. Pour l'instant, le Hezbollah n'effectue que le service minimum pour témoigner de son soutien au Hamas, sans prendre le risque d'une escalade incontrôlable avec Israël et les Etats-Unis. De son côté, l'armée israélienne a riposté avec retenue. Washington a annoncé l'envoi de deux groupes aéronavals qui parviendront au large du Liban la veille du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat de Beyrouth (23 octobre 1983) attribué à une milice proche du Hezbollah, qui avait causé plus de 300 morts américains et français. Les plus vieux cadres de la milice chiite conservent le souvenir cuisant du déluge de feu que l'US Navy avait déversé sur leurs positions en représailles à cet attentat. Aujourd'hui, le message est limpide : les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'attaquer directement l'Iran, mais ils frapperont sans pitié le

Hezbollah si celui-ci venait à déclencher un affrontement majeur avec Israël. La menace vaut également pour le Hamas qui détient des otages de nationalité américaine.

Il est de toute façon très improbable que le Hezbollah prenne le risque de tout perdre en se lançant dans un conflit avec Israël, alors même qu'il s'est imposé comme l'acteur dominant au Liban. L'Iran n'a pas non plus intérêt à encourager le Hezbollah à attaquer Israël, alors même que la guerre déclenchée par le Hamas lui permet d'atteindre quatre objectifs importants : neutraliser la tentative de normalisation entre l'Arabie Saoudite et Israël, focaliser l'attention du gouvernement israélien sur le front intérieur plutôt que sur le front extérieur (notamment au Sud-Caucase), affaiblir la posture dissuasive de Tsahal et donner une idée des dégâts que le Hezbollah pourrait infliger à Israël en cas de confrontation majeure. Au regard d'un tel résultat, il est même légitime de se demander si les Iraniens, excellents joueurs d'échecs, n'ont pas manipulé le Hamas à son insu pour l'envoyer se sacrifier contre Israël afin de servir leurs intérêts. Il n'est pas certain que le Hamas, qui a brûlé ses vaisseaux, l'emportera face à la détermination des Israéliens. L'histoire tranchera.

*Tribune publiée dans le quotidien Le Monde du 11 octobre 2023*

## **La Grèce face au conflit entre Israël et le Hamas**

*Par Aris Marghellis, chercheur associé à la FMES et au Centre de droit maritime et océanique (Université de Nantes).*

### **Résumé**

L'ordre en Méditerranée orientale est consubstantiel de l'ordre au Moyen-Orient. Le conflit entre Israël et le Hamas n'est donc pas sans conséquences pour la Grèce et Chypre. D'abord, il pourrait compromettre l'architecture sécuritaire moyen-orientale promue par la Grèce, Chypre et Israël en Méditerranée orientale. Puis, il fait planer le spectre d'une crise migratoire qu'Athènes semble déterminée à contenir. Enfin, la Grèce craint le danger terroriste du fait de sa position pro-israélienne. Cependant, ce conflit est aussi porteur d'opportunités. Si les tensions régionales n'ont, pour l'instant, pas compromis le rapprochement gréco-turc en cours, le soutien grec à Israël et turc au Hamas cristallisent les fractures. Cela met la Grèce dans une position favorable aux côtés des États-Unis et d'Israël. Il est donc important pour Athènes que Washington et Tel Aviv conservent leur capacité à façonner l'ordre régional post-conflit.

### **L'ÉVOLUTION DE LA POSTURE GRECQUE VIS-A-VIS D'ISRAËL ET DU MONDE ARABE**

Pour comprendre les enjeux pour la Grèce de ce nouvel épisode du conflit israélo-palestinien, il convient d'expliquer l'évolution de la posture grecque à l'égard d'Israël et du monde arabe.

## **Des relations gréco-israéliennes médiocres jusqu'aux années 2000**

La question chypriote a commencé dans les années 1950 comme un problème de décolonisation et de libération nationale face aux Britanniques. Elle a fini en problème d'invasion et d'occupation par la Turquie dans les années 1970. Une proximité avec Israël perçu comme un État colonisateur et occupant apparaissait donc comme une incohérence. En outre, l'ONU jouant un rôle pivot dans la gestion du conflit chypriote, il était crucial pour la Grèce de sécuriser le vote des pays arabes et d'autres pays du Tiers-Monde. Une partie importante d'entre eux partageait des sentiments hostiles à l'égard de l'État hébreu, voire à l'égard de la Turquie, qui avait été le premier pays musulman à reconnaître Israël, dès 1949.

D'une façon générale, la proximité entre la Turquie et Israël, qui avait une importante dimension militaro-sécuritaire, ne facilitait pas le développement des relations gréco-israéliennes. En parallèle, la Grèce entretenait des bons rapports avec la Syrie de Hafez El-Assad, les deux pays partageant des relations difficiles avec la Turquie. Par ricochet, les relations gréco-syriennes incommodaient aussi Tel Aviv, en dépit de la reconnaissance *de jure* d'Israël par la Grèce en 1990 qui permit un certain progrès.

### ***Pour des raisons politiques et sécuritaires liées à la cause palestinienne***

La Grèce a longtemps soutenu la cause palestinienne, notamment sous les gouvernements socialistes d'A. Papandréou. En 1981, la Grèce fut le premier pays de la CEE à accorder une pleine reconnaissance diplomatique à l'OLP et Y. Arafat fut le premier leader étranger à visiter Athènes après l'élection d'A. Papandréou.

En 1982, c'est à bord d'un navire grec et en direction d'Athènes que le leader palestinien quitta le Liban<sup>1</sup> ; une opération similaire fut menée l'année suivante au départ de Tripoli<sup>2</sup>. Ce rôle de la Grèce comme « pivot arabe » en Europe lui a aussi valu de devenir un haut lieu du terrorisme palestinien dans les années 1970-1980. Elle abritait sur son territoire des dirigeants palestiniens dont certains appartenaient à des mouvances terroristes (comme le FPLP) et a été le théâtre d'actes terroristes, poussant le Mossad à agir en Grèce (et à Chypre) et impactant la relation gréco-américaine.

### ***En raison de liens anciens et multidimensionnels avec le monde arabe***

La Grèce et le monde arabe entretiennent de liens culturels et religieux millénaires, avec la présence des diasporas grecques d'Égypte, de Syrie et du Liban, mais aussi des patriarcats de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche (basé à Beyrouth) avec leur réseau respectif de monastères et d'églises. À cet égard, le patriarcat de Jérusalem n'a pas toujours eu des relations faciles avec le gouvernement israélien<sup>3</sup> et les frappes récentes israéliennes sur l'église grecque de Saint Porphyre — la plus ancienne de Gaza — qui ont fait plusieurs morts ont été qualifiées par le patriarche Théophile de « crime de guerre »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> “Arafat Arrives in Greece, Denies Defeat by Israel”, The Washington Post, 02/09/1982.

<sup>2</sup> “4,000 Palestinians evacuate Tripoli on Greek vessels”, The New York Time, 21/12/1983.

<sup>3</sup> “Greek Orthodox Church decries ‘extremist’ takeover of Jerusalem hostel”, France24, 29/03/2022 ; “Greek Orthodox Patriarchate condemns settler land grab in East Jerusalem”, Middle East Monitor, 28/12/2022.

<sup>4</sup> “Jerusalem’s Orthodox Patriarch: Israeli strike on Gaza church a ‘war crime’”, Al-Monitor, 20/10/2023.

Il faut ensuite rappeler des liens économiques substantiels, notamment le rôle de la flotte commerciale grecque dans le transport du pétrole moyen-oriental, ce qui exigeait de bonnes relations avec le monde arabe.

En dernier lieu, nous pouvons évoquer la dimension émotionnelle de ces liens. Il s'agissait notamment d'un anti-impérialisme pro-palestinien de gauche percevant Israël comme un proxy américain dans la région, et d'un conservatisme national retenant le souvenir d'une certaine rivalité entre les Grecs et la communauté israélite à l'époque de l'Empire ottoman. Aujourd'hui, le premier subsiste essentiellement dans l'extrême gauche et le second s'est dissipé à la faveur du réchauffement des relations gréco-israéliennes depuis les années 2010.

## **Depuis 2010 : un changement de paradigme dans les relations avec Israël et les pays arabes**

### ***Une longue transition politique et mentale de la Grèce***

À partir des années 1990-2000, la Grèce a commencé à regarder davantage vers l'Europe que vers le Moyen-Orient en raison de l'avancée de l'intégration européenne, du début des négociations d'adhésion de la Turquie, et de l'intégration de Chypre à l'UE. Cela eut pour effet l'accélération de l'eupéanisation des relations gréco-turques, rendant moins déterminant le soutien des pays arabes. En outre, le décès d'A. Papandréou en 1996 marqua une certaine dépréciation des solidarités fondées sur la personnalité des leaders.

## ***Les changements tectoniques survenus au Moyen-Orient***

À partir des années 2000, une série d'évolutions viennent bousculer les réalités au Moyen-Orient : le décès de Y. Arafat et la « dé-marxisation » de la lutte palestinienne, avec la domination du Hamas et un certain revirement palestinien vers la Turquie d'Erdogan ; le décès de Hafez el-Assad et la guerre en Syrie ; l'avènement des Frères musulmans en Égypte ; la chute de M. Kadhafi en Libye. Ces évolutions vont effacer les structures et personnes avec lesquelles la Grèce était habituée à traiter au Levant arabe. Exception faite de l'Égypte, où le général al-Sissi finira par renverser les Frères musulmans en 2013 et optera pour le développement des relations — y compris militaires — avec la Grèce. Concernant la Syrie, la Grèce a suivi la politique de l'UE mais, à partir de 2020, essaie discrètement de rétablir des liens en raison de la fuite en avant de la Turquie en Méditerranée orientale. C'est un choix logique au vu de la rivalité turco-syrienne, des enjeux en matière de zones maritimes impliqués de la proximité géographique de Chypre, et du problème d'occupation turque que partagent Nicosie et Damas — même si la manifestation et les enjeux de cette occupation ne sont pas identiques. Ainsi, le 29 avril 2020, la Syrie a envoyé une lettre au Secrétaire général de l'ONU dénonçant l'accord maritime turco-libyen de 2019 et soutenant entièrement la Grèce et Chypre, quand bien-même elle n'était pas directement lésée par cet accord<sup>5</sup>. Le 5 mai 2020, la Grèce nomma une Envoyée spéciale pour la Syrie, qui n'était autre que l'ambassadrice qui avait quitté le pays en 2012<sup>6</sup>. En d'autres

---

<sup>5</sup> “Letter dated 29 April 2020 from the Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to the United Nations addressed to the Secretary-General”, ONU, 29/04/2020.

<sup>6</sup> “Ministry of Foreign Affairs announcement on the appointment of a Special Envoy for Syria”, Ministère des affaires étrangères de la République hellénique, 05/05/2020.

termes, si les deux États sont conscients que leurs alliances respectives ne leur permettent pas de rétablir pleinement des relations, la volonté de se prépositionner en vue d'une future normalisation — lorsque les conditions la permettront — est manifeste.

### ***La dégradation des relations turco-israéliennes***

La dégradation des relations entre Tel Aviv et Ankara au tournant des années 2010 s'inscrit dans le sillage du positionnement de R. T. Erdogan en protecteur du monde sunnite et donc des Palestiniens. Pour Israël, la conséquence principale de sa rupture avec la Turquie était la perte d'un allié crucial dans une région hostile et le besoin subséquent de se doter de nouveaux partenariats, d'un lien plus direct avec l'Europe, et d'une profondeur stratégique en Méditerranée. Dans ce contexte, géographie oblige, seules Chypre et la Grèce — les deux uniques membres de l'UE dans la région — pouvaient lui offrir des solutions. En miroir, Athènes, qui perdait ses relais au Levant arabe, trouvait en Israël un partenaire qui lui permettait de continuer à faire jeu en Méditerranée orientale. Et ce dans un contexte de montée en puissance stratégique turque et dans une conjoncture financière désastreuse qui menaçait de se transformer en effondrement géopolitique. Les conditions d'une situation « gagnante-gagnante » ont donc émergé de fait et les deux pays ont su saisir cette opportunité.

Ainsi, la Grèce et Israël, rejoints par Chypre, sont entrés dans une coopération énergétique, militaire, sécuritaire et économique fructueuse. En parallèle, les lobbies grec et israélien aux États-Unis, qui n'avaient pas toujours prêché le même discours, sont entrés dans une phase de coordination croissante sur les questions régionales.

## ***Le rapprochement israélo-arabe***

Ce rapprochement gréco-israélien fut d'autant plus facilité que des États arabes comme l'Égypte, Bahreïn, les Émirats Arabes Unis (EAU) et l'Arabie Saoudite — tous des adversaires de l'islam politique soutenu par la Turquie — développèrent des relations de plus en plus décomplexées avec Israël. Les Accords d'Abraham de 2020, favorables à la vision grecque de l'ordre régional, ont marqué un tournant dans cette dynamique. C'est aussi à partir de 2020, en réponse au raidissement stratégique turc en mer Égée et en Méditerranée orientale, que la Grèce a multiplié les synergies diplomatiques<sup>7</sup>, économiques<sup>8</sup>, énergétiques<sup>9</sup> et militaires<sup>10</sup> avec ces mêmes États arabes « israélo-compatibles », ainsi qu'avec la

---

<sup>7</sup> “Joint Statement « Philia Forum » (Athens, 11.02.2021)”, Ministère des affaires étrangères de la République hellénique, 11/02/2021 ; “QA-6, 11 February 2021, Statement of the Spokesperson of the Ministry of Foreign Affairs, Mr. Hami Aksoy, in Response to a Question Regarding the “Philia (Friendship) Forum” Held in Athens on 11 February, with the Participation of the Foreign Ministers of Greece, Egypt, France, Saudi Arabia, the United Arab Emirates, Bahrain and the Greek Cypriot Administration”, Ministère des affaires étrangères de la République turque, 11/02/2021.

<sup>8</sup> “Saudi Arabia, Greece Issue Joint Statement at Conclusion of HRH Crown Prince’s Visit to Greece”, Saudi Press Agency, 27/07/2022 ; “UAE & Greece explore cooperation to enhance private sector contribution to developing innovative & sustainable economic partnerships in future sectors”, Ministère de l'économie des EAU, 29/03/2022 ; “Sisi, Mitsotakis urge enhancing Egyptian-Greek economic, energy cooperation”, Egypt State Information Service, 04/08/2023.

<sup>9</sup> “East Med Gas Forum turns into regional organisation, in blow to Turkey”, The Arab Weekly, 23/09/2020 ; “Greece, Egypt, Cyprus sign energy deal with Europe in mind”, Arab News, 19/10/2021 ; “Greece, UAE agree joint investments in energy, other sectors”, Reuters, 09/05/2022 ; “Greece, Saudi Arabia to look at linking their power grids”, Reuters, 27/09/2023.

<sup>10</sup> “Greece, UAE sign mutual defence pact”, Ahval News, 24/11/2020 ; “Greece delivers Patriot battery to Saudi Arabia”, Agence Anadolu, 15/09/2021 ; “Royal Saudi Air Force begin Falcon Eye 1 drills in Greece over the Mediterranean”, Al Arabiya, 17/03/2021 ; “As EU mulls sanctions against Turkey, East Med allies to begin joint drills”, Al-Monitor, 26/11/2020.

Jordanie<sup>11</sup>, en vue d'harmoniser les architectures sécuritaires moyen-orientale et est-méditerranéenne.

## **LES DANGERS LIÉS À LA GUERRE ENTRE ISRAËL ET LE HAMAS**

### **Une architecture sécuritaire compromise ?**

Le danger majeur pour la Grèce et Chypre serait la mise en péril de l'architecture sécuritaire issue des Accords d'Abraham, qui s'imbrique avec celle promue par les deux États en Méditerranée orientale. En effet, le corollaire implicite de la normalisation des relations d'Israël avec une partie du monde arabe était la mise en veilleuse de la question palestinienne pour permettre les convergences. Or, l'offensive du Hamas a fait voler en éclat ce schéma en replaçant la question palestinienne sur le devant de la scène. Cette situation force donc, de la part des États arabes « israélo-compatibles » avec lesquels la Grèce avait réussi à cultiver un même état d'esprit sur l'ordre régional, des prises de position susceptibles de compromettre ces convergences<sup>12</sup>.

Il est encore tôt pour évaluer les conséquences de ce désamour apparent entre ces États et Israël. S'agit-il d'une réaction principalement dictée par une crainte de la rue, qui finira par se dissiper ? Ou d'une rupture plus profonde avec l'État hébreu, susceptible de conduire à des divergences de fond sur la vision de

---

<sup>11</sup> "Jordan, Greece, and Cyprus release joint communiqué after trilateral summit", site officiel du roi Abdullah II, 28/07/2021 ; "JOINT STATEMENT: 1st Trilateral Defence Ministers Meeting between Cyprus, Greece and the Hashemite Kingdom of Jordan", Ministère de la défense de la République de Chypre, 01/12/2021.

<sup>12</sup> "Saudi Arabia, UAE, Egypt condemn Israel over Gaza hospital blast", Al-Monitor, 17/10/2023 ; Saudi Arabia pauses normalisation talks with Israel amid ongoing war with Hamas", France 24, 14/10/2023.

l'ordre régional ? Ce second scénario ne semble pas jusqu'à présent le plus plausible. Le Hamas étant une émanation de l'islam politique, il est peu probable que les États arabes en question se retrouvent à le soutenir. En outre, l'objectif de fond de l'offensive du 7 octobre est précisément de torpiller le processus enclenché par les Accords d'Abraham. Accepter de les compromettre serait faire le jeu du Hamas et, accessoirement, de l'Iran et de la Turquie. Cela explique que la dénonciation des exactions israéliennes de la part de ces États n'a pas été suivie de mesures économiques contre Israël préconisées par l'Iran<sup>13</sup>.

En revanche, la volatilité de la situation compromet un retour au *statu quo ante*. Le spectre d'un fossé grandissant entre la rue et le pouvoir, notamment en Egypte ; l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'équation moyen-orientale, notamment de la Chine ; un potentiel discrédit politique, militaire, voire moral, d'Israël ; une certaine perte d'influence des États-Unis, dont la démonstration de force militaire en serait en fait la conséquence : autant d'éléments susceptibles d'interroger la place des Accords d'Abraham dans une configuration qui pourrait s'avérer radicalement différente de celle qu'ils ont contribué à façonner. Une telle situation mettrait à l'épreuve la politique régionale de la Grèce et de Chypre, qui ont beaucoup investi dans une architecture sécuritaire ayant le mérite de contribuer à circonscrire l'expansionnisme turc et à les transformer en interface entre l'UE et la région ANMO.

### **Le spectre d'une nouvelle crise migratoire**

Le deuxième danger pour la Grèce est celui d'une nouvelle vague migratoire. Le Covid-19, l'apaisement gréco-turc aux suites des

---

<sup>13</sup> "Iran's Khamenei urges Muslim countries to boycott Israel", Reuters, 01/11/2023.

séismes de février 2023 et une politique plus ferme de contrôle des frontières, ont permis une réduction substantielle des flux. Cette politique, bien que souvent critiquée, reste une priorité du gouvernement grec. Or, une recrudescence des flux est observée depuis l'été 2023, malgré une plus grande coopération de la part de la Turquie qui semble, pour l'instant, vouloir maintenir la dynamique de normalisation avec la Grèce<sup>14</sup>. La crainte du gouvernement grec est que le conflit à Gaza ne provoque un flux migratoire massif, dont une partie conséquente se dirigera forcément vers la Grèce, *via* la Turquie ou l'Égypte. En cela, la Grèce, qui a soutenu Israël sans ambiguïté dès l'attaque du Hamas, n'a pas intérêt à ce qu'aboutissent les objectifs annoncés par B. Netanyahu de vider Gaza de sa population.

### **Des défis en matière de sécurité interne**

Outre le danger terroriste qui pourrait atteindre la Grèce par infiltration *via* la voie migratoire, les migrants déjà présents dans le pays sont une potentielle source d'insécurité en raison de l'exacerbation des tensions et des passions. Plusieurs centres d'accueil de migrants sont dispersés sur le territoire grec, y compris sur des îles proches de la Turquie. Dans certains d'entre eux, des tensions et manifestations de soutien au Hamas ont poussé les autorités grecques à accroître les mesures de sécurité<sup>15</sup> ; elles redoutent par ailleurs le phénomène des « loups solitaires » auquel la Grèce n'a, jusqu'à présent, pas eu à faire face. Elles sont donc en état d'alerte terroriste du fait de la position pro-israélienne du

---

<sup>14</sup> "Greek and Turkish migration ministers commit to collaboration against irregular migration; joint statement", Athens-Macedonia News Agency, 23/10/2023.

<sup>15</sup> "Fearing Rise of Radical Islamists, Greece Boosts Migrant Camp Security, Surveillance", Voice of America, 19/10/2023.

gouvernement<sup>16</sup>, même si la Grèce a clairement réitéré sa position en faveur de la création d'un État palestinien et du respect du droit humanitaire.

Pour rappel, en mars 2023, une opération conjointe de services de renseignement grecs et du Mossad avait permis de déjouer une attaque sur des ressortissants israéliens à Athènes, apparemment planifiée par l'Iran et devant être perpétrée par deux ressortissants pakistanais<sup>17</sup>. Si la Grèce a échappé au terrorisme qui a touché d'autres pays européens les vingt dernières années, cela lui rappelle qu'elle pourrait voir sa situation changer en raison du durcissement du jeu au Moyen-Orient, de son soutien à Israël et de la dégradation de ses relations avec l'Iran<sup>18</sup>. La vigilance est donc de mise.

Dans ce contexte, des informations laissant entendre une implication militaire de la Grèce avec le déploiement de forces navales au large d'Israël<sup>19</sup> ont rapidement été démenties par l'État-major grec<sup>20</sup>. Un navire est effectivement déployé dans le cadre de la mission onusienne UNIFIL au large du Liban, mais c'est le cas depuis plusieurs années. Le 10 octobre 2023, une frégate a également rejoint le *Standing NATO Maritime Group Two* (SNMG-2) en Méditerranée orientale, mais dans le cadre d'un exercice planifié depuis l'an dernier.

---

<sup>16</sup> "Greece on alert for 'hidden' terrorists as Middle East crisis escalates", Euractiv, 12/10/2023.

<sup>17</sup> "Mossad says it foiled Iranian-Pakistani attack on Israelis in Greece", Al-Monitor, 29/03/2023.

<sup>18</sup> "Gallant: Israel's close ties with Greece are a clear message to Iran", The Jerusalem Post, 07/08/2023.

<sup>19</sup> "Civilians flee northern Gaza as US says it is working with Israel on 'safe areas'", BBC, 13/10/2023.

<sup>20</sup> "Military sources dismiss BBC reports that Greek warship sent to Israeli border", Kathimerini, 13/10/2023.

## UNE OPPORTUNITÉ POUR CONSOLIDER LA POSTURE RÉGIONALE DE LA GRÈCE ?

### **Avec Israël**

La crise actuelle est peut-être une occasion de consolider l'axe tripartite Grèce-Chypre-Israël — le fer de lance de la stratégie régionale grecque — et le positionnement d'Ankara n'est pas sans faciliter une telle entreprise.

### ***Sur le plan sécuritaire***

Israël a pris acte des sentiments extrêmement hostiles de la population turque<sup>21</sup>, attisés par la rhétorique du régime et les médias<sup>22</sup>, et a demandé à ses ressortissants<sup>23</sup> puis à ses diplomates<sup>24</sup> de quitter le sol turc. À l'inverse, la Grèce et Chypre ont été les principaux hubs pour les ressortissants israéliens rejoignant Israël ou le quittant en raison de la guerre<sup>25</sup>. C'est une application tout à fait concrète de la profondeur sécuritaire qu'offre à Israël le « couloir » gréco-chypriote. D'une façon générale, les deux États sont devenus progressivement très hospitaliers pour les touristes, investisseurs et résidents permanents israéliens, alors-

---

<sup>21</sup> “Pro-Gaza protests in Turkey target Israeli consulate, McDonald’s”, Al-Monitor, 18/10/2023.

<sup>22</sup> “In Turkey, Hamas Attacks Trigger Tsunami of Israel-hate and Outright Antisemitism”, Haaretz, 22/10/2023.

<sup>23</sup> “Israel tells its citizens to leave Turkey immediately amid fears of reprisal attacks”, The Times of Israel, 17/10/2023.

<sup>24</sup> “Israel-Palestine war: Israel withdraws diplomats from Turkey over security concerns”, Middle East Eye, 19/10/2023.

<sup>25</sup> “Stranded in Athens: Israelis Are Doing Everything They Can to Get Home”, Haaretz, 11/10/2023 ; “Israeli C-130 in Athens transporting soldiers on leave to the front”, Kathimerini, 11/10/2023 ; “Cyprus becomes safe haven for people heading to, leaving Israel”, Reuters, 12/10/2023 ; “Fight Hamas or Flight: The Israelis Fleeing the Country During the War”, Haaretz, 16/10/2023.

même que c'est la Turquie qui fut pendant longtemps leur destination favorite dans la région.

### ***Sur le plan stratégique***

Du point de vue stratégique, c'est également vers cette partie de son environnement régional qu'Israël peut regarder avec sérénité dans le contexte actuel. L'investissement sur l'axe tripartite Grèce-Chypre-Israël prend donc tout son sens, comme en témoigne aussi le fait que les États-Unis utilisent les infrastructures militaires grecques pour soutenir leur présence militaire au large d'Israël (cf. *infra*). À terme, cela permettra peut-être à Tel Aviv de voir sous un jour encore plus favorable cet espace, et donc de s'associer de façon plus dynamique à la vision hellénique de l'ordre régional. En effet, Israël peut aujourd'hui se poser la question de savoir quelle aurait été sa situation sécuritaire si les Frères musulmans soutenus par la Turquie avaient conservé le pouvoir en Égypte et si la marine turque avait réussi à acquérir le contrôle stratégique de la Méditerranée orientale selon les termes préconisés dans sa doctrine géopolitique maritime.

### ***Sur le plan énergétique***

Cette situation pourrait enfin favoriser un renforcement de la coopération fondée sur le format « 3+1 » (Grèce, Chypre, Israël + États-Unis)<sup>26</sup>, voire d'envisager une résurrection du gazoduc East Med ou d'un projet similaire. Pour rappel, les Américains avaient retiré leur soutien à ce projet au début 2022, entraînant par là-même les réserves de Tel Aviv. Or, le 21 septembre 2023, R. T. Erdogan avait annoncé, à la suite de sa rencontre avec B.

---

<sup>26</sup> “Joint Statement on the 3+1 (Republic of Cyprus, Greece, Israel + United States) Foreign Ministerial”, Département d'État américain, 09/05/2022.

Netanyahou à New York, que la Turquie et Israël allaient procéder à une exploitation conjointe des gisements de gaz offshore et construire un gazoduc reliant les deux pays<sup>27</sup>. Cependant, la géographie et le droit dictent que pour réaliser un tel projet, Israël doit forcément compromettre son partenariat avec Chypre. Qu'il ait été réellement évoqué ou pas (Israël ne l'a jamais confirmé), ce projet n'est plus à l'ordre du jour. Il y a là une opportunité pour Nicosie et Athènes d'affaiblir la stratégie énergétique turque en Méditerranée orientale — pour la mise en œuvre de laquelle Ankara a besoin de bonnes relations avec Israël — et d'arrimer de façon plus déterminée Tel Aviv à leur vision, notamment si le lobby israélien aux États-Unis décidait de durcir sa position vis-à-vis de la Turquie. D'autant que la posture turque met de nouveau Ankara face à ses contradictions et aux limites de sa logique transactionnaliste.

### ***La posture turque et ses implications pour la Grèce***

Ménager la chèvre et le chou — en l'occurrence le Hamas et Israël — n'est plus possible pour la Turquie en période d'extrême tension. À l'intérieur, en dépit de divisions, Israël est dans une phase psychologique de mobilisation rappelant l'Holocauste, le nazisme, et la lutte pour la survie. Ces moments resteront gravés dans la conscience nationale et l'État hébreu compte ses vrais amis : au vu de sa rhétorique anti-israélienne<sup>28</sup> la Turquie a moins de chances d'y figurer que la Grèce. Le rapprochement turco-israélien qui

---

<sup>27</sup> “Erdogan: Turkey and Israel to start joint energy exploration”, Globes, 21/09/2023.

<sup>28</sup> “Turkey’s Erdogan calls on Israel to stop attacks on Gaza ‘amounting to genocide’”, Reuters, 20/10/2023 ; “Turkey’s Erdogan hails Hamas as liberators, leaving detente with Israel in shreds”, Al-Monitor, 25/10/2023 ; “Turkey’s Erdogan labels Israel a ‘terror state’, slams its backers in West”, Reuters, 15/11/2023.

semblait gagner en substance<sup>29</sup> en fait déjà les frais : l'ambassadeur israélien à l'ONU a déclaré à propos de R. T. Erdogan que « un serpent reste un serpent »<sup>30</sup>, alors que le premier ministre israélien a accusé le dirigeant turc de soutien au terrorisme<sup>31</sup>. À l'inverse, le climat entre B. Netanyahu et K. Mitsotakis fut particulièrement amical lors de la visite de ce dernier à Tel Aviv le 23 octobre<sup>32</sup>.

En outre, la « force de frappe » de la Turquie sur le dossier palestinien ne semble pas pour l'instant être à la hauteur des ambitions du président Erdogan et le conflit israélo-palestinien reste incontestablement une affaire des pays arabes. Cependant, derrière l'apparence émotionnelle du discours turc sur le Hamas qui semble mettre la Turquie hors-jeu, il y a un vrai calcul, car ce sont peut-être les termes de la création d'un futur État palestinien qui sont actuellement en jeu. Le conflit actuel aide les Israéliens à rendre ce futur État le plus handicapé possible dans le cas où ils ne pourraient plus en empêcher l'émergence. Les Turcs, eux, espèrent un retour sur investissement dans la perspective d'une domination de l'islam politique dans un futur État palestinien. C'est dans cet esprit que le dirigeant turc a proposé de se poser en garant de la sécurité des Palestiniens<sup>33</sup>, idée à laquelle la Russie semble se rallier<sup>34</sup>, puisque cela permet accessoirement de bouleverser une

---

<sup>29</sup> “UN General Assembly: Erdogan, Netanyahu meet for first time as relations thaw”, Reuters, 20/09/2023.

<sup>30</sup> “Israel pulls diplomats from Turkey to reassess ties as Erdogan blasts its ‘war crimes’”, The Times of Israel, 28/10/2023.

<sup>31</sup> “Netanyahu says Israel won't accept ‘preaching’ from terror-supporting Erdogan”, The Times of Israel, 15/11/2023.

<sup>32</sup> “PM Netanyahu meets with Greek Prime Minister Kyriakos Mitsotakis”, Ministère des affaires étrangères d'Israël, 23/10/2023.

<sup>33</sup> “Israel-Palestine war: Turkey proposes guarantorship system to end conflict”, Middle East Eye, 19/10/2023.

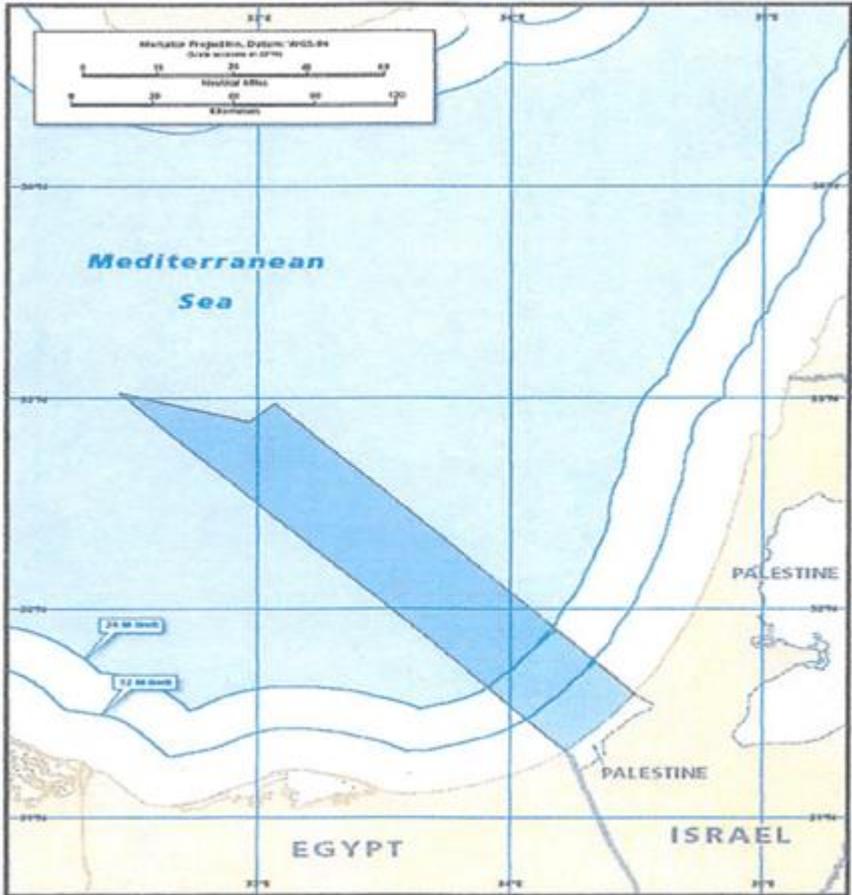
<sup>34</sup> “Russia ready to discuss Turkey's idea about guarantors for Israel, Palestine — Lavrov”, TASS, 19/10/2023 ; “Telephone conversation with President of Turkiye Recep Tayyip Erdogan”, Présidence russe, 24/10/2023.

architecture sécuritaire jusque-là favorable à Israël et aux pays occidentaux. Une telle évolution ferait de la Turquie un rival *systemique* d'Israël, et c'est aussi sous cet angle qu'il faut comprendre le raidissement israélien vis-à-vis d'Ankara. À cet égard, le rapprochement turco-iranien actuel vise en partie à intimider Israël et lui rappeler l'importance de la Turquie dans la gestion du danger iranien.

Or, la Grèce et Chypre sont concernées par un tel scénario. En effet, un État palestinien reconnu aura droit à ses propres zones maritimes. D'ailleurs, en 2015, puis en 2019, l'Autorité palestinienne a déposé à l'ONU une déclaration avec ses revendications, qui empiètent sur les zones définies entre Chypre, Israël et l'Égypte<sup>35</sup>, zones que la Turquie ne reconnaît pas.

---

<sup>35</sup> “Declaration of the State of Palestine regarding its maritime boundaries in accordance with the united Nations Convention on the Law of the Sea”, Nations-Unies, 24/09/2019.



Source : ONU, Declaration of the State of Palestine regarding its maritime boundaries in accordance with the United Nations Convention on Law of the Sea.

Un État palestinien reconnu mais faible et sous influence turque permettrait à la Turquie de répliquer le scénario libyen : offrir du capital politique, voire militaire, en échange d'une délimitation douteuse afin de désorganiser l'architecture sécuritaire est-méditerranéenne, dont le zonage maritime est une composante

fondamentale<sup>36</sup>. D'autant que la possibilité d'une jonction maritime turco-palestinienne avait été évoquée en 2020<sup>37</sup>. C'est donc ici un scénario à ne pas sous-estimer, qui pourrait convaincre Israël de raccorder davantage ses points de vue avec Chypre et la Grèce en considérant une vision principalement juridique des délimitations maritimes, et non politique comme le veut la Turquie.

## **Avec les Etats-Unis**

### ***Les effets bénéfiques pour la Grèce de la projection militaire américaine***

Un effet direct du conflit a été un des plus grands déploiements de l'US Navy en Méditerranée orientale ces 40 dernières années. Dans ce contexte, la Crète avec sa base navale de la Sude (Souda) et l'escadron de chasse 115 de l'armée de l'air hellénique situé à proximité, joue un rôle central. Y stationnent notamment des transporteurs C-130 et C-17, un ravitailleur KC-135 et un avion de reconnaissance RC-135 River Joint.

---

<sup>36</sup> Au sujet des enjeux de la délimitation maritime turco-libyenne de 2019, voir, par exemple : Aris Marghelis. « Les délimitations maritimes Turquie-gouvernement d'entente nationale libyen et Grèce-Égypte dans leur contexte régional ». *Neptunus*, 2021, 27 (2), pp.1-24. hal-03833461.

<sup>37</sup> "Palestinian Authority 'ready to sign maritime exclusive economic zone deal with Turkey'", *Middle East Eye*, 22/06/2020.

## La localisation de la base navale de la Sude (Soude)



Source : capture d'écran Google Maps, 2023

En raison de la saturation des infrastructures crétoises, les Américains utilisent aussi désormais les installations de l'escadron de chasse 112 situé à Éleusis, dans la banlieue d'Athènes<sup>38</sup>. Pour la Grèce, ce retour américain est donc le bienvenu : il est perçu comme consolidant un axe maritime est-ouest en Méditerranée orientale, dont elle est devenue un maillon indispensable grâce à ses nombreuses infrastructures militaires.

L'investissement des États-Unis dans les infrastructures militaires en Grèce ces dernières années s'avère donc pertinent et crucial : hier avec l'Ukraine, aujourd'hui avec le Moyen-Orient. Cela profite

---

<sup>38</sup> "Soude base key to US contingency plans", Kathimerini, 26/10/2023.

à la Grèce, qui voit son utilité stratégique s'accroître presque par défaut. Athènes peut aussi espérer que ce contexte sécuritaire stimulera davantage l'intégration de Chypre au dispositif stratégique occidental pour contrebalancer l'emprise de la Turquie sur l'île. Ce processus se met en place progressivement ces dernières années *via* le vecteur américain<sup>39</sup>, israélien<sup>40</sup>, mais aussi français et européen<sup>41</sup>, même si son aboutissement reste incertain.

### ***Une configuration défavorable pour la Turquie ?***

À l'inverse, le retour en force de la présence navale américaine dans la région nourrit un schéma qui n'est pas favorable aux ambitions turques. D'où la critique virulente par R. T. Erdogan de l'envoi de porte-avions américains dans une région où il considère que les États-Unis n'ont pas à être présents<sup>42</sup>. En effet, l'US Navy vient

---

<sup>39</sup> "US partially lifts three-decade-old arms embargo on Cyprus", France24, 02/09/2020 ; "Turkey condemns U.S. decision on Cyprus arms embargo", Reuters, 17/09/2022 ; "American Fighter Jets Fly Over Turkish Occupied Cyprus", Greek Reporter, 26/10/2022 ; "New Jersey National Guard signs Partnership Agreement with Republic of Cyprus National Guard", U.S. Embassy in Cyprus, 30/03/2023 ; "Turkey lashes out at US over warship anchored in Cyprus", Al-Monitor, 18/05/2023 ; "2023 U.S.-Republic of Cyprus Defense and Security Cooperation Dialogue", U.S. Department of Defense, 01/06/2023 ; "Turkey to raise Cyprus issue at Nato summit", Cyprus Mail, 19/06/2023 ; "Lifting of Defense Trade Restrictions on the Republic of Cyprus for Fiscal Year 2024", U.S. Department of State, 18/08/2023 ; "Blinken discusses sea route for Gaza aid with Cyprus president", France 24, 05/11/2023.

<sup>40</sup> "IDF to launch 'Blue Sun' joint military drill with Cyprus", The Times of Israel, 08/05/2023 ; "In Cyprus, IDF runs drills for potential war with Hezbollah, Lebanon ground assault", The Times of Israel, 02/06/2022 ; "Cypriot and Israeli armed forces conduct Agapinor 2023 drill (with video)", Cyprus Mail, 12/05/2023 ; "Report reveals Cyprus as EU country to purchase Merkava tanks from Israel", i24, 24/06/2023.

<sup>41</sup> "EDIDP LynkEUs project – success of European BLOS firings with AKERON MP Missiles system in Cyprus", MBDA, 07/10/2022 ; "Défense aérienne et anti-missile : comment l'Europe veut protéger l'Europe", Ministère des Armées, 20/06/2023.

<sup>42</sup> "Erdogan Slams US Decision to Deploy Warships Over Gaza", Bloomberg, 10/10/2023.

occuper un terrain dont les Turcs veulent acquérir le contrôle stratégique de façon déterminée. Cette stratégie a connu un pic en 2020, lorsque la Turquie a entrepris de créer les conditions d'une éviction non seulement de la présence navale grecque, mais aussi française de la région<sup>43</sup>, après avoir dissuadé la marine italienne de protéger les activités de la compagnie nationale italienne ENI au large de Chypre en 2018. Cependant, les marges de manœuvre opérationnelles de la Turquie vis-à-vis des États-Unis restent limitées et elle semble ne pas vouloir — ou ne pas pouvoir — passer du discours à l'acte. Elle exprime donc son mécontentement par d'autres biais. Le 17 octobre, le parlement turc a voté l'extension pour deux années supplémentaires de ses opérations dans le nord de la Syrie et de l'Irak<sup>44</sup>, quelques jours après qu'un drone turc a été abattu par les forces américaines en Syrie<sup>45</sup>. Le 18 octobre, le consulat américain à Adana, dans la région qui accueille la base d'Incirlik, a dû suspendre son fonctionnement en raison des manifestations anti-américaines<sup>46</sup>. Le 16 novembre, le Parlement turc a reporté le vote devant valider l'accession de la Suède à l'OTAN<sup>47</sup>.

En outre, se pose la question du futur des facilités militaires américaines en Turquie. Du côté turc, les relais du régime font planer la menace d'une fermeture des bases d'Incirlik et de

---

<sup>43</sup> À ce sujet, voir : A. Marghéis, "The French Military's Perception of the Turkish Military and Turkey's Expansion in the Eastern Mediterranean", *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2021.

<sup>44</sup> "Turkey extends mandate for military operations in Syria, Iraq", *Al-Monitor*, 17/10/2023.

<sup>45</sup> "US shoots down armed Turkish drone after it came too close to US troops in Syria", *Associated Press*, 06/10/2023.

<sup>46</sup> "Security Alert: Update on Impact of Demonstrations Throughout Türkiye, Continued Temporary Closure of US Consulate Adana – U.S. Mission Türkiye", *U.S. Embassy & Consulates in Türkiye*, 18/10/2023.

<sup>47</sup> "Sweden's NATO bid delayed in Turkish parliament", *Reuters*, 16/11/2023.

Kurecik<sup>48</sup>, menace également brandie par le passé<sup>49</sup>. Du côté américain, certaines voix appellent désormais à évacuer le pays pour se tourner vers la Grèce et Chypre<sup>50</sup>. Si ce scénario n'est pas imminent, il témoigne cependant de la dégradation des relations turco-américaines.

## **Quid de la relation gréco-turque ?**

Le rapprochement gréco-turc enclenché au lendemain des séismes qui ont touché la Turquie en février 2023 semble ne pâtir ni de la nouvelle dégradation des relations turco-occidentales et turco-israéliennes, ni de la divergence absolue de positions entre Athènes et Ankara sur le conflit en cours. Au plan opérationnel, le calme règne toujours entre les forces armées grecques et turques en mer Égée et en Méditerranée orientale. Au plan politique, les préparatifs de la rencontre entre les dirigeants grec et turc prévue pour décembre à Athènes se poursuivent<sup>51</sup> et sont protégés<sup>52</sup>. La coordination sur la question migratoire semble aussi sur la bonne voie, malgré une recrudescence des flux qui suggère que la Turquie souhaite conserver une marge de manœuvre.

La poursuite de l'accalmie en dépit du contexte sécuritaire explosif n'est pas illogique. La Turquie n'a, en l'état, pas intérêt à amorcer

---

<sup>48</sup> “Erbakan: İncirlik ve Kürecik Üssü derhal kapatılmalıdır”, Duvar, 14/10/2023.

<sup>49</sup> “Turkey may close Incirlik airbase in face of US threats: Erdogan”, Aljazeera, 16/12/2019.

<sup>50</sup> Michael Rubin, “It Is Time to End US Navy Port Calls in Turkey”, American Enterprise Institute, 27/10/2023.

<sup>51</sup> “Greek, Turkish deputy foreign ministers meet in Athens for Positive Agenda dialogue”, Anadolu Agency, 17/10/2023 ; « Déclaration conjointe à l'issue des consultations entre les Secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères de la République hellénique et de la République de Turquie (Athènes, 17.10.2023) », Ministère des affaires étrangères de la République hellénique, 17/10/2023.

<sup>52</sup> “Europe, Türkiye have common interest in de-escalating war in Gaza: Greek premier”, Agence Anadolu, 14/11/2023.

une reprise des tensions avec la Grèce. D’abord, parce qu’elle se focalise sur le Moyen-Orient et qu’un second front diplomatique — voire opérationnel — à l’ouest ne la servirait pas. Puis, parce qu’au vu de la nouvelle dégradation de ses relations avec les États-Unis et Israël, et de la présence militaire américaine dans la région, une reprise des tensions avec la Grèce se ferait probablement dans des rapports de force défavorables pour elle. En outre, la Turquie reste dans une situation économique fragile et commence à peine à voir les premiers résultats de son retour à une politique économique plus conventionnelle<sup>53</sup> ; un nouvel aventurisme turc qui pousserait Athènes à mobiliser l’UE et les États-Unis compromettrait cet effort. Enfin, réactiver la rivalité avec la Grèce éloignerait encore davantage la perspective d’un accord turco-américain sur la question des chasseurs F-16, perspective déjà sérieusement entamée par le blocage turc de l’adhésion de la Suède à l’OTAN et par le soutien au Hamas. Pour rappel, la Turquie sollicite depuis plusieurs années une modernisation de sa flotte de 79 F-16 et l’achat de 40 chasseurs supplémentaires. Cela lui est refusé par le Congrès américain et un des motifs est précisément son agressivité à l’égard de la Grèce. Or, plus cette question s’éternise, plus l’armée de l’air turque s’enfonce dans une phase d’incertitude, ce qui n’est pas sans avantager la Grèce sur le plan opérationnel.

Du côté d’Athènes, l’apaisement est aussi le bienvenu, car l’objectif général de la Grèce est de rendre progressivement irréalisables les ambitions hégémoniques turques en Méditerranée orientale par le renforcement de son positionnement régional et de son outil militaire. Or, si elle a montré qu’elle savait rebondir en période de crise, la Grèce poursuit cette stratégie plus aisément en période d’accalmie avec son voisin, les tensions étant toujours

---

<sup>53</sup> “Turkey reports account surplus amid fiscal policy changes”, Al-Monitor, 13/11/2023.

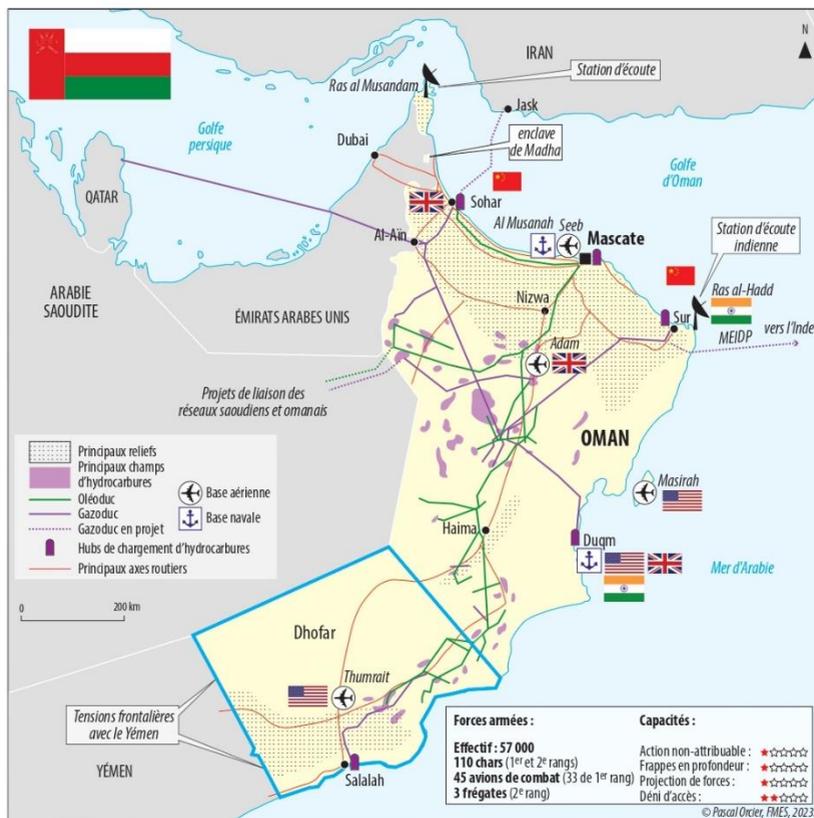
embarrassantes pour elle. En revanche, elle doit veiller à éviter un double piège. Premièrement, que cette compartimentalisation de ses relations avec la Turquie ne se transforme pas en stricte bilatéralisation, comme le souhaite Ankara qui cherche ainsi à neutraliser les avantages pour la Grèce procurés par son appartenance à l'UE et par ses diverses alliances. Deuxièmement, que le prix de l'accalmie ne soit pas l'inertie au niveau de son agenda régional.

Pour l'instant, Athènes et Ankara ont donc de bonnes raisons de vouloir préserver le processus de rapprochement. Mais, au vu du lourd passif des deux États, de l'attitude souvent aléatoire du dirigeant turc, et des incertitudes liées à la posture de la Turquie sur le conflit entre Israël et le Hamas, ce rapprochement ne peut être considéré comme acquis.

*Publié par l'institut FMES, le 24 novembre 2023*

## Oman toujours au cœur des reconfigurations régionales

Par Marion Sorant, membre associée FMES de l'Observatoire stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient (OS2MO).



### Résumé

Oman parvient pour l'heure à préserver sa sécurité dans la région, et continue d'être perçu comme un interlocuteur utile face aux différentes crises qui agitent son voisinage. La diplomatie

*régionale omanaise, flexible et pragmatique, doit s'adapter à la rivalité stratégique sino-américaine et aux recompositions géopolitiques régionales qui ont remis l'Iran et l'Arabie Saoudite en selle, sous l'égide de la Chine. Le sultan Haitham Ben Tarek, qui refuse pour l'instant toute ouverture politique intérieure, risque de devoir faire face à des problèmes socio-économiques grandissant, en particulier vis-à-vis de la jeunesse qui scrute les initiatives du puissant voisin saoudien.*

Quatre ans après l'ascension au pouvoir du Sultan Haitham Ben Tarek<sup>1</sup> Oman reste au cœur des recompositions géopolitiques qui impactent le Moyen-Orient. Situé à l'extrémité orientale de la péninsule Arabique, le sultanat d'Oman, ancien protectorat britannique, affiche sa neutralité et sa tolérance, bénéficiant d'influences culturelles variées (arabe, persane, africaine, indienne, occidentale). Gardien du détroit d'Ormuz, Oman reste un havre de stabilité dans une région passablement tourmentée<sup>2</sup>. L'ascension sur le trône (janvier 2020) du nouveau sultan a remis temporairement le discret sultanat sur le devant de la scène régionale, tant les interrogations sur l'avenir du pays après le décès du fondateur de l'Etat moderne omanais étaient nombreuses. Haitham Ben Tarek est à la fois un homme d'Etat expérimenté, mais aussi depuis longtemps un homme d'affaires actif<sup>3</sup>. Proche

---

<sup>1</sup> Voir l'article de notre chercheuse associée Chloé Jamet, « perspectives stratégiques du sultanat d'Oman post-qabus.

<sup>2</sup> CF atlas stratégique de l'Institut FMES.

<sup>3</sup> Le sultan fut également impliqué dans le mégaprojet « Blue City », ville nouvelle à vocation touristique, d'un coût estimé à 20 milliards de dollars, avant sa faillite en 2011<sup>3</sup>. Cela ne l'empêcha pas de prendre la tête en 2013 du Comité suprême en charge de développer la stratégie nationale « Vision Oman 2040 », qui vise à mettre la transition énergétique au cœur de la transformation économique du sultanat. Via Mamoon International, Haitham ben Tariq est très présent dans la sécurité. Mamoon s'est fait un nom dans le soutien aux contrats d'acquisition de la défense omanaise, dont Haitham est dorénavant le ministre en sa qualité de sultan. Il est également propriétaire d'Al Asala International, une société spécialisée dans la vente de matériel de sécurité aux forces navales omanaises.

des familles marchandes de Mascate, il développe depuis 1992 sa propre holding, Cyclone Company, devenue Muscat Investment House (Mihoman) qui est aujourd'hui présente dans nombre de secteurs : logistique (4 Facilities Management Solutions LLC, 4FMS), téléphonie (Tawasol Telecom), construction (Aktor), services financiers (Muscat Financial Services) ou encore événementiel (Tiara, qui assure la promotion de la société publique Petroleum Development of Oman). L'une de ses sociétés possède aussi *Times of Oman*, le journal anglophone du pays, et plusieurs autres titres locaux. Le sultan fut également le principal actionnaire de la compagnie National Holding, agent exclusif en Oman de plusieurs multinationales étrangères. Comment ce sultan pro-business tente-t-il de réformer l'économie omanaise ? Dans un Moyen-Orient en pleine recomposition, comment Oman se positionne-t-il par rapport aux grands compétiteurs ?

### **Des tensions socio-économiques persistantes**

Les tensions sociales favorisent l'enracinement de mouvements oppositionnels issus de l'islam politique. Le récit officiel omanais, plaçant en son cœur l'ibadisme comme courant islamique modéré et pacifique, tend à occulter une présence croissante des militants se réclamant de l'islam politique, tant chez les ibadites, qui seraient aujourd'hui démographiquement minoritaires, que chez leurs concitoyens sunnites. En 2004, le centre du pouvoir religieux, dans la ville de Nizwa, bastion et capitale de l'ibadisme, avait publiquement appelé au retour de l'imamat ; c'est depuis parmi les franges les plus conservatrices de l'ibadisme qu'ont pu émerger les formes les plus organisées de contestations du pouvoir<sup>4</sup>. Le

---

<sup>4</sup> Valeri, Marc. *Le Sultanat d'Oman. Une révolution en trompe-l'œil*. Karthala, 2007 ; la contestation émanait de religieux bien intégrés dans les institutions étatiques, notamment le gendre d'Ahmed Al-Khalili, grand mufti, Kahlan Al-Kharussi.

Sultanat, longtemps tolérant vis-à-vis des activités des Frères musulmans étrangers, notamment yéménites, aurait durci le ton à partir de 2020, notamment en fermant les médias proches de frères yéménites dans l'optique de se rapprocher de l'Arabie Saoudite<sup>5</sup>.

L'une des plus fortes tensions concerne le chômage, en particulier des jeunes, qui offre aux islamistes une fonction tribunitienne croissante. Peu couvert médiatiquement, le printemps omanais de 2011 fut pourtant l'occasion de manifestations d'ampleur, notamment dans la ville de province de Şuḥār devenue en quelques années la capitale industrielle du pays. Le Sultan actuel y a particulièrement investi : actionnaire de *Sun Farms*, principal propriétaire terrien du district de Batina, il est également directeur et propriétaire de National Trading Co., impliquée dans la construction de la centrale solaire et relais de multinationales implantées dans le pays (*Alstom* et *Thyssenkrupp*). Les cellules locales des Frères musulmans furent particulièrement actives dans l'organisation des manifestations dans cette ville, tandis que les salafistes se sont illustrés dans le district de Batina. Néanmoins, une série de mesures ont été prise pour réduire l'influence des frères musulmans, via de nombreuses arrestations et le retrait, pour certains, de leur nationalité omanaise<sup>6</sup>.

Si le pays a connu une prise de conscience précoce d'une nécessaire transformation de son économie en comparaison de ses voisins, les hydrocarbures représentent encore près d'un tiers du PIB et plus de deux tiers des exportations et des recettes budgétaires (2021, Banque Mondiale), en dépit de la mise en œuvre d'un plan de diversification visant à favoriser la croissance hors-pétrole –

---

<sup>5</sup> <https://thearabweekly.com/can-muslim-brotherhood-regain-influence-oman>.

<sup>6</sup> En application du Décret Royal n° 38 de 2014.

notamment en développant l'industrie manufacturière, le tourisme, la logistique, la pêche et le secteur minier – et à créer de l'emploi pour les nationaux<sup>7</sup>. Si cette politique « d'omanisation » a eu de bons résultats dans l'administration et l'emploi public, les efforts sont encore gigantesques concernant l'emploi des jeunes et le secteur privé. Ce dernier emploie 53 % des travailleurs, mais affiche un taux d'omanisation d'à peine 12 %, conséquence d'un déficit de compétitivité des Omanais, et de la valorisation attribuée aux emplois publics. L'ampleur du chômage des jeunes, estimé à 49 % parmi les 18-24 ans (Banque mondiale), illustre les résultats mitigés des plans quinquennaux depuis les années 1990<sup>8</sup>. Le programme de diversification de l'économie lancé en 2016, baptisé « Tanfeedh », a requis des investissements très significatifs pour un faible nombre d'emplois effectivement créés. Ainsi, le tourisme ne pourrait générer au mieux que 20 000 emplois directs et indirects par an, à comparer avec le chiffre de 45 000 Omanais primo-entrants sur le marché du travail<sup>9</sup>.

## **Le pari majeur de la transition énergétique**

La hausse des prix de l'énergie, couplée à des politiques d'austérité et de réduction de la dette, semble pour le moment offrir un peu de répit et donne des raisons d'espérer pour les ambitieux projets qui s'inscrivent dans le plan Oman 2040. Cette manne inespérée a permis d'entamer des réformes fiscales et budgétaires, afin de donner à l'Etat omanais les moyens de ses ambitions. La question

---

<sup>7</sup> Valeri, Marc. « Oman : fin de l'état de grâce pour le nouveau sultan. De lourds obstacles économiques et sociaux », Thierry de Montbrial éd., *Ramses 2022. Au-delà du Covid*. Dunod, 2021, pp. 272-275.

<sup>8</sup> Valeri, Marc. « Oman : fin de l'état de grâce pour le nouveau sultan. De lourds obstacles économiques et sociaux », Thierry de Montbrial éd., *Ramses 2022. Au-delà du Covid*. Dunod, 2021, pp. 272-275.

<sup>9</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/PagesInternationales/Pages/60643909-bff3-4b54-80b5-f411b806d8ea/files/boec89ca-c7b8-4497-877d-42c2c2eb1a74>

de la dette et des déficits publics était devenue urgente, puisque le pays a vu son ratio dette publique/PIB passée de 4 % en 2014 à environ 70 % en 2020. En raison de la dégradation régulière de la note de crédit du pays, les taux d'intérêt ont presque triplé en valeur sur la même période, rendant la charge de la dette difficilement soutenable, alors que le déficit budgétaire atteignait 19% en 2020<sup>10</sup>. Le Medium Term Fiscal Plan pour la période 2020-2024 prévoit donc un « assainissement » budgétaire, que la hausse des revenus pétroliers accompagne pour le moment favorablement : Oman a bénéficié d'un excédent budgétaire d'environ 5 % du PIB en 2022 - le premier depuis 2013 - et devrait afficher un léger excédent en 2023. Le ratio de la dette /PIB est tombé à 40 % en 2022. En parallèle, l'Etat a émis massivement des bons du trésor qui lui ont rapporté 195 millions de dollars pour financer des projets sur 5 ans<sup>11</sup>. Le fond souverain omanais, The Oman Investment Authority, créé en 2021, gère pour sa part des actifs estimés à 41 milliards de dollars au service du plan Oman 2040<sup>12</sup>.

Ces réformes s'accompagnent d'une série de décisions visant à favoriser les investissements étrangers, notamment régionaux, et à doper l'emploi des nationaux, en soutenant les petites entreprises notamment, bien souvent source d'emploi par des liens familiaux ou d'interconnaissance entre citoyens. La Loi sur les investissements en capitaux étrangers, en vigueur depuis janvier 2020, facilite ainsi les procédures d'enregistrement et d'octroi de licences pour les investisseurs étrangers, tout en accordant des avantages qui s'inscrivent parfois à rebours des objectifs d'« omanisation » de la main d'œuvre. Le rapprochement avec

---

<sup>10</sup> <https://www.aljazeera.com/news/2020/10/16/oman-downgraded-for-2nd-time-this-year>

<sup>11</sup> <https://www.muscatdaily.com/2023/04/12/oman-to-raise-ro75mn-via-development-bonds-issue/>

<sup>12</sup> En comparaison, le fond souverain saoudien détient 620 milliards de dollars d'actifs, celui d'Abu Dhabi 708 milliards.

l'Arabie Saoudite a permis quant à lui de lancer des projets communs, à l'instar du sommet Saudi-Omani Investment Forum de février 2023, qui a abouti à la signature d'un MoU pour la création d'une zone économique intégrée dans la région d'Al Dhahirah (à 20 km de la frontière)<sup>13</sup> pour des investissements annoncés de 320 millions de dollars. Alors que le volume des exportations saoudiennes vers Oman a bondi de 220% entre 2021 et 2022, le royaume Wahhabite semble bien décidé à poursuivre ses investissements chez son voisin omanais.

La Vision Oman 2040 fixe des objectifs très ambitieux en matière de transition énergétique : 20 % d'énergie renouvelable (en pourcentage de la consommation totale d'énergie) d'ici à 2030 et 35 % d'ici à 2040. Le défi, titanesque, est double : installer les infrastructures permettant de produire autant en une dizaine d'années, tout en répondant aux besoins croissants d'énergies pour le développement du reste de l'économie du pays. Marc Valéri souligne qu'en 2019, Oman consommait 25 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 69% de la production totale du pays, contre 13,7 milliards de mètres cubes en 2009. Un quart de la production intérieure de gaz naturel d'Oman (8,32 milliards de mètres cubes) est utilisé aujourd'hui pour alimenter des usines de production d'électricité et de dessalement de l'eau<sup>14</sup>. Le sultanat mise également sur la production massive d'hydrogène vert avec un objectif d'un million de tonnes d'hydrogène renouvelable d'ici 2030, nécessitant au moins 132 milliards d'investissements. Les premières phases d'attribution des parcelles sont tout juste lancées. La Belgique s'est d'ores et déjà positionnée et d'ici 2026, le groupe belge Deme ambitionne d'aménager un vaste champ

---

<sup>13</sup> <https://www.arabnews.com/node/2285551/business-economy>

<sup>14</sup> Marc Valeri (2020) Economic Diversification and Energy Security in Oman: Natural Gas, the X Factor?, *Journal of Arabian Studies*, 10:1, 159-174, DOI: 10.1080/21534764.2020.1794284

d'éoliennes et de panneaux solaires sur une zone de 150 km<sup>2</sup> qui serviront à la production d'hydrogène et d'ammoniac<sup>15</sup> (notamment pour l'Allemagne). C'est cependant vers l'Asie que le pays se tourne en priorité pour l'hydrogène et la production d'électricité verte : la construction et l'exploitation de la plus grande centrale solaire du pays sera par exemple partagée entre la Korea Western Power et une coentreprise réunissant Sembcorp Industries (Singapour) et Jinko Power (Chine). La réussite et la rapidité de ces projets seront donc indispensables pour la réussite de la politique de diversification économique du Sultanat.

## **Continuité en matière de politique étrangère**

### *La médiation, stratégie maîtresse d'Oman*

Dans sa politique étrangère, Haitham Ben Tarek est resté fidèle à son prédécesseur en conservant le rôle de médiateur d'Oman dans les conflits régionaux. Il fut d'ailleurs lui-même diplomate, et son fils et héritier, Dhi Yazan, né en 1990, fut deuxième secrétaire à l'ambassade omanaise à Londres de 2014 à 2021. Trois dossiers régionaux continuent de concentrer les efforts omanais : l'Iran, le Yémen et la Syrie.

Si la réconciliation irano-saoudienne s'est finalisée sous auspices chinoises, Oman avait dès 2021 participé au rapprochement entre les deux pays, en accueillant successivement avec l'Irak des délégations des deux pays. Le ministre iranien des Affaires étrangères s'était ainsi rendu à Oman en décembre 2022 et le ministre saoudien des Affaires étrangères en janvier 2023. Mascate joue actuellement les médiateurs entre Washington et Téhéran au

---

<sup>15</sup> <https://www.7sur7.be/monarchies/le-roi-inaugure-un-port-a-oman-premier-jalon-d-un-hub-europeen-de-l-hydrogene-vert~a41f84e5/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>

sujet du nucléaire iranien<sup>16</sup> après avoir facilité les libérations croisées d'otages, tandis que les Emirats Arabes Unis accueillent pour leur part les diplomates européens. Les Omanais sont en effet persuadés que seul un accord entre Washington et Téhéran permettra à terme de stabiliser le Golfe.

Au Yémen, alors que la trêve a échoué à l'automne et que le conflit entre dans sa huitième année, Mascate, avec le ferme soutien de Washington, tente de conserver son rôle de médiation. Pour cela, les diplomates omanais s'appuient sur leur influence auprès des houthis, dont une partie de la direction est réfugiée à Mascate. En outre, depuis 2017, Oman accueille l'ancien « Mouvement du Sud » dirigée par Hassan Baoum et des personnalités de la région Al-Mahrah<sup>17</sup> qui s'opposent aux Saoudiens et aux Emiratis, ainsi que des dirigeants du parti Islah proche des Qatariens<sup>18</sup>. En mars 2022, c'était d'ailleurs le conseiller émirati à la sécurité nationale (CSN) Tahnoon bin Zayed al-Nahyan qui s'était rendu dans la ville portuaire omanaise de Sohar afin qu'Oman interfère pour calmer

---

<sup>16</sup> <https://www.timesofisrael.com/iran-confirms-indirect-nuclear-talks-with-us-in-oman-but-rules-out-interim-deal/>

<sup>17</sup> La région, frontalière d'Oman et de l'Arabie Saoudite est stratégique à maints égards. Fin 2017, Riyad s'est emparé du port de Nishtun, des postes frontaliers de Shahin et Sarfait et de l'aéroport d'Al-Ghaydah, et aurait depuis construit 5 bases militaires. Elle est au cœur des rivalités entre les voisins du Yémen. Depuis la guerre du Dhofar (1964-1976), Oman a fait de Mahra un espace essentiel à la sécurité de son territoire et entretient d'excellentes relations avec les tribus, voyant d'un mauvais œil le déploiement saoudien à ses frontières. Pour Riyad, la situation géographique de la ville lui permettrait, via un oléoduc, d'exporter directement sa production par le port de Nishtun dans l'Océan Indien contournant ainsi le détroit de Bab el-Manded.

<https://orientxxi.info/magazine/yemen-mahra-theatre-d-ombre-des-puissances-du-golfe,4997> et <https://carnegie-mec.org/2020/02/20/mahra-yemen-shadow-conflict-worth-watching-pub-80986>

<sup>18</sup>

[https://sanaacenter.org/publications/analysis/14390?fbclid=IwAR10b61rDVXR AALooQL-JcEVQqe2V6BCWREFxArR5Ps4ZWzr26L6tD\\_aJGk](https://sanaacenter.org/publications/analysis/14390?fbclid=IwAR10b61rDVXR AALooQL-JcEVQqe2V6BCWREFxArR5Ps4ZWzr26L6tD_aJGk)

les attaques contre le territoire des Emirats Arabes Unis<sup>19</sup>. En avril 2023, un échange de près de 900 prisonniers entre les houthis et le gouvernement central yéménite avait été conclu grâce aux efforts omanais<sup>20</sup>. Des différends persistent toutefois sur plusieurs points, notamment au sujet de l'ouverture des axes routiers entre le Yémen, Oman et les EAU, ou bien encore le partage des ressources énergétiques et l'accès à la mer Rouge<sup>21</sup>. Mohamed al-Naamani, chef du renseignement omanais, travaillerait à l'instauration d'une zone tampon à la frontière saoudo-yéménite, puisque la zone démilitarisée de 20 km de chaque côté prévue par le traité de Djedda de 2000 n'est pas respectée par les Saoudiens.

Le retour de la Syrie dans la Ligue arabe doit également beaucoup aux contacts maintenus par les canaux diplomatiques omanais<sup>22</sup>. Malgré la reconnaissance par Oman de la Coalition nationale syrienne en 2011 comme représentant légitime des Syriens, Mascate est progressivement revenue à sa politique traditionnelle de non-ingérence en maintenant une approche humanitaire et diplomatique et en ne finançant pas les factions d'opposition. La Russie a d'ailleurs sollicité la médiation omanaise pour permettre le retour de la Syrie dans la Ligue arabe, lors de la visite du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov à Mascate en mai 2022. Sur le plan économique, Oman mise évidemment sur la reconstruction de la Syrie et les hommes d'affaires omanais participent régulièrement depuis 2017 aux foires organisées à

---

<sup>19</sup> <https://orientxxi.info/magazine/pourquoi-les-drones-houthistes-ont-frappe-abou-dhabi,5372>

La période était alors marquée par des affrontements entre Mohamed Ben Adyo (affilié au parti des Frères musulmans Al-Islah), soutenu par l'Arabie Saoudite, et les forces obéissant au CTS (Conseil de transition du Sud), financées par les Émirats.

<sup>20</sup> <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-65273289>

<sup>21</sup> <https://www.intelligenceonline.fr/renseignement-d-etat/2022/07/01/inamovible-al-naamani-tente-de-sauver-la-treuve-yemenite,109796056-art>

<sup>22</sup> <https://theArabweekly.com/syria-pins-hopes-rejoining-arab-league-oman>

Damas, notamment dans le secteur du tourisme<sup>23</sup>. En août 2022, le gouvernement syrien a décidé de former un conseil d'affaires syro-omanais dirigé par Wassim Qattan<sup>24</sup>, avec Dima Akkad comme vice-présidente. Cette dernière est une figure clé du secteur du tourisme en Syrie, proche du directeur des services de renseignements, signe de la place importante accordée à Oman par le régime. Dernièrement, c'est par Washington que Mascate aurait été sollicité pour des négociations indirectes avec la Syrie<sup>25</sup>.

### *Une politique étrangère régionale d'équilibre*

Sur le plan régional, l'un des défis pour Oman consiste à tenir à distance ses puissants voisins saoudien et émirati, tout en étant structurellement dépendant de ces derniers. Les autorités omanaises s'inquiètent en effet de l'influence exercée sur leur territoire par les EAU. Cette dépendance est d'abord économique, les Omanais étant nombreux à travailler ou étudier aux Emirats. En mai 2017, le ministère du Logement a ainsi interdit aux entreprises non détenues par des Omanais d'être propriétaire de terres dans les zones frontalières, de même que de terrains « d'importance stratégique » à proximité d'institutions militaire. Cette décision avait été étendue à tous les propriétaires individuels ayant la citoyenneté d'un pays du CCG<sup>26</sup>. La proximité entre

---

<sup>23</sup> <https://syrianobserver.com/features/79524/omani-investor-rare-opportunities-in-syria-first-come-first-served.html>

<sup>24</sup> Ce dernier est responsable de la Chambre de Commerce de Damas-campagne (Rif dimashq) largement détruite pendant la guerre, mais aussi propriétaire et gérant de centres commerciaux et d'importants hôtels dans Damas, il est par ailleurs sous sanctions de l'UE et des Etats-Unis. <https://sana.sy/fr/?p=273169>

<sup>25</sup> مفاوضات الأميركيين والأسد بالأردن: الرهائن والعقوبات و"التقاهم" مع إسرائيل (almodon.com) et <https://today.lorientlejour.com/article/1336586/washington-and-assad-regime-hold-secret-negotiations-in-oman.html>

<sup>26</sup> Marc Valeri (2020) Economic Diversification and Energy Security in Oman: Natural Gas, the X Factor?, *Journal of Arabian Studies*, 10:1, 159-174, DOI: 10.1080/21534764.2020.1794284

Muḥammad bin Zāyid Al Nahyān et Haytham pourrait toutefois atténuer ce jeu d'équilibriste, d'autant que le sultanat compte sur le soutien économique des Emirats pour nombre de ses projets.

Par ailleurs, Oman mène une véritable « diplomatie gazière » avec l'Iran et le Qatar : Oman importe chaque année deux milliards de mètres cubes de gaz naturel du Qatar (soit 8 % de sa consommation totale en 2019) via les EAU, principalement pour alimenter les installations industrielles du pays<sup>27</sup>. Sa stratégie de transformation économique est donc particulièrement dépendante de ses bonnes relations avec les EAU, et repose plus largement sur la stabilité régionale. En 2014, l'Iran et Oman avaient signé un accord selon lequel l'Iran fournirait à Oman 10 milliards de mètres cubes de gaz par an sur une période de 25 ans (soit environ 30 % de la production d'Oman et 40 % de sa consommation intérieure), pour une valeur d'environ 60 milliards de dollars, par le biais d'un gazoduc reliant le sud de l'Iran au sultanat. Si les sanctions américaines sur l'Iran ont ralenti le projet, celui demeure à l'ordre du jour. L'Iran devrait également contribuer à la transformation du modèle économique omanais, en participant au projet Oman Nanocity<sup>28</sup>, premier projet de collaboration d'envergure entre secteur privé des deux pays.

La position omanaise sur le dossier syrien et la convergence de vues entre Mascate et Moscou a permis aux deux pays de se rapprocher depuis 2019. Cette dynamique économique s'est accélérée avec la guerre en Ukraine : en 2022, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a augmenté de 46% selon Alexei Sazanov, vice-ministre russe des Finances. En mars

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> <https://nanocityoman.com/available-plots/>  
<https://www.zawya.com/en/projects/omans-nano-city-project-makes-headway-in-sur-y7pbpy4s>

derniers, le groupe d'amitié russo-omanais du parlement russe s'est rendu en Oman, où il fut reçu par le président de la *chourah* afin d'échanger sur les perspectives en matière d'éducation, d'investissement et d'innovations<sup>29</sup>. Début juin, un accord bilatéral a été signé pour mettre fin à la double taxation des échanges bilatéraux<sup>30</sup>. Des exportations d'hydrocarbures russes transitent désormais par les ports omanais, notamment à destination du Pakistan.

### *Gérer la rivalité sino-américaine*

Oman cherche à mieux tirer parti de sa position stratégique pour assurer son indépendance économique, tout en ménageant ses plus proches alliés occidentaux, inquiets de la place grandissante de la Chine. Tout l'enjeu pour le sultan est donc de préserver l'équilibre entre les États-Unis et la Chine, tout en profitant au maximum de leurs capacités d'investissements. C'est notamment la zone stratégique de Duqum qui cristallise les tensions, concentrant zones industrielles, hub aéromaritime et port militaire. Débuté dans une grande discrétion en 2008<sup>31</sup> en s'appuyant sur un consortium international européen et américain (dont avaient été volontairement écartées les entreprises chinoises), le sultan Qaboos avait lancé les travaux de construction de cet immense hub sur financement intégralement omanais (60 milliards d'euros sur 10 ans). Si ce hub est aujourd'hui opérationnel, les infrastructures prévues n'ont pas toutes encore vu le jour, en particulier la liaison ferroviaire avec l'Arabie Saoudite (toujours à l'étude), tandis que la

---

<sup>29</sup> <https://www.omanobserver.om/article/1133843/oman/oman-russia-review-joint-cooperation>

<sup>30</sup> <https://www.reuters.com/world/russia-oman-sign-agreement-avoid-double-taxation-2023-06-08/>

<sup>31</sup>

[https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1174/NRS\\_n\\_umero\\_15.pdf](https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1174/NRS_n_umero_15.pdf)

raffinerie ne devrait fonctionner qu'à la fin de l'année 2023. Désormais, au moins 30% du Oman Industrial Park sera développé par des entreprises chinoises. Or, sur le plan militaire, la Grande-Bretagne, partenaire historique du Sultanat, a signé en février 2019 un accord de défense avec Oman incluant l'établissement d'une base navale permanente à Duqum. L'Inde a aussi obtenu le droit d'utiliser les infrastructures du port, tandis que l'US Navy y fait escale, notamment pour ses porte-avions et sous-marins nucléaires<sup>32</sup>. Les enjeux de ce futur point stratégique du Golfe apparaissent clairement, et ce d'autant plus que la Chine conforte sa présence dans le reste du pays (les ports de Sohar et Sur notamment). Mascate et Pékin ont signé en février 2023 un accord pour l'exportation (à compter de 2025) d'un million de tonnes de GNL par an (*Oman LNG* et UNIPEC)<sup>33</sup>. Le volume est certes moindre si on le compare au 4 millions de tonnes de l'accord sino-qatari<sup>34</sup>, mais la coopération entre les deux pays en matière gazière est amenée à s'accroître, une délégation omanaise de haut niveau s'étant rendu en Chine début juin 2023 pour discuter avec les géants chinois CNBC and CNOOC.

Toutefois, à l'opposé de ses voisins, le sultanat n'avait jusqu'à récemment pas fait le choix de la Chine dans les domaines sécuritaire et de la défense. Les différentes annonces, parfois contradictoires, d'une coalition navale entre pays du Golfe, incluant l'Iran, si elles se concrétisent, pourraient donc marquer une nouvelle étape. Le journal *Al-Jadid* affirme en effet que la Chine a entamé des négociations entre Téhéran, Riyad et Abou

---

<sup>32</sup>

[https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1174/NRS\\_numero\\_15.pdf](https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1174/NRS_numero_15.pdf)

<sup>33</sup> <https://www.saudigulfprojects.com/2023/02/oman-lng-signs-agreement-with-chinas-unipec/>

<sup>34</sup> <https://www.latribune.fr/economie/international/gnl-le-qatar-signe-un-nouveau-contrat-d-appvisionnement-avec-la-chine-966766.html>

Dhabi pour renforcer la sécurité de la navigation dans le golfe Persique. Le 6 juin 2023, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin, a annoncé que Pékin était favorable au concept d'une force navale commune composée de l'Iran, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et d'autres pays de la région<sup>35</sup>. La presse iranienne mentionne pour sa part la participation d'Oman à une telle initiative.

Dans le même temps, la dépendance stratégique et militaire d'Oman envers le Royaume Uni et les Etats-Unis ne semble pas devoir être remise en cause. Le sultan Haytham était d'ailleurs le prétendant au trône favori des Britanniques<sup>36</sup>. De même, le Sultanat continue de participer à nombre d'exercices militaires américains dans le Golfe, et de se fournir en armement occidentaux – comme les 48 AGM-154 Joint Standoff Weapon dont la vente a été autorisée par le Département d'Etat américain en novembre 2022, pour 385 millions de dollars<sup>37</sup>.

## **Une opportunité pour la France ?**

La coopération navale militaire entre la France (basée à Djibouti et aux Emirats Arabes Unis) et Oman ne cesse de se renforcer sur les eaux du Golfe d'Oman et de l'Océan Indien : si des bâtiments français de la Marine font régulièrement escale à Mascate, après avoir fait escale aux EAU, les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) français vont désormais pouvoir également mouiller dans

---

<sup>35</sup> <https://www.tehrantimes.com/news/485464/China-backs-plans-for-regional-naval-alliance-to-preserve-peace>

<sup>36</sup> Marc Valeri, Ifri.

<sup>37</sup> <https://militaryleak.com/2022/11/11/us-state-department-approves-385-million-joint-standoff-weapons-sale-jsow-to-royal-air-force-of-oman/>

les ports omanais<sup>38</sup>, à la suite de la rencontre entre le contre-amiral Emmanuel Slaars, commandant des forces françaises stationnées aux Emirats arabes unis (FFEAU), début mai à Mascate, avec le vice-amiral Abdullah Khamis al-Raisi, le chef d'état-major des Forces armées omanaises (Sultan's Armed Forces - SAF). Ces développements sont révélateurs de l'attention croissante portée par le ministère des Armées<sup>39</sup>, mais aussi le Quai d'Orsay, au Sultanat. Le 25 mai 2023, le sous-secrétaire d'Etat omanais aux affaires diplomatiques, Khalifa al-Harty, s'était rendu à Paris en vue de poser les jalons d'une stratégie commune entre les deux pays. En dehors du volet militaro-sécuritaire, les liens commerciaux se cantonnent pour l'instant principalement au secteur de l'énergie (Total, Engie, Veolia, Suez) et demeurent modestes (environ 450 millions d'euros par an)<sup>40</sup>, tandis que la part de marché français a significativement reculée en 20 ans, passant de 2,4% en 2002 à 0,4% en 2022. Quant aux investissements omanais en France, ils demeurent en nombre limité et principalement concentrés dans le secteur hôtelier. Le fonds souverain Oman Investment Authority (OIA) détient ainsi trois hôtels à Paris – le Méridien Etoile, le Marriott Opéra Ambassador et le Hilton de l'aéroport Charles-de-Gaulle – et le groupe Yahya contrôle le Novotel Les Halles à Paris. Le marché de la décarbonation des transports, le projet de métro à Mascate<sup>41</sup>, tout comme la production d'hydrogène vert devraient toutefois offrir de nouvelles opportunités aux entreprises

---

<sup>38</sup> <https://www.intelligenceonline.fr/renseignement-d-etat/2023/06/12/mascate-ouvre-ses-ports-aux-sous-marins-francais,109991970-art>

<sup>39</sup> <https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/ffeau-exercice-khundjarhadd-entre-fregate-courbet-marine-omanaise>

<sup>40</sup> « Oman : Défis intérieurs et enjeux régionaux dans la perspective de l'après-Sultan », [www.defense.irsem.fr](http://www.defense.irsem.fr), IRSEM, Note de recherche n°41, 20 juin 2017.

<sup>41</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/PagesInternationales/Pages/603708c5-ecb9-4f2d-8210-61d5024e83fb/files/a0cb32a0-5cd9-4fd4-9209-81532cd3dfa6>

françaises. L'hydrogène vert omanais bénéficierait de fait d'un coût de production parmi les plus faibles du monde selon un récent rapport de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). La troisième édition du Green Hydrogen Summit Oman, prévue à Mascate du 12 au 15 décembre 2023, devrait donner lieu à un nouvel exercice de communication offensive des autorités omanaises à l'adresse des observateurs et des investisseurs étrangers.

*Publié par l'institut FMES, le 19 novembre 2023*

# **De la nécessité d'une défense « au large » comme complément à la « défense de l'avant » dans un contexte de bouleversement stratégique européen**

*Par Arnaud Peyronnet, chercheur associé à la FMES.*

## **Résumé**

Après plus de 600 jours de conflit russo-ukrainien et alors que le sommet de l'OTAN à Vilnius (11-12 juillet 2023) a pris acte du bouleversement stratégique en cours sur le continent européen, les livraisons de matériels militaires occidentaux à l'Ukraine *restent à la fois indispensables mais difficiles à mettre en œuvre. Ces livraisons ont révélé les immenses problématiques de masse et de soutenabilité auxquelles font face les forces terrestres des pays d'Europe occidentale, alors même qu'aucun réarmement d'ampleur n'est constaté dans ces pays.*

*A l'inverse, un axe germano-polono-ukrainien de réarmement massif se met en place dans l'Est de l'Europe, sous patronage américain, qui déplace le centre de gravité militaire du continent vers l'Est. Ce phénomène met entre parenthèses certains intérêts de sécurité de pays membres de l'UE, notamment sur le flanc Sud, alors même que Moscou semble engagée dans une stratégie de conflit périphérique avec l'Occident.*

*Face à ces mouvements tectoniques, et alors que les débats se poursuivent sur le futur format des armées d'Europe de l'Ouest, il convient de s'interroger sur la pertinence d'une vision axée sur la seule Europe de l'Est déjà couverte par l'axe germano-polono-ukrainien.*

*Au contraire, une vision « au large », fondée sur des forces expéditionnaires modernisées et élargies, serait plus à même de préserver l'influence et l'aura de la France sur le continent européen et au-delà, en concertation avec l'Italie, les Etats-Unis et plus ponctuellement le Royaume-Uni.*

## **Un soutien à l'Ukraine massif qui pose des difficultés structurelles aux armées européennes dans le secteur terrestre**

Le soutien militaire occidental à l'Ukraine a été d'abord limité à des matériels défensifs (défenses sol-air, capacités anti-char) et à des équipements d'origine soviétique<sup>1</sup> qui avaient l'avantage d'être présents en nombre dans plusieurs pays d'Europe de l'Est et d'être compatibles avec le parc ukrainien et avec l'entraînement de ses soldats. Ils étaient en outre disponibles immédiatement pour le combat et permettaient d'éviter une escalade vis-à-vis de la Russie qui faisait planer le risque de « co-belligérance »<sup>2</sup> des occidentaux dans son conflit avec l'Ukraine. L'entêtement de la Russie à poursuivre le conflit, les référendums d'annexion des oblasts du Donbass, les vagues de mobilisation successives et la poursuite de frappes en profondeur sur l'Ukraine ont changé la donne et ce alors que les stocks issus de l'ex-armée soviétique au profit de Kiev s'épuisaient. Cela a imposé un changement de paradigme, Kiev cherchant à convaincre l'Occident de lui livrer des armes modernes à capacité offensive, notamment des blindés et des munitions modernes, pour faire face à la Russie.

Une rupture majeure en ce sens est intervenue en janvier 2023 avec la décision française, puis britannique et américaine de livrer

---

<sup>1</sup> La Pologne et la République tchèque ont fourni près de 200 chars T-72 à l'Ukraine. *France info*, 24/01/2023.

<sup>2</sup> Belligérance et cobelligérance, *Revue de la Défense Nationale*, n°857, 02/2023.

des chars occidentaux à l'Ukraine. L'Allemagne, sous la pression de ses alliés, s'est décidée à faire de même avec ses chars *Léopard*. Mais ces promesses de livraison ont mis en évidence les réelles difficultés de volume rencontrées par les armées occidentales. Les matériels prévus d'être livrés étaient en effet en nombre limité<sup>3</sup>, parfois de conception très ancienne (cas des *Léopard-1*), voire stockés avec une remise en état nécessairement longue<sup>4</sup>. De fait, et faute de stocks suffisants, les livraisons à Kiev d'armement modernes directement prélevés sur les parcs militaires des armées ouest-européennes se sont accentuées, au rythme des besoins ukrainiens. Mais ces livraisons, même limitées, constituent à terme une « vampirisation » des armées occidentales, notamment dans le domaine des munitions, des blindés lourds et de l'artillerie. Ce risque a parfaitement été identifié tant par la *British Army*<sup>5</sup> que par la *Bundeswehr*<sup>6</sup>. Le Secrétaire général de l'OTAN a fait lui aussi part de telles inquiétudes : « la résistance de Kiev face à Moscou dépense une énorme quantité de munitions et épuise les stocks de ses alliés. Le rythme actuel d'utilisation de munitions est beaucoup plus élevé que notre rythme de production »<sup>7</sup> préfigurant un risque de pénurie à terme. Un rapport du ministre de la Défense britannique, publié le 7 mars 2023, va dans le même sens, indiquant qu'au rythme actuel, il faudrait 10 ans pour reconstituer les stocks des armes et munitions donnés par le Royaume-Uni à l'Ukraine<sup>8</sup>. Même si un passage à une « économie de guerre » des industries de défense se dessine, la reconstitution des lignes de

---

<sup>3</sup> 14 chars Léopard par l'Allemagne, même nombre pour la Pologne, le Danemark et les Pays-Bas. Le reste des contributions paraît encore plus anorexique : 4 *Léopard 2* pour le Canada, 8 pour la Norvège, 6 pour l'Espagne, 3 pour la Finlande, 10 pour la Suède. Néanmoins, ces livraisons programmées ont permis la création d'un club Léopard dirigé par l'Allemagne et portant son regard à l'Est.

<sup>4</sup> *Defense news*, 10/02/2023.

<sup>5</sup> *Opex360*, 06/03/2023.

<sup>6</sup> *Opex360*, 03/03/2023.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Defense news*, 07/03/2023.

production et des stocks prendra de nombreuses années et uniquement si la commande publique, au profit des armées occidentales ou de l'Ukraine, est massive, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Ce risque de vampirisation n'est pas aussi marquant pour les armées de l'air des pays européens qui profitent du renouvellement massif de leurs flottes par des appareils F-35 dont les lignes de production fonctionnent aujourd'hui à pleine cadence. Leurs anciens appareils, majoritairement des F-16, sont ainsi disponibles pour une cession à l'Ukraine, sans impact majeur sur la disponibilité opérationnelle de ces armées de l'air. Le 18 août 2023, Washington a d'ailleurs annoncé son plein soutien « au transfert d'avions de chasse F-16 en Ukraine et à la formation de pilotes ukrainiens par des instructeurs de F-16 qualifiés »<sup>9</sup>. Deux jours plus tard, les Pays-Bas et le Danemark ont annoncé leur intention de livrer de tels appareils à Kiev, depuis rejoints par la Norvège et la Belgique.

Ainsi, si le transfert à l'Ukraine d'avions occidentaux anciens reste possible grâce à la modernisation en cours du parc aérien européen, ce mécanisme n'est pas possible au niveau terrestre faute de plan de réarmement et de renouvellement majeur décidé ces dernières années. Sans possibilité de reconstitution rapide des parcs nationaux, et soumises aux ponctions ukrainiennes, les forces terrestres d'Europe occidentale vont faire face à un risque d'affaiblissement généralisé et durable.

## **Un déplacement des centres de gravité militaires européens**

---

<sup>9</sup> *Opex360*, 18/08/2023.

Alors que les livraisons continues de matériels à Kiev vont impliquer l'Occident dans une guerre longue sur son flanc Est, un réarmement soutenu des forces armées des pays d'Europe orientale est en cours. La Pologne veut porter ses effectifs militaires à 300 000 hommes d'ici 2030<sup>10</sup>, son gouvernement ayant plus que doublé ses dépenses militaires pour 2023 (les faisant passer à 29 milliards d'euros)<sup>11</sup>, avec une option pour passer le budget de la défense à 4% du PIB à terme<sup>12</sup>. Varsovie a passé des commandes massives : 96 hélicoptères d'attaque *AH-64E Apache Guardian*, 366 chars de combat *Abrams*, 180 chars *K-2PL Black Panther* sud-coréens (avec une option pour 400 supplémentaires), 600 obusiers *K-9 Thunder* et *AHS Krab*, 500 systèmes d'artillerie *M142 HIMARS*<sup>13</sup>. Si ces commandes viennent compenser les matériels fournis par la Pologne à l'Ukraine, elles vont surtout faire de l'armée de terre polonaise la mieux équipée d'Europe pour les trente prochaines années. La modernisation de l'armée de l'air polonaise s'accélère aussi avec la commande de 32 chasseurs furtifs F-35, de 48 chasseurs légers F/A-50 Golden Eagle. L'achat ultérieur d'un nouveau lot de chasseurs F-35 complémentaires ou de F-15EX n'est pas exclu<sup>14</sup>. Cette tendance va mécaniquement renforcer le poids relatif de la Pologne dans les décisions relatives à la défense du continent. Le poids militaire de l'Allemagne va aussi s'accroître à l'Est, lié à son tropisme historique vers la *Mittel Europa*, à son club *Léopard* en voie d'extension, à son initiative de défense anti-missile et surtout à son plan de financement de la *Bundeswehr* pour 100 milliards d'euros, annoncé à l'été 2022. Le ministre allemand de la Défense a indiqué vouloir projeter une brigade de 4 000 hommes en Lituanie, déclarant que « l'Allemagne

---

<sup>10</sup> *Le Point*, 10/02/2023.

<sup>11</sup> *Opex360*, 09/09/2022.

<sup>12</sup> *Opex360*, 31/08/2022.

<sup>13</sup> *Opex360*, 09/09/2022.

<sup>14</sup> *Opex360*, 26/07/2022.

s'engageait, en tant que membre de l'OTAN et plus grande économie d'Europe, à protéger le flanc oriental »<sup>15</sup>. L'ambition est claire et suscite l'intérêt de la Roumanie qui espère elle aussi la « présence permanente de forces allemandes en Roumanie dès que cela sera possible »<sup>16</sup>. De fait, l'endigement terrestre de la Russie<sup>17</sup>, phénomène déjà amorcé, pourra être largement confié à l'Ukraine, à la Pologne, voire à l'Allemagne, pour les prochaines décennies compte tenu des efforts de réarmement faits par ces pays dans le secteur terrestre. Si elle ne s'écroule pas d'ici-là, l'Ukraine pourrait d'ailleurs constituer à terme un futur poids lourd de la défense du continent, puisqu'elle disposera d'une armée aguerrie, de matériels modernes et d'une industrie de défense robuste qui aiguise d'ailleurs les intérêts de grands groupes industriels européens, notamment allemands. Le groupe *Rheinmetall* souhaite investir massivement en Ukraine et y envisage l'implantation d'une usine de production d'une capacité de 400 blindés/an, pour la fabrication de chars *KF-51* et de blindés *Lynx*<sup>18</sup>. Il a aussi annoncé la création d'une co-entreprise avec le conglomérat *Ukroboronprom* afin d'assurer la maintenance des blindés de l'armée ukrainienne, avant de fabriquer conjointement des produits *Rheinmetall* en Ukraine<sup>19</sup>. Les capacités industrielles ukrainiennes, déjà en économie de guerre, vont ainsi constituer un atout d'importance pour les industriels européens qui vont devoir eux-mêmes accélérer leurs cadences de production<sup>20</sup>. A terme, les lignes de production qui seront ouvertes en Ukraine pourront

---

<sup>15</sup> *Opex360*, 26/06/2023.

<sup>16</sup> *Opex360*, 05/07/2023.

<sup>17</sup> L'armée russe aurait perdu près de 40% de ses capacités en chars lourds au cours de la 1<sup>ère</sup> année du conflit, selon l'*International Institute of Strategic Studies* (IISS). *The Guardian*, 15/02/2023.

<sup>18</sup> *Opex360*, 10/02/2023.

<sup>19</sup> *Opex360*, 13/05/2023.

<sup>20</sup> Sans compter l'existence d'infrastructures ukrainiennes préexistantes dans l'industrie de défense et de coûts de production plus bas qu'à l'Ouest.

produire et assouvir une partie des besoins des armées occidentales, Kiev pouvant alors devenir la future « usine » des industriels de défense européens du segment terrestre. Dans tous les cas, cela renforce la tendance au déplacement du centre de gravité stratégique de l'Europe vers l'Est, au profit d'un axe américano-polono-ukrainien auquel pourrait s'associer l'Allemagne.

Ce phénomène, poussé par l'Allemagne et la Pologne, avec le blanc-seing américain (principal fournisseur de matériels de ces deux pays), s'inscrit en outre dans un cadre otanien qui sonne le glas des ambitions françaises pour une autonomie stratégique européenne, ce qui contribue aux divergences croissantes franco-allemandes. Le flanc Est de l'Europe est en effet la priorité de nos partenaires qui appellent la France à s'y impliquer davantage, par souci de cohérence avec nos discours sur la défense européenne, alors même que nos moyens sont limités et nos intérêts de sécurité bien plus divers (Afrique, outremer, Moyen-Orient).

Or le front à l'Est de l'Europe évolue inéluctablement vers une guerre d'usure, les armées des belligérants étant fixées par manque de moyens de rupture. Dans ce contexte, Moscou va chercher à provoquer des conflits périphériques dans d'autres régions (notamment le long d'un axe Caucase-Sahel) afin de déstabiliser l'Occident et lui faire porter son attention ailleurs. Cela s'est vu en septembre 2023 pour le Haut-Karabagh où l'Azerbaïdjan a bénéficié de la passivité des troupes russes dans la région pour conduire son offensive. Demain, l'Arménie pourrait être concernée par le même phénomène. En octobre 2023, c'est le conflit israélo-palestinien qui s'est réveillé brutalement, par l'entremise du *Hamas*, partenaire de l'Iran lui-même proche de Moscou, qui voit désormais une implication diplomatique et militaire américaine importante qui fait diversion du front ukrainien. Les Balkans

pourraient aussi s'embraser de nouveau tandis que Moscou, en Afrique, continue de lutter contre les intérêts français, y compris au Maghreb. De fait, l'activation de conflits périphériques autour de la Méditerranée pourrait être un moyen choisi par Moscou pour faire face à l'Occident et sortir de son impasse actuelle en Ukraine. Dans ce contexte d'émergence accélérée des menaces potentielles sur le front Sud, et alors que les combats à l'Est semblent évoluer vers un conflit « gelé », certains Etats européens, dont la France, auraient peut-être davantage intérêt à se focaliser sur le théâtre méditerranéen que sur le flanc Est de l'Europe, déjà « couvert » par l'axe americano-polono-ukrainien et sous parapluie de l'OTAN, sans pour autant renoncer à contribuer à l'effort de l'Alliance à l'Est, gage de sa crédibilité globale.

### **Vers un modèle « expéditionnaire de haute intensité » ?**

La France pourrait dès lors avoir intérêt à favoriser la modernisation d'un modèle expéditionnaire qu'elle connaît bien et qui est sa force depuis plus de 30 ans, en s'associant opérationnellement à des partenaires disposant des mêmes capacités et ayant sensiblement les mêmes intérêts pour disposer d'une masse critique d'intervention « au large ».

Le choix d'un modèle expéditionnaire de haute intensité et de taille modeste paraît économiquement soutenable compte-tenu des moyens limités de production de notre industrie de défense et de notre niveau d'endettement. Il paraît à la portée de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-30 qui consacre un réel effort budgétaire (30% d'augmentation par rapport à la précédente LPM). Le ministre des Armées et le Président de la République ont annoncé en janvier dernier que le modèle d'armée issu de la prochaine LPM devra privilégier « la cohérence sur la masse » ainsi que la « réactivité sans sacrifier l'endurance ». Le retour à un

modèle d'armée des années 80<sup>21</sup> face à une menace russe à nos frontières est dès lors complètement illusoire et ne relève que du fantasme. Le renforcement et l'augmentation de nos capacités expéditionnaires déjà existantes aurait par contre du sens. Les structures existent et sont éprouvées tandis que les matériels pouvant être délivrés pour leur modernisation, voire extension, sont déjà en cours de production (*Nexter/KNDS, Arquus*). Il n'y a ainsi pas besoin d'attendre d'hypothétiques nouveaux matériels lourds qui ne seront dans tous les cas pas disponibles d'ici deux décennies (cas du MGCS<sup>22</sup> par exemple). En outre, une telle structure de forces mécanisées, agiles, robustes et bien armées, plus massives et disponibles rapidement, serait autant apte à des interventions rapides sur le flanc Sud de l'Europe qu'à être projetée outre-mer ou bien même à intervenir sur le territoire national.

Cette polyvalence d'emploi, par son agilité, pourrait également renforcer si besoin les capacités blindées lourdes des pays d'Europe orientale et donc affermir le poids de notre pays dans la défense du flanc Est de l'Alliance. Les composantes drones devront aussi être largement développées, tout comme l'aéromobilité. L'utilisation des porte-hélicoptères amphibies pourrait ainsi être démultipliée par l'emploi accru de capacités offensives à leur bord, notamment en Méditerranée et en outremer. De telles capacités d'intervention rapide (tant par voie maritime qu'aérienne) auraient l'avantage de nous permettre de faire face à un arc de crise en extension sur notre flanc Sud et d'être davantage interoperables avec des capacités alliées du même type.

---

<sup>21</sup> Il voyait une 1<sup>ère</sup> armée qui regroupait un corps blindé mécanisé établi à l'époque en France et en Allemagne de l'Ouest ainsi qu'une Force d'Action Rapide de 47 000 hommes destinée à faire face le plus vite possible à l'Est aux divisions blindées du Pacte de Varsovie.

<sup>22</sup> *Main Ground Combat System*, projet d'armement franco-allemand lancé en 2012.

Un réinvestissement dans les segments aériens (chasseurs) et navals (frégates, sous-marins, stock plus important de munitions et notamment de missiles de croisière navals) serait également nécessaire compte-tenu de la compétition exacerbée livrée par Moscou dans les espaces aéromaritimes, alors que ni l'armée de l'air ni la marine russe (mis à part la flotte de la mer Noire) n'ont été affaiblies par le conflit. L'armée de l'air russe dispose toujours de ses bombardiers à long rayon d'action, menace essentielle sur les arrières de l'Europe, tout comme de sa flotte sous-marine, performante et intacte. Un tel choix vers « le large » serait en outre cohérent avec l'ambition internationale de la France qui se veut puissance d'équilibre, que ce soit au sein ou en dehors de l'OTAN, dans notre environnement proche ou dans l'Indopacifique.

Dans ce même contexte, la France pourrait approfondir ses partenariats existants avec les armées ayant des moyens complémentaires aux siens et des intérêts géopolitiques convergents. La composante expéditionnaire américaine, seule et unique puissance globale de ce type, reste un partenaire essentiel, tant dans l'Indopacifique qu'en Méditerranée. D'ailleurs, face aux tensions en Méditerranée orientale et en mer Noire, l'*US Navy* a renforcé sa présence en Méditerranée avec la présence quasi-permanente d'un groupe aéronaval et ponctuellement d'un groupe amphibie. C'est une opportunité pour développer une intimité opérationnelle majeure sur le flanc Sud de l'Europe, comme ce qui est déjà fait sur d'autres régions. L'Italie est l'autre partenaire essentiel, tant du fait du rôle géostratégique central et historique de Rome sur la *Mare Nostrum* que sur le développement accéléré de ses capacités navales (+36% entre 2008 et 2030, notamment pour sa composante surface)<sup>23</sup>, et alors même que sa composante

---

<sup>23</sup> Le réarmement naval militaire dans le monde, *Etudes Marines, CESM*, Janvier 2023.

amphibie/porte-aéronefs reste forte. L'approfondissement du traité du Quirinal<sup>24</sup> vers une coopération opérationnelle plus forte des deux pays en mer Méditerranée permettrait ainsi de développer une masse critique intéressante pour la défense du flanc Sud de l'Europe. Plus ponctuellement, des synergies avec le Royaume-Uni pourraient être recherchées, les armées françaises et britanniques ayant un format proche et une longue tradition expéditionnaire. Si cela pourrait être le cas dans un cadre otanien, cela reste plus délicat en Méditerranée où le Royaume-Uni défend ses propres intérêts (Gibraltar, Chypre, relation complexe avec la Turquie) ou dans les autres régions du globe qui voient un découplage croissant des intérêts britanniques avec les intérêts français. Si la plus-value opérationnelle d'une telle coopération dans le cadre des accords de *Lancaster House* est réelle, l'intérêt géopolitique réaliste paraît en revanche bien moindre.

## **Conclusion**

Dans un contexte de guerre d'usure structurellement longue, la continuité du soutien militaire occidental à l'Ukraine, y compris avec des armes modernes, restera indispensable pour contrer les ambitions russes et la volonté du Kremlin d'affaiblir l'Europe. Cet arrimage de l'Ukraine à l'Occident conduira toutefois à un bouleversement majeur du paysage stratégique européen avec le renforcement d'un axe germano-polono-ukrainien sponsorisé par Washington, qui surpassera à terme les capacités militaires des pays de l'Europe de l'Ouest. Le centre de gravité militaire et politique basculera alors à l'Est, réduisant d'autant la place et l'influence de la France dans la défense du continent.

---

<sup>24</sup> Traité signé le 21 novembre 2021 entre la France et l'Italie pour une coopération bilatérale renforcée, dont celle en matière de défense et sécurité.

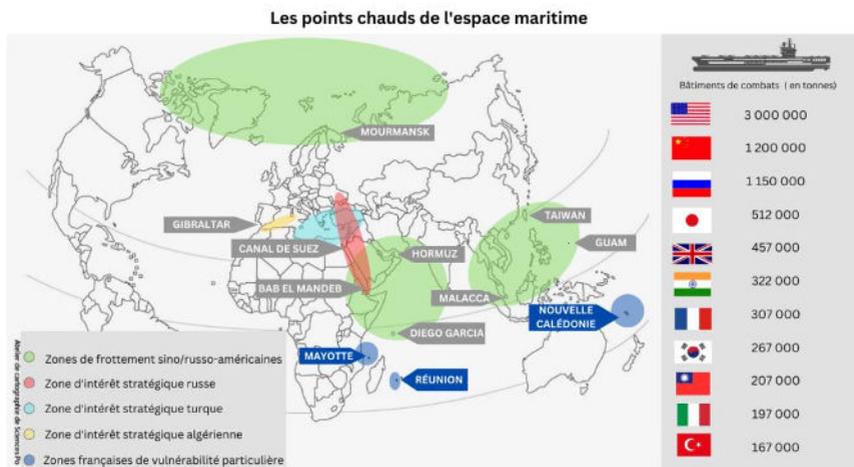
La masse, essentiellement terrestre, dictera les rapports de force à venir tant aux frontières Est de l'Europe que sur le théâtre politique intra-européen. Dans ce contexte, afin d'éviter un suivisme hautement consommateur en ressources budgétaires et dont l'efficacité semble toute relative compte-tenu du retard quantitatif déjà pris dans le domaine terrestre, un partage des responsabilités pour la sécurité du continent devrait être étudié. Il verrait la défense terrestre du continent majoritairement assurée par la *Mittel Europa* adossée à l'Ukraine, tandis que sa défense lointaine, assurée par une « force expéditionnaire de haute intensité » multi-composantes, serait prise en charge par la France et l'Italie, adossés aux Etats-Unis.

*Article publié par l'institut FMES, le 20 décembre 2023*

## **Deuxième partie : Enjeux maritimes**

## « Les points chauds de l'espace maritime »

Par l'amiral (2s) Pascal Ausseur, Directeur général de la FMES



### Résumé

La guerre d'Ukraine nous rappelle que nous pouvons être confrontés à une menace militaire très violente, sous le seuil de la dissuasion nucléaire. Elle pourrait cependant laisser croire que la conflictualité à venir sera surtout terrestre. Or il n'en n'est rien. Les océans sont le théâtre de nombreuses tensions susceptibles de dégénérer en conflits qui pourraient nous concerner directement, par leur impact sur le trafic maritime, parce que la France pourrait être impliquée au côté de ses alliés ou tout simplement parce que nous représentons une cible potentielle. Nous devons donc nous y préparer.

Le monde se tend. Cette réalité frappe les observateurs depuis plusieurs années et le grand public européen depuis l'invasion

russe de l'Ukraine. La convergence économique de la planète initiée au XIX<sup>ème</sup> siècle, qui s'était accélérée depuis les années 1980 avec la libéralisation initiée par le couple Thatcher-Reagan et avait été renforcée par l'essor de l'informatique et de l'Internet, n'a pas abouti à la convergence des modèles politiques et à la coopération internationale attendue. Au contraire, elle a nourri les ressentiments, les appétits de puissances et la rivalité géopolitique.

Ces tensions ont leurs conséquences naturelles en mer, qui reste un des lieux de confrontation privilégié entre Etats et qui devient désormais aussi un objet de leurs contestations. Loin du public et des médias, moins sujets aux frottements de l'action militaire sur terre et autorisant un meilleur contrôle de l'escalade, l'océan constitue en effet de tout temps le ring idéal pour que les Etats se portent des coups de façon à « vider leur querelle » et tenter d'asseoir leur ascendant l'un sur l'autre. Il est également devenu, grâce aux progrès technologiques, un réservoir de plus en plus convoité de ressources diverses, dans un monde de huit milliards d'êtres humains à la recherche effrénée de matières premières et de nourriture.

La carte des « points chauds de l'espace maritime » recoupe donc celle des compétitions entre les puissances pour dominer les rivaux et accéder aux ressources. Les passer en revue, c'est identifier les champs de bataille maritimes potentiels qui pourraient pour beaucoup concerner la marine française.

### **Les trois zones de frottement des plaques tectoniques stratégiques sino-américaines**

Les principales régions de tension sur le globe sont liées à la compétition entre la Chine et les Etats-Unis qui structure désormais les relations internationales. Pékin souhaite capter le

leadership mondial au cours de ce siècle et promouvoir son modèle et ses intérêts au détriment de Washington qui n'envisage pas de se laisser marginaliser. La France, puissance moyenne mais mondiale et alliée des Etats-Unis, sera inévitablement concernée.

La première zone de confrontation maritime se situe autour de Taiwan. La conquête de cette île est en effet une étape clé pour l'acquisition de la suprématie chinoise. Au-delà de l'aspect symbolique de l'annexion du dernier bastion nationaliste qui s'était opposé à la révolution communiste de Mao en 1949, l'île est un verrou pour l'accès libre à l'océan mondial. Son contrôle permettrait à la Chine d'asseoir sa domination sur la mer de Chine et de garantir le déploiement de ses sous-marins stratégiques capables de faire peser dans le Pacifique la menace de frappes de représailles nucléaires inacceptables pour les Etats-Unis. C'est donc un enjeu majeur pour les deux puissances, ce qui explique le poids croissant que va prendre ce dossier dans les années qui viennent. La méthode chinoise est celle de l'étouffement progressif, en interdisant progressivement le libre accès à la mer de Chine du sud et en matérialisant la menace d'un blocus de l'île pour décourager les Taiwanais et leurs soutiens.

Face à cette stratégie les Etats-Unis pourraient être tentés de faire diversion pour éviter d'être confrontés au dilemme entre un renoncement ou une confrontation sanglante. Cette diversion pourrait s'exercer sur le poumon énergétique de la Chine, à l'ouvert du Golfe persique, dans le nord de l'océan Indien. C'est la deuxième zone de confrontation possible entre les deux puissances. Presque la moitié des hydrocarbures consommés par la Chine est issue de cette région qui est devenue la pompe à essence de l'atelier du monde. Bloquer ce flux vital permet d'ébranler considérablement une société chinoise fondée sur la promesse – fragile – d'une prospérité partagée. Une telle opération, insupportable pour

Pékin, est relativement aisée à réaliser par les forces américaines très présentes dans la région, mais les forces chinoises, soutenues à partir du Pakistan, de Djibouti ou de l'Iran pourraient relever le défi d'une confrontation maritime. La position de l'Inde dans un tel conflit sera d'ailleurs déterminante. Une variante de ce scénario consiste en un embargo réalisé autour du détroit de Malacca. S'il serait techniquement plus simple, il poserait cependant la question de l'implication des pays riverains (en particulier Singapour et la Malaisie) et permettrait un renforcement plus facile des moyens chinois, réduisant l'avantage de la supériorité américaine dans le domaine de l'action océanique.

La troisième région de confrontation entre les deux rivaux implique la Russie, désormais partenaire stratégique de la Chine pour plusieurs décennies. Il s'agit de la compétition pour le contrôle de l'Arctique qui marque la frontière maritime entre les blocs nord-américain et eurasiatique et qui devient, grâce au réchauffement climatique, le chemin le plus court pour relier le Pacifique à l'Atlantique et une source potentielle de richesses sous-marines. Il est improbable que les Etats-Unis et la Russie tolèrent une prise de contrôle de cette région stratégique par l'adversaire. La Chine, moins exposée dans cette zone, pourrait tenter de faire monter la pression pour détourner son rival de la région indopacifique.

### **Le flanc sud de l'Europe : zone de rivalités des puissances régionales**

Mais les tensions du monde ne se limitent pas à la confrontation entre la Chine et les Etats-Unis. Désormais éloignée des priorités de son protecteur américain, l'Europe est confrontée à l'antagonisme des puissances régionales qui l'entourent et qui sentent qu'une fenêtre d'opportunité se présente : l'Europe riche et

affaiblie devient en effet une proie tentante. La France par sa géographie, son histoire, sa politique et sa société est en première ligne dans ce champ de forces.

La Guerre d'Ukraine illustre parfaitement cette nouvelle donne : La Russie pense pouvoir reconquérir une partie de son empire passé. Sur le flanc nord, la mer Baltique lui est désormais hostile avec l'intégration prévue de la Suède et de la Finlande à l'OTAN. L'accès aux mers chaudes par le sud reste donc l'axe privilégié de sa stratégie d'action indirecte contre les Européens. Le contrôle de la mer Noire, l'accès facilité aux détroits turcs, les points d'appuis à Tartous et bientôt à Port Soudan, garantissent au Kremlin une sécurisation du transit vers l'océan global et la possibilité de faire peser une menace de revers sur ses adversaires européens. La mission est en passe d'être accomplie : La mer Noire est aujourd'hui une mer russe, la Méditerranée orientale est sous la menace des forces que Moscou déploie en Syrie et la mer Rouge pourrait assez facilement nous devenir hostile.

Autre puissance révisionniste, la Turquie partage cette analyse. L'affaiblissement occidental lui permet d'envisager d'accroître son poids régional sur le périmètre de l'ancien Empire ottoman. Elle utilise avec savoir-faire tous les outils dont elle dispose : la diplomatie du grand écart entre les grandes puissances, la force face à ses adversaires (en Syrie, en Irak, au Karabakh, en Libye ou en Méditerranée), le soft power dans le monde musulman et le chantage migratoire vis-à-vis de l'Europe. S'il est peu probable qu'Ankara déclenche délibérément une confrontation, le risque existe d'une erreur d'appréciation qui dégènerait en un combat limité mais destructeur. L'appropriation par un fait accompli d'espaces territoriaux ou maritimes en mer Egée ou à Chypre pourrait déclencher de telles hostilités auxquelles la France, liée par un accord de défense mutuelle à la Grèce, serait impliquée.

La Méditerranée occidentale pourrait également devenir le théâtre d'un conflit maritime. Le pouvoir algérien, confronté à la frustration croissante de sa jeune population prisonnière d'une société bloquée, pourrait être tenté par une fuite en avant qui viserait un de ses boucs émissaires favoris : le Maroc ou la France. Là encore, c'est surtout une erreur d'analyse misant sur la faiblesse morale de l'opposant qui pourrait être à l'origine des hostilités. Celles-ci mettraient en œuvre, notons-le, des capacités aéromaritimes de premier ordre à proximité de nos côtes.

### **La France archipélagique : cible potentielle des puissances révisionnistes**

La France est confrontée à une vulnérabilité qui lui est propre en raison de sa singularité stratégique qui lui apporte à la fois des atouts exceptionnels mais également des risques particuliers : Elle est un pays du sud, présent sur tous les océans, ce qui lui offre une ouverture sans égal sur les nouveaux centres névralgiques du monde et des opportunités considérables en termes de ressources maritimes puisqu'elle dispose du deuxième espace maritime après les Etats-Unis. Mais ces « parties de France » éparpillées sur les océans sont particulièrement vulnérables face aux prédateurs. Des opérations militaires de pillage maritime, de déstabilisation ou même d'annexion, organisées par des pays voisins soutenus par des puissances révisionnistes, sont envisageables. Elles imposent une réflexion sur la protection et la défense de notre souveraineté outre-mer. Dans ce domaine Mayotte, les îles Eparses, la Réunion et la Nouvelle-Calédonie sont des cibles de choix.

La France est donc confrontée à un choix stratégique : elle peut renoncer à son identité de nation archipélagique comme l'y pousse de nombreux acteurs internationaux ou nationaux, sous les prétextes d'une décolonisation à achever ou d'un détachement à

l'égard du Sud qui ne présente pas d'intérêt économique et menace notre confort et notre stabilité. Elle se concentrerait alors sur son européanité et rentrerait en quelque sorte dans le rang. Elle peut en revanche s'appuyer sur ce legs de l'histoire pour s'approprier les enjeux du Sud et entrer pleinement dans le 21<sup>ème</sup> siècle qui se décentre de l'Europe. Elle devra alors assumer cette spécificité et les responsabilités qui l'accompagnent sur les plans politique, économique, sociétal mais également en terme de défense. Car, soyons-en certains, dans ce domaine notre détermination sera testée.

Ainsi, la carte des espaces maritimes mondiaux se couvre de points chauds. Les tensions géopolitiques sont de retour et avec elles les risques de conflits et de combats naval. La France, plus que ses partenaires européens, est concernée par ce retour de la conflictualité en mer. Elle doit s'y préparer avec grande attention car, de même que la probabilité s'accroît, les risques induits sont plus forts que jamais : notre supériorité militaire conventionnelle n'est plus ce qu'elle était il y a quelques décennies. Nos adversaires potentiels sont plus nombreux et plus forts. Les points chauds de l'espaces maritimes pourraient devenir nos cimetières.

*Article initialement publié pour la revue Servir de l'ENA, publié par l'institut FMES, le 6 septembre 2023*

## **La protection de l'environnement en Méditerranée**

*Par le Commissaire général (2s) Thierry Duchesne, Directeur du département maritime de la FMES*

La Méditerranée est une mer en plein bouleversement qui illustre bien les défis de notre monde contemporain. Elle n'échappe ni à la pression démographique, ni à la croissance de nos activités, ni à l'arrivée des nouvelles technologies. Mais là où les autres océans peuvent montrer une forme de résilience, cet espace, qui représente moins de 1 % des mers du globe, en a moins la capacité. Tout s'y paye « *cash* » très rapidement. Ce qui fait de cette mer un espace de rivalité et de fragilité où les solutions identifiées peuvent ensuite s'appliquer à d'autres mers.

Cependant, on ne peut pas comprendre le grand bouleversement subi par la Méditerranée, si on ne réalise pas, d'abord, ses évolutions démographiques. En effet, si en 1970, les rivages des vingt-cinq pays qui la bordent abritaient 280 millions d'habitants, aujourd'hui ils sont près de 500 millions et seront, en 2030, 570 millions.

La contrainte alimentaire fait peser une très forte pression sur la biodiversité en raison d'une pêche excessive. Près de 1,2 million de tonnes de poissons sont capturées chaque année en Méditerranée ; trois pays représentant la moitié des prélèvements : la Turquie, l'Algérie et la Tunisie. Or, la Méditerranée a connu un véritable effondrement de ses ressources halieutiques en raison d'une surexploitation de ses ressources. Si, il y a encore peu, le constat était très inquiétant, il semble que les mesures de gestion de la ressource halieutique, prises depuis une dizaine d'années, commencent à être efficaces. Ainsi la Commission Générale des Pêches en Méditerranée (CGPM), organisme de la FAO, a mis en

place des plans de gestion pluriannuels des pêches concernant des espèces prioritaires. Mais, elle a aussi créé des zones de pêche réglementées. Au nombre de dix, ces zones ont pour objectif de protéger les espèces et les écosystèmes des fonds marins sur plus de 1,7 millions de kilomètres carrés en Méditerranée, dont l'interdiction de tout chalutage sur les fonds supérieurs à 1 000 mètres.

Les autres mesures prises sont celles relevant de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA ou ICCAT en anglais) qui est responsable de la gestion du thon rouge, espèce emblématique et très prisée en Asie (Japon). Dans les années 2000, la ressource en thon rouge s'était complètement effondrée en raison de captures, légales et illégales. Face à cette situation, l'ICCAT a mis en œuvre un plan draconien en 2007, de restauration du thon rouge. Cette politique courageuse sera couronnée de succès puisque qu'en 2017, la ressource est considérée comme n'étant plus surpêchée et, en septembre 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) sort le *Thunnus thynnus* de sa liste rouge.

Depuis le début des années 50, la Méditerranée, espace de biodiversité unique au monde, est aussi confrontée à des pollutions, à des exploitations du milieu et à une hyperfréquentation de ses eaux alarmantes.

Un récent rapport de scientifiques coordonnés par l'institut de la *Tour du Valat*<sup>1</sup> estime que, entre 1993 et 2016, les populations de vertébrés ont baissé de 52 % dans les écosystèmes marins et

---

<sup>1</sup> Rapport « Méditerranée Vivante » d'une équipe de scientifiques coordonnée par la Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes du 7 juin 2021.

que, parmi toutes les espèces recensées par l'étude, ce sont les poissons qui sont les plus touchés, victimes de la surpêche déjà évoquée. Le même rapport estime que c'est en Méditerranée que cet effondrement est le plus significatif car c'est là que « *le changement climatique est plus rapide et l'impact des activités humaines plus fort qu'ailleurs* ».

Mais, c'est aussi en Méditerranée que les espoirs les plus encourageants de restauration et de préservation du milieu sont fondés.

La Méditerranée illustre tout d'abord le fait que la préservation de la mer vient d'abord de la terre. Depuis plusieurs années déjà, les organismes scientifiques, dont l'IFREMER, constatent une nette amélioration de la qualité bactériologique et chimique des eaux de la Méditerranée occidentale. Cette situation est une des conséquences du maillage de stations d'épuration mis en place par les Etats riverains, surtout ceux de la rive nord. Désormais, les points durs qui demeurent sont l'introduction dans la mer de pesticides et de plastiques (surtout les micros et nanoplastiques) amenés par les fleuves.

Dans le domaine de l'environnement, une grande évolution est venue de la création de nouveaux espaces maritimes, les aires marines protégées qui sont en train de modifier notre rapport à la mer. Elles sont nées de la conférence de Rio (1992) qui fera de la zone protégée la pierre angulaire de sa politique de conservation de la biodiversité. Désormais, ce sont près de 1 100 aires marines protégées qui couvrent la Méditerranée, représentant 6 % de la surface de cette mer. L'effet « aire marine protégée » n'est plus à démontrer. Partout où elles ont été mises en place, elles ont eu un effet avéré sur le retour de la biodiversité. Néanmoins, leur efficacité dépend beaucoup du niveau de protection effectif.

Pour assurer la protection de la Méditerranée, les vingt-trois États bordant cette mer ont su faire preuve d'une volonté commune en adoptant, le 16 février 1976 à Barcelone, une Convention internationale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. Pour la première fois, l'urgence écologique a permis de sublimer les rivalités politiques puisque cet Accord régional est le seul à réunir la totalité des Etats méditerranéens. La Convention de Barcelone est le principal instrument juridique destiné à préserver l'environnement marin grâce à des coopérations internationales destinées à prévenir, réduire et combattre la pollution de la Méditerranée et à protéger et à améliorer le milieu marin. Cette Convention a été complétée par sept protocoles qui ont des objectifs plus spécialisés comme celui consacré aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique, celui dédié à la prévention de la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental ou celui intéressant la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée.

*Publié par l'institut FMES dans le Livre blanc destiné à préparer  
les débats des Rencontres méditerranéennes*

## **Enjeux migratoires en Méditerranée**

*Par le contre-amiral (2s) Jean-Michel Martinet  
chercheur au sein du département maritime de la FMES*

Pour la troisième année consécutive, 2022 a été marquée par une forte recrudescence des migrations irrégulières : selon les données de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), plus de 200 000 personnes ont migré illégalement par voie maritime vers l'Europe, soit une augmentation de presque 40 % par rapport à 2021. Les migrations illicites ont ainsi atteint leur plus haut niveau depuis 2017.

La première difficulté des enjeux migratoires est qu'il confronte des enjeux de natures différentes et particulièrement sensibles : urgence humanitaire (2 à 3 000 migrants meurent chaque année en Méditerranée), déséquilibre abyssal entre l'Europe et son voisinage proche-oriental et africain, en termes démographiques et de condition de vie, ressentiment post-colonial et anti-occidental au sud, difficulté du maintien de la cohésion sociale au nord, instrumentalisation géopolitique antieuropéenne (en particulier par la Russie, la Turquie, l'Algérie et la Chine), objectifs d'organisations politiques divergents (sans-frontiérisme, communautarisme, État- nation), poids de la religion dans la société (qui se cristallise avec l'islamisme et l'athéisme), place de l'État dans l'action publique (affaibli depuis trente ans face aux ONG, aux entreprises ou aux mafias).

L'autre difficulté réside dans le fait qu'aucun indicateur n'indique que le phénomène migratoire se régulera naturellement. La Méditerranée sépare deux mondes qui divergent et cette divergence suscite structurellement des flux humains qui s'accroissent.

## **Un phénomène ancien qui risque de s'accroître dans le futur**

La migration a toujours existé en Méditerranée, mais les divergences croissantes des conditions de vie entre les deux rives et l'explosion démographique du Continent africain lui font changer d'échelle. Le phénomène migratoire est donc bien un phénomène systémique.

Plus encore que le Moyen-Orient, l'Afrique est le continent le plus touché par les facteurs déstabilisants qui incitent à la migration (notamment la concurrence géopolitique, les guerres, les facteurs socio-économiques, la démographie, la dégradation de l'environnement et la pénurie de ressources). Sa proximité géographique avec l'Europe compense le handicap d'être faiblement intégré à la dynamique de la mondialisation. Le potentiel migratoire est donc très élevé.

Les facteurs de déclenchement sont importants. L'existence à proximité de la Méditerranée de zones de conflit (Syrie, Libye, Soudan), de foyers potentiels de crise (Irak, Liban, Algérie, Sahel) et de zones accueillant un grand nombre de personnes déplacées et réfugiées (Turquie, Liban, Libye, Tunisie, Maroc) représentent autant de détonateurs possibles pour mettre en branle des phénomènes de mouvements humains vers l'Europe.

Nous sommes donc dans une situation où une population africaine et moyen-orientale toujours plus nombreuse est amenée à vivre dans des conditions qui se dégradent structurellement, à proximité d'un espace européen préservé, et où un nombre important de crises peuvent jouer le rôle de déclencheur.

## **Des migrants exploités par les réseaux criminels et instrumentalisés par certains États**

A cette situation instable s'ajoute le jeu des intérêts d'acteurs tiers. Le trafic de migrants est l'un des principaux domaines de criminalité qui affecte les frontières extérieures de l'UE. Plus de 90 % des migrants irréguliers qui atteignent l'UE ont recours à des passeurs pendant tout ou partie de leur voyage.

Les activités de trafic de migrants sont enracinées à la fois dans les pays de passage, où les passeurs tentent d'attirer les migrants et d'offrir leurs services, et dans l'UE, où les réseaux criminels facilitent les mouvements secondaires/internes et les exploitent. Une nouvelle route migratoire illustre ce phénomène : celle qui part de Cyrénaïque en Libye. Les migrants rallient directement ce pays par avion puis partent par bateau vers l'Italie. Cette filière a été créée en 2021 par des réseaux criminels et le volume de migrants l'empruntant double chaque année (10 000 en 2022, déjà le même nombre pour les 6 premiers mois de 2023. Le drame du 14 juin, au départ de Tobrouk, s'inscrit dans ce modèle). Ce trafic est accru par la professionnalisation de ces activités criminelles. Les outils numériques sont utilisés à tous les stades du trafic de migrants, de la publicité et du recrutement de clients ou de facilitateurs, à la communication avec les migrants en situation irrégulière ou entre passeurs, en passant par le partage de conseils de voyage, la fourniture de documents frauduleux et les contre-mesures à l'application de la loi.

L'instrumentalisation de la migration par des acteurs étatiques est une autre tendance inquiétante. L'utilisation des migrants en tant qu'« arme » à des fins politiques et stratégiques est une illustration de la nature de plus en plus hybride des combats qui sont menés à l'encontre de l'Union européenne.

C'est ainsi la stratégie du Président turc Erdogan qui utilise les déplacements de population comme une menace directe en Méditerranée orientale, ou indirectement en Méditerranée centrale grâce à son influence en Libye, pour renforcer sa position de négociation et de marchandage avec l'Union européenne.

De l'autre côté de la Méditerranée, le Maroc qui contrôle la frontière de l'enclave espagnole de Ceuta a laissé passer brutalement 6 000 migrants le 21 mai 2021 pour modifier, avec succès, la position de l'Espagne à l'égard du Sahara occidental.

### **Quelles réponses face à ces enjeux**

La priorité est d'abord de s'attaquer à la cause de ces migrations qui réside avant tout dans l'augmentation considérable de l'écart des conditions de vie entre les continents africain et européen. Un nouveau logiciel de l'aide au développement, moins conditionné aux changements politiques et sociétaux et plus orienté vers un développement économique efficace, soutenable et vérifiable, qui devra être associé à un transfert massif de richesse lui aussi traçable, doit être étudié.

Sur le plan du phénomène migratoire proprement dit, outre la nécessité d'améliorer l'intégration des migrants pour éviter la babélisation des sociétés européennes, il semble important de remettre de la Politique là où certains acteurs non-gouvernementaux (humanitaires, économiques ou criminels) peuvent avoir intérêt à l'amplification du phénomène.

Aujourd'hui, au côté de la Guardia Costiera italienne qui a secouru plus de 100 000 migrants en provenance de Tunisie et d'Italie en 2022, la « flotte ONG » est composée d'une quinzaine de navires assurant une quasi permanence en Méditerranée centrale,

soutenus par d'intenses campagnes de communication ; cette présence crée un faux sentiment de sécurité pour les migrants et constitue un facteur d'incitation aux départs.

Il faut également souligner un détournement de fait du droit de la mer. Considérant que les migrants en mer courent un risque vital, les ONG ont obtenu que chaque départ de migrants soit considéré comme une détresse en mer. De ce fait, conformément aux dispositions de la convention « safety of life at sea » (SOLAS), chaque départ est traité non pas comme une tentative d'immigration illégale, mais comme une détresse maritime. Des moyens de secours sont alors systématiquement envoyés pour prendre en charge les migrants, qui sont ensuite débarqués dans des ports européens. Les organisations criminelles ont bien compris tout l'intérêt de ce détournement du droit international. De nouvelles règles sont donc nécessaires pour préserver les vies humaines lorsqu'elles sont en danger, tout en permettant aux Etats européens d'assurer un contrôle des entrées sur leur territoire pour éviter un rejet massif de la part de leurs populations.

Il paraît aussi indispensable qu'une solidarité européenne se mette en place pour aider l'Italie qui est seule en première ligne face à un flux représentant 75% des entrées illégales par voie maritime dans l'espace Schengen. A ce titre une réflexion sur le rôle de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, appelée communément Frontex, est urgente.

Il est également nécessaire d'apporter une réponse institutionnelle en poursuivant les efforts de coopération pour la gestion des frontières entre l'UE et les pays d'Afrique du Nord pour soutenir le renforcement de leurs capacités de gestion des frontières et mieux garantir le respect des droits fondamentaux dans la région.

Une attention particulière doit enfin être portée aux influences étrangères anti-européenne dans les pays d'origine des migrants, accentués par les rivalités de puissance. Certains pays africains sont particulièrement vulnérables aux campagnes de désinformation ciblées visant à influencer l'opinion publique et politique dans un sens hostile à l'Union européenne qui les aide pourtant à se développer.

## **Conclusion**

En conclusion, face à ce phénomène structurel aux conséquences potentiellement désastreuses, les stratégies de la porte béante et de la forteresse sont inopérantes.

Une remise en cause de la relation entre les deux rives de la Méditerranée paraît indispensable. Comment aider les États du Sud sans restreindre leur souveraineté ? Comment favoriser un développement efficace, durable et autonome en respectant les spécificités d'un monde qui doit pouvoir rester lui-même ? Comment justifier au Nord un renforcement massif de notre solidarité pour réduire l'écart de niveau de vie ? Comment dissuader les profiteurs et les États qui cherchent à instrumentaliser le malheur pour affaiblir l'Europe ?

Il nous faudra de la lucidité, de l'intelligence, du courage et de la générosité.

*Publié par l'institut FMES dans le Livre blanc destiné à préparer les débats des Rencontres méditerranéennes*

## **Le jeune câblier (le Sophie Germain d'Orange Marine) et la vieille dame (la Convention de Paris de 1884)**

*Par le Commissaire général (2s) Thierry Duchesne, Directeur du département maritime de la FMES*

Le 22 septembre prochain Orange Marine inaugurera à la Seyne sur Mer son nouveau navire câblier, le Sophie Germain, qui confirmera la place majeure de la France dans le domaine stratégique de la pose et de l'entretien des câbles sous-marins.

Cet évènement majeur remet en avant un des atouts de la France dans la nouvelle économie numérique mondiale. En effet, grâce à la flotte câblière d'Orange Marine – 15% de la flotte mondiale – la France dispose d'un opérateur majeur et stratégique qui a déjà contribué au développement du réseau mondial en installant plus de 240.000 kilomètres de câbles sous-marins en fibre optique. Ces quinze dernières années, les navires d'Orange marine ont réalisé près de 600 réparations sur des liaisons sous-marines, dont certaines à 6.000 mètres de profondeur. L'importance de cette flotte stratégique devrait être rappelée par le prochain rapport du député du Var, M. Yannick Chenevard, à l'occasion de la mission de réévaluation du dispositif de flotte stratégique qui lui a été confiée par la Première ministre et par le Secrétaire d'État chargé de la mer.

Il n'est plus nécessaire de rappeler l'enjeu stratégique de ce maillage sous-marin de câbles qui permet de relier tous les États de notre planète. Avec, désormais, 98% des flux des données numériques mondiales transitant par le fond des mers, la dépendance de notre monde à ce réseau sous-marin est presque totale.

Or, souvent, nous n'avons pas conscience qu'un simple mail échangé entre deux personnes distantes de seulement quelques mètres parcourra, au minimum, 15 000 km avant de parvenir à son destinataire...

La sensibilité de ce réseau représente désormais un enjeu stratégique pour les États. Le récent conflit entre la Russie et l'Ukraine a relancé l'intérêt de la communauté internationale pour la protection des câbles sous-marins. En effet, parmi les scénarios de la guerre moderne, une action militaire ou terroriste sur des réseaux de câbles n'est pas à exclure, compte tenu de l'efficacité d'un tel mode d'action et de son coût économiquement insupportable en particulier pour les pays dépendants des flux maritimes.

C'est pour prendre en compte ce type de menace que le ministère des armées s'est doté (février 2022) d'une stratégie ministérielle de maîtrise des fonds marins. Elle fait l'inventaire des menaces mais aussi des équipements et des technologies dont nous devrions disposer pour nous garantir la maîtrise de cette nouvelle dimension stratégique vitale pour notre pays.

Néanmoins, avec une dissémination considérable de ces câbles sur toutes les étendues marines, la prévention d'une opération militaire ou terroriste demeure une gageure. C'est pour cette raison que la véritable résilience des Nations réside dans la redondance des câbles. Plus un pays est raccordé à un nombre important de câbles avec des atterrages différents, plus le risque de rupture totale des liaisons est amoindri.

En réalité, ce que l'on sait moins, c'est que les coupures accidentelles de câbles sous-marins sont assez fréquentes et sont liées, soit à des activités humaines, soit à des phénomènes naturels

ou biologiques. Dans un contexte d'ultra-dépendance aux liaisons numérique, la réparation rapide du câble sectionné prend une sensibilité considérable. C'est ce constat que fait Guillaume Pitron dans son ouvrage « L'enfer numérique », en rappelant que “si des navires câbliers ne passaient pas leur temps à les réparer, l'Internet mondial serait coupé en quelques mois à peine”.

En effet, c'est à la cinquantaine de navires câbliers répartis sur tous les océans que l'on doit notre « continuité de service ». Ces flottes agissent dans le cadre de contrats de maintenance dans des zones maritimes prédéfinies. Ainsi, la Méditerranée relève de la zone MECMA (*Mediterranean Cable Maintenance Agreement*) qui couvre aussi la mer Rouge (71 000 km de câbles sous-marins).

Dans chacune de ces zones de l'océan mondial, les propriétaires de câbles font appel, dans le cadre d'un contrat de maintenance, à l'opérateur retenu (Orange Marine en Méditerranée) pour demander une intervention en cas de défaillance d'un câble. Cet opérateur a, alors, pour obligation d'intervenir dans les plus brefs délais. La charge financière de cette permanence de moyens est financée par les propriétaires de câbles de la zone, regroupés dans un consortium.

Ces accords de zone fonctionnent bien sous l'angle technique. La mobilisation des moyens est rapide, dans des délais inférieurs à 24 heures. Mais, la vraie difficulté vient du fait que les opérateurs se heurtent de plus en plus à des difficultés d'intervention liées aux nouvelles exigences de certains États côtiers.... En effet, après avoir fait une déclaration d'intervention dans l'espace maritime sous juridiction d'un État côtier, l'opérateur peut se voir imposer des délais ou des conditions abusives à l'intervention ou se trouver dans une situation d'insécurité en l'absence de toute réponse.

Parfois, les conditions émises par un État côtier sont exorbitantes du droit international qui repose sur le principe de liberté de pose et de réparation des câbles sous-marins en haute-mer, dont fait partie la zone économique exclusive.

Cette situation est assez représentative de l'interprétation de plus en plus « extensive » du droit international de la mer et de la difficulté croissante de la communauté internationale à faire appliquer les Traités. Si ces restrictions mises en place par les États côtiers peuvent s'expliquer par la menace croissante que représentent les technologies d'espionnage ou de sabotage sous la mer, elles participent de ce mouvement de « territorialisation » de l'espace maritime qui constitue une vraie menace pour la liberté de la mer sur laquelle repose de nombreuses activités maritimes.

Le paradoxe est que, alors que l'enjeu des câbles sous-marins n'a fait que croître, les conditions d'intervention des navires câbliers pour effectuer des réparations se compliquent.

Cette situation n'est bien sûr pas compatible avec l'extraordinaire sensibilité de ces infrastructures sous-marines pour les États. Comme le souligne de nombreux juristes, il serait peut-être temps de réaffirmer le principe de liberté de pose et d'entretien des câbles sous-marin dans un cadre rénové. Ce droit qui repose sur une Convention internationale ancienne, celle de Paris de 1884, mériterait d'être actualisé et réaffirmé au regard de l'évolution du statut juridique des espaces maritimes et des nouvelles technologies. On ne peut qu'appeler de ses vœux un nouvel Accord international qui viendrait renforcer la Convention de Paris à l'instar du nouveau traité de protection des ressources marines et de la biodiversité de l'Océan mondial (BBNJ) signé en juin 2023 qui est venu utilement compléter la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

En attendant, que faire ?

Un des facteurs de difficulté réside dans l'absence d'une Autorité de régulation internationale du réseau mondial de câbles sous-marins. En effet, comme le souligne Camille Morel « si une autorité de régulation existe au niveau français avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et postales (ARCEP) et au niveau européen avec l'organe de régulation européen des communication électronique (ORECE) », il n'existe aucun équivalent au niveau international. Or, les interprétations de plus en plus extensives des États côtiers sur les conditions de pose ou d'entretien des câbles peuvent s'expliquer par l'absence d'une Autorité internationale des câbles sous-marins qui serait en mesure de soutenir les Etats et les opérateurs mais aussi de réguler cette activité stratégique.

En attendant, l'instauration d'une telle autorité internationale, la France pourrait prendre l'initiative d'une conférence méditerranéenne sur les câbles sous-marin. Cette initiative pourrait déboucher ensuite, à minima, sur l'établissement d'un mémorandum d'entente (*Memorandum of Understanding – MoU*) entre les États riverains de la Méditerranée qui pourrait prévoir, à minima :

- le point de contact dans chaque État côtier ;
- une procédure opérationnelle unique et commune à tous les États méditerranéens ;
- les prescriptions propres à chaque État, dans le respect des règles du droit international, notamment pour les interventions dans les espaces maritimes relevant de leur souveraineté.

L'intérêt d'utiliser le support du MoU serait de ne pas rentrer dans des négociations trop complexes et éventuellement déstabilisatrices dans le contexte international actuel. S'il n'a pas de valeur juridique engageante, le MoU aurait pour intérêt de définir des règles d'interventions communes et détaillées (réalisation d'une procédure opérationnelle). Mais rien n'interdit d'être plus ambitieux avec un Accord régional plus contraignant s'il y a une réelle volonté de tous les États méditerranéens d'avancer sur ce sujet. Cela pourrait être devenir le cas un jour avec une rupture grave et durable des communications pour des États riverains...

Ce projet pourrait être porté soit par la France dans le cadre d'une initiative régionale, soit par une organisation régionale comme l'Union pour la Méditerranée, soit par une organisation internationale comme le Comité international de protection des câbles.

Dans tous les cas, il y a sans doute urgence à agir. En effet, les études conduites actuellement par la FMES montre l'avancée rapide du phénomène de territorialisation des espaces maritimes par certains États, qui n'hésitent plus à remettre en cause des pans complets du principe fondateur de liberté des mers. Plus nous agiront tôt, plus la pente sera facile à remonter...

*Publié par l'institut FMES le 21 septembre 2023*

## **Révolution silencieuse sous la mer : l'arrivée des sous-marins privés**

*Par le Commissaire général (2s) Thierry Duchesne, Directeur du département maritime de la FMES*

### **Résumé**

La navigation sous-marine de plaisance connaît actuellement un essor significatif grâce à une importante offre de sous-marins privés mis en œuvre par le monde de la grande plaisance. Si la France a été pionnière dès 2016 en permettant le développement de cette activité dans ses eaux sous souveraineté, elle ne doit pas pour autant ignorer les enjeux de sécurité et les menaces que peut représenter cette activité au-delà de la mer territoriale. Dans ces conditions, il apparaît nécessaire de réfléchir rapidement à certaines mesures urgentes pour assurer la sécurité des personnes et la protection des intérêts de l'Etat.



© AFP/ Mark Thiessen/ National Geographic

La fulgurance des évolutions technologiques est une vraie caractéristique de notre monde contemporain. La mer n'échappe pas à ce phénomène qui touche tous les domaines d'activités.

Parmi ces évolutions, il y a celle qui impacte le monde sous-marin. En effet, depuis une dizaine d'années, grâce à l'arrivée de nouvelles technologies souvent duales, nous assistons à une croissance rapide des engins sous-marins qui sont en train de bouleverser notre connaissance du milieu marin mais aussi les pratiques exploratoires, touristiques, militaires ou commerciales de la mer.

## **1. Une offre de sous-marins privés en fort développement**

Il y a, bien sûr, les engins sous-marins inhabités qui appartiennent à la catégorie des drones maritimes, mais un nouveau marché apparaît de manière très discrète, celui des sous-marins privés. Cette industrie s'est développée à la fin des années 1990 et le début des années 2000. C'est à cet époque que des précurseurs comme SEAmagine (USA), U-Boat Worx (Pays-Bas) et Triton Submarines (USA) ont commencé à développer leur offre de sous-marins privés. Porté par des précurseurs comme le cinéaste James Cameron et l'investisseur milliardaire Ray Dalio, ce marché a connu un engouement considérable que même l'accident du Titan sur le Titanic ne semble pas pouvoir faire faiblir. Désormais, cette activité se développe très vite grâce à des technologies de plus en plus matures et grâce à la baisse des coûts de nombreux produits stratégiques comme les sonars et les systèmes de navigation. Cette nouvelle pratique de l'exploration sous-marine s'est ouverte à des clients privés et fortunés. Si leur achat est encore assez onéreux, la demande des propriétaires de grands yachts porte désormais sur la détention d'un sous-marin personnel complétant une panoplie déjà riche en hélicoptères, scooters de mer et autres « toys ». Comme le dit Ofer Ketter, propriétaire de la société SubMerge : « Vous avez un méga-yacht, un super yacht... le sous-marin est devenu la prochaine chose à avoir ».



© Ned Ship Group

Aujourd'hui, le temps des prototypes incertains est révolu et la vitesse de développement est impressionnante. De grands industriels du naval, comme le constructeur néerlandais U-Boat Worx, disposent désormais d'une gamme de sous-marins étendus qui permettent de plonger jusqu'à 3000 mètres (U-Boat Worx C-Researcher series) et qui peuvent emporter de deux à une dizaine de passagers. Un sous-marin prévu pour transporter 120 passagers et plonger à 100 mètres de profondeur est même en cours de développement (modèle UWEP). La course aux performances est aussi enclenchée. U-Boat Worx présente actuellement son « Super Sub » qui a pour ambition de devenir le sous-marin privé le plus rapide. Avec un design très futuriste, ce sous-marin, présenté à Monaco lors du dernier Monaco Yacht Show, est annoncé comme pouvant atteindre la vitesse de 10 nœuds soit 7 nœuds plus rapide que les sous-marins traditionnels.



© U-Boat Worx

Mais, les projets de U-Boat Worx ne s'arrêtent pas là car un autre sous-marin privé est en cours de développement, le Nautilus. Ce dernier combine le yacht privé avec le sous-marin autonome. D'un très grand luxe, ce « yacht-plongeur » devrait être en mesure de se transformer en sous-marin à la demande. D'une longueur de 37 mètres de long, il pourra descendre jusqu'à 150 mètres de profondeur, naviguer plus de 3200 milles marins et rester immergé jusqu'à quatre jours. Son prix devrait être aux alentours de 25 millions d'euros.



© U-Boat Worx

Cette activité va continuer à se développer fortement en raison

aussi d'une forte réduction des prix de ces engins. Ainsi, grâce à l'augmentation de la production, U Boat Worx vient d'annoncer une réduction de moitié du prix de son sous-marin Nemo, lancé en 2020, vendu désormais environ 500 000 euros. Déjà, près de 200 sous-marins de plaisance seraient en activité dans le monde. On n'est qu'au début de cette dynamique. En effet, si on prend la seule société U- Boat Worx son objectif est d'atteindre 1000 submersibles en opération à l'horizon 2030.

## **2. La France, Nation pionnière dans l'organisation de cette activité**

Si, en droit, l'activité de ces sous-marins est très encadrée, la réalité est sans doute très différente vu l'absence de réglementation des Etats sur le sujet et le faible suivi dont elle fait l'objet, pour le moment. Le principe veut que, suivant la règle édictée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), les sous-marins ont l'obligation de naviguer en surface dans la mer territoriale des Etats côtiers, sous peine de porter atteinte à la règle du passage inoffensif. Mais cette règle ancienne et reprise en 1982 par la CNUDM n'était envisagée que pour les seuls sous-marins militaires ou scientifiques. C'est la France qui a sans doute été la plus innovante sur le sujet. Sentant le caractère inéluctable de cette nouvelle forme de navigation, elle a fait le choix d'accompagner pour mieux canaliser le phénomène plutôt que s'y opposer dans un combat désespéré et contraire à ses intérêts économiques. Dès 2016, elle a décidé de modifier son code des transports (article L5211-2) en permettant au représentant de l'Etat en mer de donner des dérogations à l'interdiction de plonger dans les eaux intérieures et la mer territoriale des sous-marins privés. C'est sur cette base que le préfet maritime de la Méditerranée a pu définir, par arrêté en 2017, le régime juridique des sous-marins privés dans les eaux françaises de la Méditerranée en fixant les conditions

d'éventuelles dérogations et les sites autorisés à de telles plongées. La France a ainsi mis au point la première réglementation mondiale relative à la navigation sous-marine d'engins privés. Mais, si la situation est maîtrisée, au moins d'un point de vue juridique, dans ses eaux sous souveraineté, ce n'est pas le cas dans les autres espaces, notamment dans la zone économique exclusive qui, pour la navigation notamment, demeure un espace de liberté.



© Ministère de la transition écologique

Or, ces espaces représentent des enjeux pour les personnes, les biens et les intérêts de l'Etat.

### ***3. La navigation sous-marine privée : un enjeu pour la sécurité des personnes***

Le premier enjeu est celui de la sécurité des personnes. Pour les navires de surface, la navigation en haute mer ne pose pas de difficulté particulière. Le « bon sens marin » et la réglementation internationale de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) prévoit une liberté de navigation dont la seule limite est la sécurité des autres personnes. C'est pour cette raison que, en mer, les navires de surface sont soumis aux règles du Règlement

international de prévention des abordages (RIPAM) qui impose, notamment, des conditions de vitesse, de veille et de comportement en fonction de la visibilité ou d'eaux resserrées. Sous l'eau aucune de ces règles ne s'applique sauf des règles propres à chaque pays comme celle édictée par la France dans sa réglementation relative aux sous-marins (division 233 des affaires maritimes). C'est donc du côté des militaires qu'il faut aller pour trouver des règles d'organisation de la navigation. Les sous-mariniers français sont d'autant plus sensibilisés à ces règles qu'ils ont encore en mémoire l'incroyable collision entre deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, le britannique HMS Vanguard et le français Le Triomphant en février 2009 en Atlantique. Par miracle, cette collision n'aura que des conséquences matérielles. Pour prévenir ce risque, les sous-mariniers ont su organiser la navigation de leurs engins. Elle fonctionne grâce à la réservation d'un secteur dans lequel le sous-marin pourra évoluer en toute sécurité et être certain, en cas de contact, que le sous-marin détecté n'est pas « ami ». Entre marines de l'OTAN par exemple, un secteur d'opération ou d'exercice est réservé pour un sous-marin afin d'éviter toute présence autre, sauf celle d'un « compétiteur » éventuel. L'autre question posée par les sous-marins de plaisance est celle des secours à apporter à un sous-marin en détresse, comme la situation du Titan l'a douloureusement montré. En mer, l'organisation des secours a été définie par une grande Convention internationale, celle sur la recherche et le sauvetage maritime qui a été signée à Hambourg le 27 avril 1979. Cette Convention internationale confie à certains Etats côtiers, dont la France, la responsabilité de coordonner les secours sur tous les océans du monde. Mais rien n'est prévu sur ce sujet concernant un accident de sous-marin. Néanmoins, dans le cas de l'accident du Titan, ce sont bien les garde-côtes américains qui ont conduit toutes les opérations de secours dans la zone de recherche et de sauvetage américaine.



© via Reuters / Oceangate Expeditions

En ce qui concerne le secours d'un sous-marin, si on s'en réfère au texte de référence français, la division 233, certaines règles sont prévues et ont été reprises dans l'arrêté du préfet maritime de la Méditerranée, pour les eaux territoriales. Elles précisent que le navire support doit être en mesure de conserver le contact avec son sous-marin, qu'il soit en mesure d'intervenir à tout moment avec ses propres moyens (plan d'assistance) et que le sous-marin ne plonge pas dans des eaux d'une profondeur plus grande que sa profondeur maximale d'immersion. Cette situation contraste fortement avec l'organisation des secours des sous-marins militaires. En effet, des sous-marins de sauvetage existent dans les marines militaires (Deep Submergence Rescue Vehicle - DSRV). Ce sont de petits sous-marins de plongée profonde conçus pour recueillir l'équipage du sous-marin en détresse posé sur le fond marin. Conçu en coopération avec le Royaume-Uni et la Norvège, la France dispose, dans le cadre de l'OTAN, du Nato submarine rescue system (NSRS) pour ses opérations de sauvetage en eaux profondes. La Marine possède aussi une unité de plongée profonde, le CEPHISMER, dont une des vocations est d'assurer ces opérations de secours sur des sous-marins en perdition.

#### **4. La navigation sous-marine privée : un enjeu pour la sécurité des biens, l'environnement marin et la sureté de l'Etat.**

Les sous-marins privés, en plongeant librement au large de la mer territoriale, peuvent aussi faire peser des menaces pour l'Etat côtier.



© U-Boat Worx

La première concerne les épaves archéologiques. Actuellement L'UNESCO estime que le nombre d'épaves disséminées dans les mers du globe avoisine les trois millions et que les trois quarts de ces dernières seraient en Méditerranée. Le département français des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) a connaissance d'un grand nombre d'épaves qui sont actuellement protégées par une importante colonne d'eau. La possibilité 6 désormais pour des pilleurs ou des touristes mal avisés, de pouvoir procéder à une investigation exhaustive du fond avec un drone puis de pouvoir ensuite aller plonger sur les sites identifiés avec des sous-marins à bras articulés ou avec des drones

ne doit pas être exclus. Si ce n'est pas le cas actuellement, la rapidité de développement de ces technologies fait que cette situation arrivera vite, d'autant plus que les publicités des sous-marins plongeant sur des épaves historiques ne font pas mystère de cette possibilité attrayante. L'autre menace potentielle concerne l'environnement. Des plongées répétées sur des hotspots de biodiversité ou le prélèvement d'espèces rares comme les coraux peuvent avoir un impact sur le milieu. Déjà, dans certaines zones de Méditerranée des soupçons existent quant au repérage préalable du corail rouge avec des drones. Avec ces technologies, cette espèce risque de devenir, avec d'autres, une espèce menacée.



© U-Boat Worx

Enfin, la présence de ces sous-marins pourrait faire peser une menace sur la sécurité et les intérêts de défense de l'Etat. Sous couvert de drones ou de sous-marin privés, de réelles menaces existent pour la sécurité des installations sensibles comme les câbles sous-marins, les bases navales, les installations militaires sous-marines et demain pour les parcs éoliens notamment off-shore.

Une capacité d'action militaire, composée de sous-marins suicides, espions ou capables de déposer des charges explosives est désormais à la disposition de pays ou d'organisations hostiles, même si leur territoire est situé loin de la mer.

### ***5. Des propositions de mesures urgentes pour sécuriser cette nouvelle activité dans l'intérêt de tous les acteurs***

Le plus frappant pour cette activité de loisir sous-marine est de voir qu'elle avance dans un « angle mort » des pouvoirs publics qui ont peu pris conscience de ses enjeux. Autant le tourisme spatial est médiatique autant celui des fonds marins est ignoré, alors que le nombre de pratiquants et les enjeux sont bien supérieurs. Une première mesure consisterait dans la mise en place d'une veille de ces technologies au profit du secrétariat général de la mer et des préfets maritimes à l'occasion du salon nautique de Düsseldorf (Boot Dusseldorf). Cette action a déjà fait l'objet d'une recommandation de la FMES<sup>1</sup>. Avant que cette activité de navigation ne fasse l'objet d'une réglementation internationale par l'OMI, il serait souhaitable que la France émette des recommandations pour toute plongée dans ses eaux de coordination de sauvetage. Le plus urgent semble être la prévention d'un risque de collision ou d'accident en haute mer. De ce point de vue la diffusion d'une information nautique pour toute plongée de ce type d'engin paraît être un préalable. Mais, il serait aussi judicieux que le sous-marin de tourisme soit parfaitement identifiable par les autres sous-marins grâce à l'émission d'un son à intervalles réguliers (pinger) pour éviter toute collision. Enfin, il

---

<sup>1</sup> Recommandation 6 du Rapport d'études de la FMES sur « Quelle politique de la France pour les fonds marins en Méditerranée ». [https://fmes-france.org/wp-content/uploads/2023/07/rapport-detudes-1ere-s2m\\_quellepolitique-de-la-france-sur-les-fonds-marins-en-mediterranee\\_version-finale-imprimerie.docx.pdf](https://fmes-france.org/wp-content/uploads/2023/07/rapport-detudes-1ere-s2m_quellepolitique-de-la-france-sur-les-fonds-marins-en-mediterranee_version-finale-imprimerie.docx.pdf)

semble indispensable que la France interdise toute plongée dans sa zone économique des sous-marins disposant d'un bras articulé. En effet, si l'Etat ne peut pas réglementer la navigation de ces engins dans sa ZEE, il serait en revanche bien en droit d'interdire cet outil dont la simple présence démontre bien la matérialité d'une intention de porter atteinte au fond de la mer qui lui relève de la politique souveraine de l'Etat.

*Publié par l'institut FMES le 20 décembre 2023*





**Institut FMES**

📍 Maison du Numérique et de l'Innovation  
Place Georges Pompidou - 83000 Toulon

☎ +33 4 94 05 55 55

✉ [info@fmes-france.org](mailto:info@fmes-france.org)

🖱 [www.fmes-france.org](http://www.fmes-france.org)

